

L'ENTREVUE AVEC IGOR GOUZENKO DEMEURE SECRETE

(PCf) — De stricts règlements de sécurité continuent aujourd'hui d'entourer l'entrevue secrète qui eut lieu entre deux sénateurs américains et l'homme qui rompit le réseau d'espionnage en 1945.

On croit savoir, bien que la chose ne soit pas officielle, que l'entrevue s'est tenue à Montréal ou dans les environs. Elle réunissait les sénateurs William Jenner, ré-

publicain, président, et Pat McCarran, démocrate, ancien président de la sous-commission sénatoriale sur la sécurité intérieure, et Igor Gouzenko.

Les sénateurs sont arrivés à Montréal, hier matin, venant de Washington, et, après une courte conférence de presse, se rendirent à un hôtel du bas de la ville où ils confèrent avec diverses personnes durant six heures. Puis ils partirent pour une destination inconnue.

Le sénateur Jenner a déclaré aux journalistes qui sont montés à bord de son wagon que les enquêteurs américains ne savaient pas quand et où ils pourraient rencontrer Gouzenko.

"La chose appartient à la Gendarmerie royale", a dit le sénateur Jenner. "Nous ne savons pas quand et en quel endroit nous le verrons".

"Nous sommes venus ici pour éclaircir tout ce que nous pourrions", a ajouté le sénateur. "Nous sommes intéressés à la sécurité intérieure de notre pays et nous espérons que M. Gouzenko sera capable de nous aider".

Après la conférence de presse, les Américains sont sortis par une porte arrière pour prendre place dans une camionnette de la Gendarmerie qui les a transportés à travers une tempête de neige, à l'hôtel Windsor.

C'est Gouzenko, ancien commis au chiffre russe à Ottawa, qui mit

à jour le cercle international d'espionnage en septembre 1945, quand il s'enfuit de l'ambassade soviétique pour révéler aux autorités canadiennes les opérations du cercle au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

DEMANDES CANADIENNES

L'entrevue, longtemps demandé par le sénateur Jenner, couronne de longues discussions. Des tentatives antérieures avaient échoué devant l'insistance des autorités canadiennes pour que des Canadiens assistent à l'entrevue et aient le droit d'interdire la publication de toute affaire jugée secrète.

Le Canada a gagné son point de vue et le Sénat américain a ac-

cepté les principales demandes canadiennes.

Quand les enquêteurs sont arrivés ici, ils ont été accueillis par M. Douglas Stuart, ambassadeur des Etats-Unis auprès du Canada, et par le surintendant J.-R. Lemieux, de la Gendarmerie royale, organisme chargé d'appliquer les mesures de sécurité.

PAS UN MOT

A l'hôtel, le personnel administratif eut aussi à suivre des ordres. Personne n'avait rien à dire et ne savait pas même quand le groupe d'Américains reviendrait à l'hôtel.

Au cours de l'après-midi, la présence de détectives — aussi muets que les officiers de la Gendarmerie

royale — a fait songer à la possibilité que Gouzenko lui-même fut à l'hôtel.

Plus tard, un journaliste a aperçu les enquêteurs alors qu'ils descendaient à l'étage principal de l'hôtel. Comme le véhicule officiel était en retard, ils attendirent dans une chambre.

Le surintendant Lemieux a déclaré aux reporters qu'aucun communiqué ne serait remis. Il n'a pas voulu dire si les sénateurs étaient partis pour rencontrer Gouzenko ou s'ils devaient retourner aux Etats-Unis hier soir.

Les autorités de l'hôtel avaient reçu l'ordre de la Gendarmerie de ne pas parler.

A travers le monde

LONDON, Ont., 4. (PCf) — Un incendie a détruit dimanche un "supermarket" neuf des épiceries Loblaw, causant des pertes estimées à \$300,000. Il ne reste debout que deux tronçons de murs. Les flammes et la fumée ont empêché les sapeurs de pénétrer dans la bâtisse. La cause de l'incendie reste inconnue.

SELKIRK, Man., 4. (PCf) — Le feu a consumé le théâtre Garry dimanche, et seuls deux murs ont empêché les flammes de se communiquer à tout un secteur commercial. La police croit que l'incendie a couvé durant trois heures avant d'être découvert par une femme de peine. Selkirk se trouve à 20 milles au nord de Winnipeg.

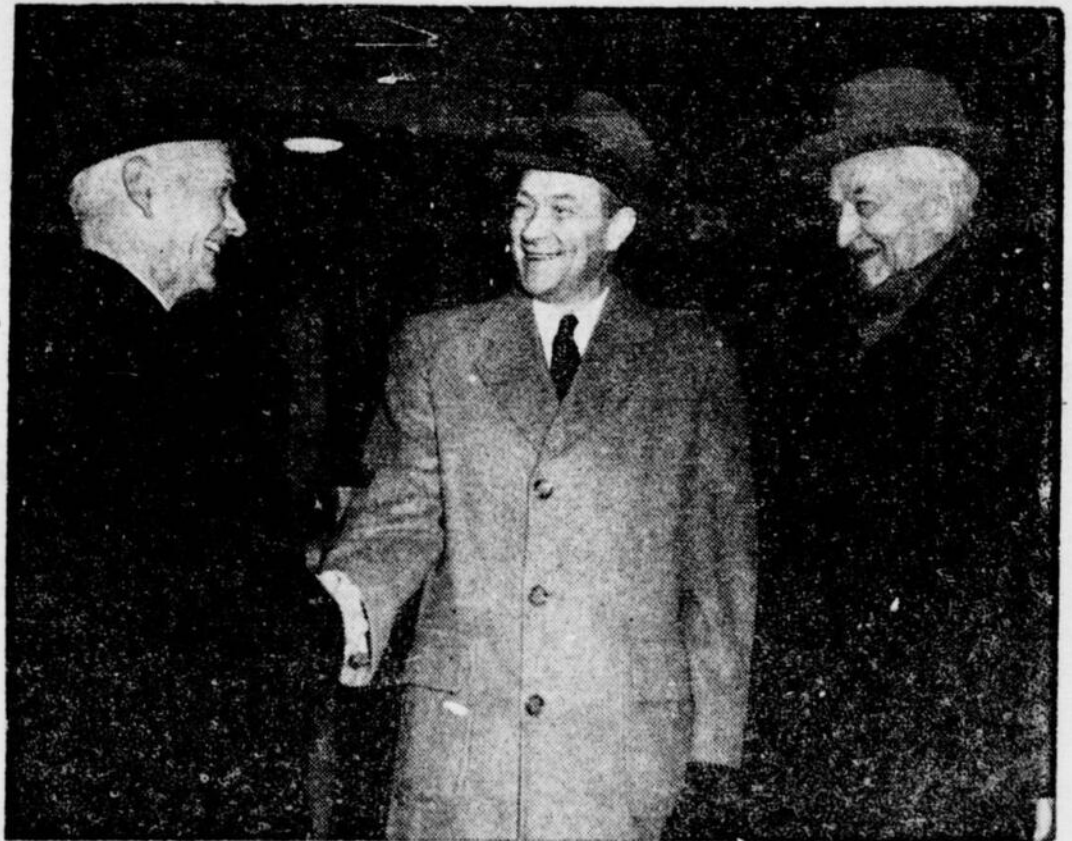
MEXICO, 4. (P.A.F.) — Mario Lagrande, 5 ans, a perdu la vie, dimanche, quand est tombée sur lui la pierre tombale de son grand-père. L'enfant sarclait alors la fosse.

Un train plonge dans un canal: plusieurs morts

NOUVELLE-DELHI, 4. — (B.U.P.) — Les autorités craignent qu'une centaine de personnes aient perdu la vie dans le déraillement d'un train à 200 milles au nord-ouest de Nouvelle-Delhi, aux Indes.

Dix cadavres ont déjà été retirés des wagons et le travail des sauveteurs ne fait que commencer. Quarante-cinq blessés ont été conduits à l'hôpital.

Le train laboura les rails à la jonction ferroviaire de Bhatinda et plongea dans les eaux d'un canal. Quatre wagons déraillèrent tandis que les deux autres demeuraient en équilibre instable.



EN MISSION SECRETE. — Les deux sénateurs américains venus au Canada pour interroger Igor Gouzenko avec la permission des autorités canadiennes, sont arrivés, hier matin, à la Gare centrale et ont été accueillis par l'ambassadeur américain, Son Exc. M. R.-D. Stuart. Au centre, le sénateur William-E. Jenner, président du sous-comité sénatorial sur les activités subversives aux Etats-Unis, accompagné du sénateur Pat McCarran (à droite).

35 morts tragiques en fin de semaine au Canada

(LIRE EN PAGE 12)

Une tempête souffle sur les côtes de l'Europe

(LIRE EN PAGE 4)

A Notre-Dame

Voeux de Son Eminence le cardinal aux fidèles

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger dans la nuit du Premier de l'An a adressé ses voeux aux fidèles laïcs.

Son Eminence a pris la parole sur le coup de minuit, en l'église Notre-Dame, à l'issue d'une heure sainte commentée par M. Raoul Gagnon, P.S.S., vicaire de cette paroisse, et d'un salut du St-Sacrement. Puis elle a célébré elle-même une messe basse à l'intention de tous les assistants et de leurs familles.

Les stalles du sanctuaire étaient occupées pour l'occasion par des laïcs membres de l'Adoration nocturne, sous les auspices de laquelle avait lieu cette cérémonie. La nef était entièrement remplie, par des fidèles de toutes les classes de la société, à qui dix prêtres ont distribué la sainte communion.

"La meilleure façon de commencer l'année, a dit Son Eminence, c'est dans la prière fervente. L'année nouvelle sera heureuse si nous vivons unis à Dieu et nous conformons à sa sainte volonté; et elle sera sainte si nous cherchons à être nous-mêmes meilleurs pour mieux réussir à rendre le monde meilleur avec nous.

"Elle sera plus sainte encore, grâce à Marie; et nous obtiendrons toutes ces choses si nous prenons la Vierge, dont c'est l'année, comme notre modèle. Il nous faudra, pendant cette année, vivre conformément à l'idéal qu'elle nous a proposé et à la mission de notre baptême, qui est de louer Dieu et de lui rendre une action de grâces perpétuelle, dans les peines comme dans les joies.

"La piété mariale, au cours de la prochaine année, ne devra pas consister seulement en des actes extérieurs de culte mais aussi en des prières intérieures qui nous aideront à vivre saintement, à chercher et à trouver Dieu en notre vie.

"Nous devons nous conformer à la volonté de Dieu avec joie et avec force, comme la Vierge elle-même l'a fait pendant son séjour sur la terre. C'est le seul moyen vraiment efficace d'être heureux car, loin de Dieu, nous sommes des êtres sans but et par suite malheureux."

Son Eminence a recommandé aux pères de famille de faire descendre les bénédictions du ciel sur leurs

enfants, selon la vieille tradition du matin du Nouvel An. Aux mères, il a demandé de sanctifier leur foyer comme le seul moyen de réaliser la formation religieuse de leurs enfants.

Aux jeunes gens et jeunes filles, le cardinal a suggéré la prière et la communion fréquente comme le meilleur moyen de préparation à la vie. Touchant un instant au problème des vocations religieuses, Son Eminence a demandé à la jeunesse un "sursaut d'énergie". Il faut, a-t-elle dit, que les jeunes demandent à Dieu ce qu'Il attend d'eux et accomplissent intégralement sa volonté.

Le cardinal a conclu son allocution en demandant à tous des prières pour les malades, les pauvres et le chômeurs et tous ceux qui connaissent la misère spirituelle ou matérielle.

Etudiants de Toronto détenus en Floride

TORONTO, 4. (Pcf) — Le Globe and Mail a annoncé hier que deux étudiants de l'université de Toronto étaient détenus par les autorités de l'immigration américaine à West Palm Beach, Floride. Ils sont soupçonnés d'être des sympathisants communistes.

Edward-Samuel Rogers, 20 ans, et William-M. Boulton, 21 ans, comparaîtront mardi devant un comité spécial d'enquête parce qu'ils ont refusé de signer, sous serment, une déclaration qu'ils n'ont pas obtenu la permission de lire, a rapporté le journal.

Boulton a reçu une sommation d'expulsion temporaire des Etats-Unis en vertu de la loi McCarran et des lois concernant les affiliations communistes. Rogers recevra probablement une sommation du même genre avant sa comparution.

Le journal déclare que M. D.-R. Michener, député progressiste-conservateur de Toronto-St. Paul's, a demandé au ministre des Affaires extérieures, M. L.-B. Pearson, d'obtenir la libération des étudiants, tous deux membres du club des jeunes progressistes-conservateurs de l'université.



LE CARDINAL REÇOIT LES VOEUX DE SON CLERGE — Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a reçu en la cathédrale, les voeux de son clergé.

Trois aviateurs isolés sur un lac

WINNIPEG, 4 — (Pcf) — Trois aviateurs, isolés par un froid de 50 degrés sous zéro sur un lac des Territoires du Nord-Ouest, ont annoncé par radio samedi soir que tout ce dont ils avaient besoin était de l'essence pour faire voler leur petit avion.

Le carburant sera expédié aujourd'hui par le CARC. Le Norseman a été forcé de se poser sur le lac alors qu'il se rendait du port de Churchill au lac Baker pour y recueillir un Esquimau malade.

Les trois aviateurs ont allumé hier des feux qui ont été aperçus par les avions de secours. Plus tard, un message radiophonique a été échangé entre le pilote du Norseman et un Dakota survolant les lieux.

Le pilote du Norseman, l'officier d'aviation O.-J. Fisher, de Duparquet, Québec, aurait affirmé que tout ce qu'il avait besoin était de l'essence.

On avait annoncé tout d'abord qu'il n'y avait que deux hommes dans le Norseman. Le CARC a identifié les deux autres comme

étant l'aviateur de 1ère classe G.-M. Dawe, de Vernon, Colombie-Britannique, et l'aviateur de 1ère classe J.-W. Bradley, de Sturgeon Falls, Ontario. Fisher est temporairement en devoir à Churchill. Il appartient à la 408e escadrille de Rockcliffe, Ontario, près d'Ottawa.

Le CARC projette de faire atterrir un avion de secours muni de skis sur le lac où les trois aviateurs sont isolés. Les deux avions se rendront ensuite au lac Baker pour y chercher l'Esquimau malade.

L'officier Fisher avait rapporté samedi après-midi qu'il manquait d'essence et qu'il n'était pas certain de sa position. Il donna alors une position approximative et dit qu'il poserait son appareil sur un lac et attendrait d'être localisé.

Fête enfantine à Ste-Justine

Les autorités de l'hôpital Sainte-Justine ont reçu dimanche après-midi les enfants des employés de la nouvelle construction.

Pour la deuxième fois depuis le commencement de la construction du nouvel hôpital, en 1950, les enfants des employés étaient les invités du Conseil d'Administration, à l'occasion des fêtes.

Plus de deux cents enfants, garçons et fillettes, accompagnés de leurs parents, réunis dans le hall d'entrée du nouvel immeuble, recevaient des étrennes remarquablement bien choisies.

Toutes les dames du Conseil d'Administration, une délégation de médecins, d'internes, de dames patronnesses, de bénévoles assistaient à cette réunion au cours de laquelle Mme L. de G. Beaubien, en adressant la bienvenue aux enfants, leur demanda de bien prier pour que la Providence aide l'hôpital à parachever le travail commencé, car, ajouta-t-elle, "l'hôpital Ste-Justine a été fondé pour venir au secours des enfants malades". Des milliers y sont déjà venus et nous bâtissons plus grand afin de pouvoir répondre à tous les appels et recevoir tous ceux qui ont besoin d'être soignés pour guérir. Beaucoup d'entre vous y sont déjà venus et ont retrouvé la santé, puisque vous êtes là à m'écouter.

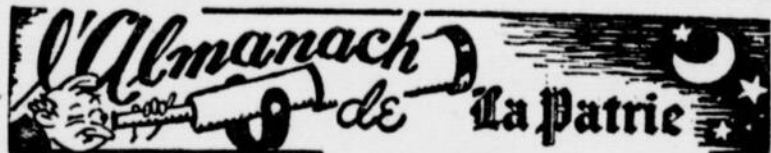
C'est à votre tour maintenant de penser aux autres et de demander au bon Dieu de nous fournir les moyens de sauver le plus de vies possible. Nous avons confiance en la prière des enfants. Recommandez bien au petit Jésus le succès de notre construction.

Me Marc Lacoste, C.R., conseiller juridique de l'hôpital, agissait comme maître de cérémonie; le R. P. Ivan D'Orsonnens, S.J., ouvrit la cérémonie par la prière et donna aux familles réunies là, une bénédiction spéciale; le brigadier Guy Gauvreau, qui a accepté la présidence de la prochaine campagne de souscription en faveur de Sainte-Justine de même que le Dr Gaspard Morin président du Bureau Médical, adressèrent la parole. M. André Préfontaine, au nom des ouvriers remercia Mme la Présidente et les autorités de l'hôpital de ce beau geste à leur endroit. MM. Joseph Sawyer et Henri Labelle, architectes et M. Damien Boileau entrepreneur étaient présents à cette fête.

Les RR. SS. de la Sagesse servirent le thé à l'issue de cette joyeuse fête dont tous et chacun garderont le meilleur souvenir.

PETITES COMPAGNIES

Les trois-quarts des firmes manufacturières en Grande-Bretagne emploient moins de cent ouvriers chacune.



LUNDI, 4 JANVIER 1954

4e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 41 et se couchera à 4 h. 28

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir. Synopsis: Le ciel est nuageux et le temps plus doux dans la plus grande partie du Québec. Il y aura éclaircie à peu près partout cet après-midi.

Régions de Montréal, de Québec

et des Cantons de l'Est: Nuageux, s'éclaircissant. Vents du Nord, 15 mph. Maximum aujourd'hui à Montréal, 22; à Québec et Sherbrooke, 24.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides: Nuageux, s'éclaircissant vers midi. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Ottawa, 22; à Ste-Agathe, 20.

Région du St-Maurice et du Lac-St-Jean: Ensoleillé et froid. Maximum à La Tuque, 19.

Région de la Baie-Comeau: Nuageux, avec neige légère. Eclaircie cet après-midi. Plus doux. Maximum aujourd'hui à Rivière-du-Loup, 25.



FETE A M. LESSARD. — Le personnel du ministère fédéral des Transports a tenu à marquer son estime au sous-ministre démissionnaire, M. Jean-Claude Lessard, par une manifestation d'amitié qui s'est déroulée dans les bureaux qu'il quittait. La démission de M. Lessard devenait effective le 31 décembre; il avait accepté le poste de vice-président de la Cie Standard Railway Equipment Manufacturing (Canada). On voit, ci-dessus, M. Lessard (le deuxième à droite) maniant les bâtons de golf que lui ont offerts ses amis. A côté de M. Lessard (à gauche) le ministre des Transports, M. Chevrier, et à sa droite MM. C.-W. West et J.-R. Baldwin, les deux anciens collègues de M. Lessard.

1954	JANVIER						1954
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	
LUNES	Abstinence complète: → aucun repas gras.					1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Congé du Jour de l'An marqué de 2 graves incendies

Conciergerie ravagée

Un incendie qui a nécessité deux alertes et tenu sur les lieux pendant plusieurs heures les pompiers de neuf casernes, sous les ordres du directeur Raymond Paré, a ravagé, tard hier après-midi, une conciergerie portant les numéros civiques 4465 à 4479, avenue Esplanade, près de l'avenue Mont-Royal.

Dès que la première alerte eut été sonnée, les neuf familles logeant dans la conciergerie furent évacués en vitesse mais fort heureusement personne ne fut blessé. Il était alors 3 h. 40 p.m. A leur arrivée sur place, les pompiers durent sonner une seconde alerte, demandant du renfort, car les flammes progressaient rapidement par tout le vaste édifice et menaçaient de se communiquer aux édifices voisins.

Le directeur Paré était assisté par l'assistant-directeur A. Ouellette, de la division est, le chef de division A. Durette, le chef mécanicien André Plaisance et le capitaine Roland Cyr, chef intérimaire du district 15. On utilisa dix-huit puissants jets pour combattre les flammes, et à cause de la fumée acre s'échappant des logis, les membres de la brigade durent se munir de masques pour y pénétrer.

AUTRES INCENDIES

Un autre incendie de conséquence, le premier en importance dans la métropole, s'est déclaré vendredi soir, vers 6 h., au restaurant St-Régis, sis au 358 est, rue Mont-Royal, près de St-Denis. Les pompiers ont dû lutter contre les flammes pendant plus de 90 minutes. Un sapeur fut blessé et les dégâts ont été très considérables.

Selon les pompiers, l'incendie aurait été provoqué par une cheminée défectueuse. Les flammes se sont rapidement propagées au ma-

gasin Harry Bargain Store, au numéro 360. La marche de l'incendie a cependant été promptement enrayerée par les quatre prompts installés par les hommes des casernes 14, 16, 17, 26 et 30 sous la direction du directeur-adjoint A. Ouellette, ainsi que du chef de district O. Désilets, assisté du chef de division R. Benoit.

La circulation fut interrompue rue Mont-Royal pendant près d'une heure. Le pompier Marcel Fortier, 26 ans, s'est blessé à un pied en marchant sur un clou. Conduit à l'Hôtel-Dieu, il put, cependant, regagner son domicile peu de temps après.

L'eau et la fumée ont causé des dégâts à la salle de l'Ordre des Aigles ainsi qu'au club social Crown, situés aux numéros 362 et 366 Mt-Royal.

Vendredi soir également, un incendie survenu au 1774 rue St-Christophe, a causé de sérieux dommages à trois logements. Un pompier a aussi été blessé dans ce sinistre. Il s'agit de Victor Hervé, du poste 6.

D'autre part, on signale qu'un léger incendie s'est déclaré au dixième étage de l'hôpital Maisonneuve, jeudi. Comme on sait, cet édifice est présentement en construction dans l'est de la ville. Les flammes ont pris naissance dans un tas de planches, on ne sait trop comment.

Cinq morts tragiques dans la région, depuis vendredi

Bien que l'on eut à enregistrer plus d'une centaine d'accidents de toutes sortes survenus durant le long congé du Premier de l'An, on n'a eu à déplorer que cinq morts tragiques dans tout le district métropolitain depuis jeudi soir dernier, ce qui constitue un autre record dans nos annales, selon les autorités de nos divers corps policiers.

Voici la liste des morts:

André Boissy, 13 ans, rue Boulanger, à St-Hubert, tué par une automobile non loin de chez lui;

M. Jean Desroches, 48 ans, 5836, rue Azilda, tué dans un accident de la route;

M. Gérard Villeneuve, 70 ans, de Melocheville, trouvé gelé dans un fossé non loin de chez lui;

M. Arcade Peloquin, 32 ans, 1221, rue Gifford, mort asphyxié chez lui et

M. Armand Décarie, 62 ans, 1567, rue Plessis, tué par une auto.

A SAINT-HUBERT

Un peu avant dix heures, hier matin, sur le chemin de Chambly, à St-Hubert, un garçonnet de 13 ans, André Boissy, qui demeurait rue Boulanger, à St-Hubert, a été écrasé à mort sous les roues d'une automobile que conduisait M. Noël Paul, 34 ans, aussi de la municipalité mentionnée.

Selon le lieutenant Gaston Vanier, de la Sûreté provinciale, la mort fut instantanée.

HEURTE A MORT PAR UNE AUTO

M. Armand Décarie, 67 ans, 1567, rue Plessis, traversait la chaussée, à l'angle des rues Demontigny et Ples-

sis, quand il fut renversé par une auto. On le transporta d'urgence à l'hôpital St-Luc, mais il succomba à une fracture du crâne peu après son admission dans cette institution.

A MELOCHEVILLE

Un vieillard de 70 ans, M. Gérard Villeneuve, de Melocheville, a été trouvé gelé à mort dans un fossé, vendredi après-midi, non loin de chez lui.

On croit que M. Villeneuve s'est affaissé à la suite d'une faiblesse ou qu'il a subi une crise cardiaque alors qu'il retournait chez lui. Le détective Merrill Lawton, de la Sûreté provinciale, a été dépêché à Melocheville pour y enquêter.

L'AUTO CAPOTE: UN MORT

Un montréalais a été tué, vendredi après-midi, alors que l'automobile au volant de laquelle il se trouvait a capoté. La tragédie s'est déroulée non loin de Richmond. La police a identifié la victime comme étant M. Jean Desroches, 48 ans, 5836, rue Azilda.

M. Desroches, selon la police, a perdu le contrôle de son volant lorsqu'il vit venir un autobus. L'auto alla s'écraser dans un fossé en bordure de la route. Des occupants

(Suite à la page 20)

Hold-up de \$5,000 à Rapides-des-Joachims

RAPIDES-DES-JOACHIMS, 4. (P.C.f.) — Trois hommes ont commis un vol à main armée de \$5,000 à l'auberge Madore, la veille du Nouvel An. La police dit qu'ils ont pris la fuite après avoir ligoté, dans la cuisine, les trois personnes qui s'y trouvaient: M. Joseph Madore, 65 ans, propriétaire de l'établissement; sa soeur, Mme Tena Gendette, 59 ans, et sa nièce, Gail Madore, 11 ans. Cette dernière a donné le signalement des individus.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

CONTRAT SIGNE A L'AMIABLE. — Pour la première fois dans l'histoire des relations entre la Cité d'Outremont et ses employés manuels, un contrat de travail, le septième, a été signé sans décision arbitrale, jeudi après-midi. Son Honneur le maire Romuald Bourque a d'abord apposé sa signature et les représentants des deux parties ont ensuite signé à leur tour. Les signataires sont, de g. à d.: MM. Louis-Philippe Gagnon, procureur de la Cité; Charles David, président du comité des travaux publics; le maire Bourque; Lionel Piché, président de la Fraternité canadienne des employés municipaux, local no 3; Ernest Jolicoeur, vice-président de la fraternité. En haut, dans le même ordre: MM. Armand Gagnon, gérant-adjoint de la Cité; Eugène Roy, gérant; Paul Chartrand, secrétaire-archiviste de la fraternité; Antonio Giocondi, secrétaire-trésorier de la fraternité; et Me Guy-Merrill Desaulniers, procureur de la fraternité. En vertu du nouveau contrat, les employés manuels reçoivent une augmentation de 8 cents de l'heure et leur boni de 12 cents est incorporé dans leur salaire. Leur salaire minimum de base est de \$1.02. Ils auront une semaine de 48 heures et six jours pendant 39 semaines de l'année et une semaine de 40 heures et cinq jours pendant treize semaines en été. Le contrat est de deux ans, comme l'exige la loi.

Egalité, fraternité?

MEXICO. — Le Mexique est en train de subir une autre révolution, l'égalité de droits aux femmes, que les Mexicains voient établir à contre-cœur. L'émancipation de la femme avait été promise par le président Cortinez au cours de sa campagne de 1952 mais les Mexicains étaient sur l'impression que les choses en resteraient là.

Collection de timbres de \$10,000 volée, rue Bleury

Une collection de timbres valant plus de \$10,000 a été volée dans un magasin de la rue Bleury, tôt hier matin, alors qu'ailleurs dans la ville, deux vols à main armée et deux vols de coffres-forts étaient rapportés à la police.

Le propriétaire du magasin situé à 1157, rue Bleury, M. Z. Gorewich, a déclaré à la police que des voleurs s'étaient introduits dans son établissement entre dix heures samedi soir et huit heures dimanche matin. En plus de la collection de timbres, les voleurs, après être entrés dans le magasin en perçant un trou dans le mur à l'arrière de la boutique, se sont emparés de bourses, de réticules et d'appareils électriques. Selon le propriétaire la collection vaut à elle seule au moins \$10,000 et peut-être davantage.

Le premier hold-up de l'année commis à Montréal a été rapporté par M. Burt Myers, 4567, avenue du Parc, qui a déclaré à la police que deux bandits armés ont fait irruption dans son épicerie peu après dix heures, samedi soir, pour le forcer à leur remettre une somme de \$330.

L'autre hold-up a été commis à six heures, hier matin, lorsque deux bandits ont menacé le gardien de nuit du garage Laval, 917, rue Saint-Timothée.

Les inconnus ont ligoté le gardien à une chaise, lui ont volé sa montre d'une valeur de \$50, puis ont vidé la caisse de l'établissement d'un montant encore indéterminé.

Des voleurs de coffres-forts se sont emparés d'une somme de \$473 après avoir ébréché la voûte de la synagogue Beth Hillel, 5363, rue Hutchison. Le vol a été découvert par le gardien de nuit qui a déclaré qu'il avait été commis entre six heures, samedi soir et sept heures, dimanche matin.

Un autre coffre-fort, celui-là contenant plus de \$500 et des papiers importants, a été volé à la maison de M. D. Singerman, 5758, rue Plantagenet. Le coffre, ébréché et vidé de son contenu, a plus tard été retrouvé dans une ruelle du boulevard Saint-Laurent.

Le derby des cigognes

Un bébé de 13 livres est venu au monde sur "le coup de minuit"

Ce fut une course mouvementée pour remporter la palme du "premier bébé" 1954. Toutefois, la métropole a eu le meilleur sur les autres villes du Canada avec la naissance d'un gros bébé, une fillette de treize livres, née sur "le coup de minuit" et dont les parents sont M. et Mme Alphonse St-Hilaire.

Trois autres bébés se sont disputés la deuxième place, poussant leur premier soupir une seconde après minuit. Ce sont: une fille de sept livres et neuf onces, à M. et Mme Jean-Claude Racine; une fille de six livres, née à M. et Mme Carl White, et un garçon, né à M. et Mme Roger De Repentigny.

LES JUMEAUX

Les premiers jumeaux montréalais de 1954 ont vu le jour à 6 h. 48 du matin, le premier de l'an. Ce

sont un garçon et une fille, nés à M. et Mme Clarence Sullivan.

AILLEURS

Les villes de Québec et d'Ottawa sont passées à un cheveu de gagner la course des cigognes avec la naissance de deux bébés seulement deux secondes après minuit. Un fils est né à M. et Mme Jacques Gagnon, de Québec; à l'hôpital Général de la capitale, un garçon, à M. et Mme Paul Roy.

Six morts dans la région de Québec le Jour de l'An

QUEBEC, 4 — Six personnes ont perdu la vie de bonne heure, le Jour de l'An, dans deux drames survenus, l'un dans la ville de Québec et l'autre dans le Lac-St-Jean. Dans la vieille capitale, trois personnes sont mortes asphyxiées par le gaz domestique, soit le père, la mère et leur petite-fille. Dans le Lac-St-Jean, une affreuse tragédie de l'auto a fait trois morts et une dizaine de blessés.

À Québec, les victimes sont M. et Mme Delphis Drolet, âgés respectivement de 65 et 64 ans, et leur petite-fille, Gerlaise Chevanel, sept

ans, demeurant au No 56 de la rue De la Salle, dans le quartier Saint-Roch. Les victimes habitaient au troisième étage d'une maison de

(Suite à la page 20)

Alerte en Hollande

Des vents de tempête sur toute l'Europe

LONDRES, 4 — (Reuters f) — De fortes marées poussées par des vents de tempête ont assailli les côtes de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande hier et, en dépit de l'envoi d'alertes d'inondation, il n'y a apparemment aucun danger de voir se répéter les désastres qui ont fait des milliers de morts il y a un an.

Les marées ont monté deux pieds en haut des niveaux normaux à cette époque de l'année et les autorités ont dit tôt aujourd'hui que le danger d'inondation était "temporairement passé" comme la marée commençait à descendre.

On n'a rapporté aucune brèche dans les murs de protection et les vents de 70 milles à l'heure qui ont balayé les côtes des trois pays durant presque toute la journée de dimanche commençant à diminuer d'intensité.

Les avertissements ont été lancés quand les vents ont dépassé 60 milles à l'heure.

A Ostende, Belgique, les gens ont déménagé en hâte leurs meubles et effets personnels des logements situés aux rez-de-chaussée et dans les sous-sols et la police a empli des sacs de sable autour de la centrale électrique.

SUR 50 MILLES

Les vents violents et les hautes vagues, gonflées par la marée haute, ont bombardé la côte britannique sur une distance de 50 milles, dans la Mer du Nord. Une tempête semblable en janvier 1953 avait enfoncé les défenses côtières et tué 307 personnes.

En Hollande, les vagues poussées par le vent ont pris les digues d'assaut. Ces mêmes digues ont été enfoncées en février dernier, provoquant des inondations qui ont fait 1.785 morts.

On a prédit des vents de tempête pour aujourd'hui. Le danger sera plus grand si l'assaut d'hier a affaibli les défenses côtières.

Pour la première fois depuis 11 mois, les Hollandais ont utilisé leur nouveau système d'alerte en cas de tempêtes. Une alerte "A" (préliminaire) a été transmise aux autorités policières et au service de surveillance des inondations en Zélande et dans le sud de la Hollande.

Si la furie de la mer augmente, une alerte "B" sera lancée et si une menace plus grave surgit, l'alerte "C" sera sonnée.

Sur la côte nord-est de l'Angleterre, la police n'avait pas encore utilisé hier soir le système d'avertissement d'urgence installé l'an-

tomme dernier pour prévenir une autre inondation désastreuse.

Des vagues géantes ont pris d'assaut toute la côte et plusieurs navires voguant dans la Mer du Nord ont dû chercher refuge dans les ports.

Sur les côtes de Norfolk et de Suffolk, un avertissement de grave tempête a été lancé au début de la journée de dimanche, mais l'alerte fut contremandée par la suite. Il en fut de même dans quelques autres comtés.

DES FORTERESSES

Mais en deux endroits du Norfolk, les vents ont poussé les vagues dans des excavations préparées en vue de la construction de nouvelles murailles de protection.

A la suite de la marée haute de dimanche matin, les gardes-côtes se sont rendus en hâte examiner les forteresses construites après le désastre de l'an dernier, mais ils ont rapporté que les défenses tiennent bon.

La forte marée a également gonflé la Tamise vers Londres, renversant les embarcations et repoussant les barges. Quelques yachts ont chaviré. Les hommes jetés à l'eau ont tous été promptement recueillis.

A PARIS

Sur le continent européen, le beau temps qui a prévalu en décembre a fait place aux assauts de l'hiver.

Les rues de Paris étaient glacées hier matin et 14 piétons ont été hospitalisés, souffrant de fractures, après avoir glissé sur la chaussée. Plusieurs autobus ont été immobilisés et tous les avions ont été retenus au sol.

Il a légèrement neigé à Paris durant l'après-midi.

A Rome, où les gens sortaient en chemise le soir ces derniers jours encore, la température a baissé presque au point de congélation.

Il est tombé trois pouces de neige à Berlin. Il a également neigé à Francfort, où des vents glaciaux balayaient les rues.

Il a peu neigé en Suisse, hier, mais en certains endroits des Alpes, les bancs de neige atteignent jusqu'à 30 pouces.



TRADITION D'ORES ET DEJA CENTENAIRE. — Selon une tradition fort ancienne, l'archevêque de Montréal, tous les ans, se rend à l'Hôtel-Dieu passer la journée en compagnie des malades et du personnel hospitalier. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, fidèle à cette tradition, s'est rendu à notre plus vieille institution hospitalière. Il signe ci-haut le livre d'or de l'Hôtel-Dieu, dans la salle de la nouvelle bibliothèque de l'institution. Nous remarquons derrière lui, Mgr Paul Touchette, C.S., le docteur Gaston Gosselin, directeur médical, la Révérende Mère Allard, directrice de l'hôpital, et la Révérende Soeur Lefebvre, bibliothécaire.

(Photo Armour Landry, 3417, rue Delorimier)

La télévision, "un instrument précieux et dangereux à la fois"

(Sa Sainteté le Pape)

CITE DU VATICAN, 4 — (Paf) — Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré que la télévision était "à la fois un instrument précieux et dangereux... à cause de l'influence considérable qu'elle est destinée à exercer sur le peuple et la vie privée de la nation".

Le Souverain Pontife a fait cette déclaration dans un communiqué aux évêques italiens à l'occasion de l'inauguration officielle des premiers programmes de télévision en Italie. La télévision, qui a commencé à

fonctionner hier, est éditée et ne comporte aucune réclame commerciale. Huit postes sont en opération du sud de Rome à la frontière nord des Alpes. Environ 15.000 familles possèdent des appareils. Elles appartiennent en général à la classe aisée. Un appareil coûte environ \$322, soit à peu près la moitié du salaire annuel du travailleur moyen.

Le pape a déclaré qu'il n'est pas difficile de se rendre compte des avantages innombrables de la télévision et de sa possibilité de perfectionner l'homme.

"De nos jours, le cinéma, les sports et les dures nécessités de la vie tendent à éloigner de plus en plus fréquemment les membres de la famille et à bouleverser la vie familiale..."

"La télévision peut aider à réunir de nouveau la famille à la maison et à empêcher ses membres de fréquenter des mauvais lieux".

Elle pourra également exercer une "influence bienfaisante en ce qui concerne la culture et l'éducation du peuple", mais "ceci ne doit pas nous faire oublier un autre aspect de cet important et délicat sujet".

"S'il est vrai que la télévision, bien dirigée, constitue un moyen de répandre l'éducation chrétienne, elle n'est pas sans danger à cause des abus et des profanations auxquels elle peut donner lieu..."

"A l'encontre du théâtre et du cinéma, dont les auditoires sont limités aux gens qui désirent assister aux spectacles, la télévision pénètre dans le foyer et est perçue par des gens de tout âge... Les programmes de télévision sont, pour la plus grande partie, composés de films et de spectacles théâtraux dont un nombre trop petit satisfont aux exigences de la morale chrétienne."

Le Pape a ajouté que les directeurs des programmes de télévision

ont "de lourds devoirs et de lourdes responsabilités devant Dieu et devant la société."

"La nocivité du cinéma est une perpétuelle source de chagrin. Il est terrible de penser que, par le truchement de la télévision, il est possible d'introduire dans les foyers le même poison matérialiste et hédonistique que dispense trop souvent le cinéma."

Il n'est "pas facile d'imaginer quelque chose de plus mortel pour la force spirituelle de la nation que l'exposé au foyer des mêmes images de plaisir, de passion et de mal".

"Nous espérons," a dit le Pape, "que la télévision (en Italie) sera utilisée pour transmettre des programmes qui serviront à recréer sainement et à éduquer le public."

Le Pape a souligné que d'autres pays se servaient déjà de la télévision pour propager l'éducation chrétienne.

Délégation anglaise à Sydney

SYDNEY, Australie, 4 (Reuters-f) — Les 15 membres de la délégation de la Trésorerie britannique ont pris l'avion pour Sydney hier afin d'y assister à la conférence des ministres des Finances du Commonwealth qui s'ouvrira vendredi.

Le chef de la délégation, sir Leslie Rowan, deuxième secrétaire de la Trésorerie, s'est refusé à commenter comment une régression aux Etats-Unis pourrait atteindre les membres du Commonwealth.

(A Londres, la revue hebdomadaire Economist, qui jouit d'une grande influence, a dit que la conférence de Sydney examinera avec soin les mesures à prendre pour protéger le commerce du Commonwealth "si la régression américaine s'accroît de manière significative".)

La délégation entamera aujourd'hui des pourparlers avec les représentants de huit autres pays du Commonwealth afin de préparer la réunion plénière. Le chancelier de l'Echiquier de Grande-Bretagne, Richard-A. Butler, arrivera à Sydney mercredi.

Le tableau de la situation économique mondiale ne sera pas mis au point avant la publication du rapport de la commission Randall sur l'état de l'économie américaine. On attend prochainement le rapport de cet organisme mis sur pied par le président Eisenhower.

Rowan a dit qu'il y a certaines raisons de croire que la conférence de Sydney aurait dû avoir lieu après la publication du rapport. Mais, a-t-il ajouté, janvier offre généralement la meilleure période pour tenir des pourparlers sur les finances du Commonwealth.



PHOTOGRAPHES EN HERBE. — En plus des douzaines de reporters et de photographes qui ont assisté au mariage de Barbara Hutton à Porfirio Rubirosa, Linda Young, 9 ans, et Tommy Block, 10 ans, ont tenu également à prendre une photographie des nouveaux époux à leur sortie de la demeure du consul général dominicain à New-York, le Dr Joaquim Salazar.

La démission de M. Laniel refusée

PARIS, 4. (Reuters f) — Une lettre de démission envoyée subitement par le premier ministre Joseph Laniel a été refusée par le président Vincent Auriol parce que cela plongerait la France dans une crise gouvernementale qui pourrait retarder la conférence quadripartite de Berlin, a-t-on appris hier.

M. Laniel a maintenant décidé de demander un vote de confiance au Parlement français le 6 janvier. Le résultat du vote décidera si son gouvernement de coalition restera au pouvoir.

On s'attendait à la démission de Laniel — il doit le faire quand le président élu René Coty assumera son poste le 17 janvier — mais on croyait qu'il attendrait que le budget national soit adopté.

En refusant la démission, M. Auriol a écrit à M. Laniel: "Les questions qui seront discutées à la conférence de Berlin sont celles qui ont été exposées par le ministre des Affaires étrangères (Georges Bidault) et vous-même durant le récent débat sur les affaires étrangères."

"L'Assemblée nationale a voté sa confiance en votre gouvernement... Je vous demande donc, en accord avec mon successeur, de continuer la tâche que vous avez déjà entreprise avec le consentement de la Chambre des députés et du Sénat."

M. Laniel a envoyé une autre lettre au président, disant qu'il avait demandé au président de l'Assemblée nationale de convoquer une session spéciale du Parlement pour le 4 janvier.

D'ici là le budget, qui devait être adopté avant le 31 décembre, devra être approuvé.

M. Laniel se présentera ensuite devant la session spéciale et soulignera que la stabilité économique française s'est améliorée. Cela pourrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave.

M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi réalisé, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, "rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolue le plus tôt possible", a écrit le président du conseil à M. Auriol. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Quel que soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

Mort à 66 ans de Mme Alphonse Trépanier

Mme Alphonse Trépanier, née Rose-Alba Brassard, est décédée à l'âge de 66 ans et 11 mois.

La défunte laisse dans le deuil son époux M. Alphonse Trépanier; son fils, Roland; ses brus, Mme Roland Trépanier et Mme veuve G. Trépanier; ses petits-enfants, Pierre, Lise et Denis Trépanier; son frère et sa belle-soeur M. et Mme Pacifique Brassard; ses soeurs, Mme veuve Alexandre Senécal (Aldéa), Mme veuve Raoul Hébert (Corona), Mme Joachim Comtois (Rose) et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille est exposée à 7766, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à 9 h. Un libéra sera chanté à 2-9 h. De Verchères, lieu de la sépulture.



Mme Alphonse TRÉPANIÉRE



RECEPTION DU JOUR DE L'AN DU CARDINAL. — A l'occasion de la nouvelle année, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a reçu les citoyens de la ville au palais cardinalice. D'éminentes personnalités ont tenu à présenter personnellement leurs vœux à Son Eminence qui avait un mot agréable pour chacun et accordait sa bénédiction. Sur les photos du haut, de gauche à droite, c'est d'abord une délégation de Polonais catholiques, dirigée par le Dr W. Babinski. Dans le groupe on remarque le Dr T. Brezinski, président du congrès polonais, la comtesse I. Zamoyska, présidente des oeuvres de jeunesse du congrès de professeur T. Romer, ancien ministre des affaires étrangères de Pologne, ancien ambassadeur de Pologne à Tokyo et à Moscou, et président de la Société des immigrants de guerre polonais, M. J. Minkiewriz,



directeur de la revue "Veritas", des intellectuels catholiques, et son fils, M. M. Minkiewriz, président de la société de la jeunesse étudiante catholique polonaise. Le Dr Babinski est à l'extrême droite. Il est le représentant du gouvernement de Pologne libre en exil. Sur la photo de droite, on reconnaît M. A.-J. Dugal, qui présente ses hommages au cardinal. En bas, à gauche, Son Eminence converse amicalement avec MM. Jacques Dupuis, secrétaire du Club Richelieu, Emile Girardin, des Caisses Populaires, Trefflé Boulanger, président du Club Richelieu, et Eugène Doucet, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal. A droite, l'hon. Olier Renaud et le notaire Eugène Poirier, sont venus offrir leurs vœux au premier pasteur du diocèse.

(Photo Guy Lemay—La Patrie)

A l'Oratoire St-Joseph

Familles consacrées et fiançailles bénites

Deux impressionnantes cérémonies se dérouleront à l'Oratoire au cours du mois de janvier. La première aura lieu le 10, alors que de nombreux foyers viendront se consacrer à la sainte Famille. Elle aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

Toutes les familles qui désirent participer à cette consécration doivent d'abord s'inscrire, soit en se présentant à l'Oratoire au bureau général, soit en communiquant par téléphone à REgent 3-8211.

On devra s'inscrire avant le 7 janvier. Chaque famille recevra une carte que l'un des membres devra présenter au moment de la consécration.

BENEDICTION DES FIANÇAILLES
Le 23 janvier, à 8 h. 15 du soir, Son Eminence le cardinal Léger présidera la bénédiction des fiançailles canoniques à l'Oratoire, et il adressera la parole aux fiancés avant de recevoir leurs promesses mutuelles. Cette cérémonie coïncide avec la fête des fiançailles de la sainte Vierge et de saint Joseph.

les faites selon les prescriptions qu'elle a elle-même établies. Seules sont valides, du point de vue canonique, les fiançailles contractées par un écrit et signé par les deux jeunes gens, et contresigné soit par le curé ou l'Ordinaire, soit par deux témoins.

Plusieurs couples ont contracté des fiançailles privées à l'occasion de Noël. S'ils veulent échanger leurs promesses entre les mains de leur Archevêque, ils devront s'inscrire au plus tôt pour cette cérémonie, qui se déroulera à l'Oratoire le soir du 23 janvier.

CONDITIONS REQUISES
Ceux qui désirent se fiancer à l'Oratoire, le 23 janvier, se conformeront aux instructions suivantes:
1. — ils devront s'inscrire avant le 23 janvier à l'Oratoire St-Joseph;
2. — ils présenteront leur certificat de baptême, et, s'il s'agit de

veufs, un certificat du décès de leur conjoint décédé.

3. — ceux qui n'ont pas 21 ans présenteront le consentement écrit de leurs parents ou tuteurs;

4. — chacun suivra, autant que possible, le triduum préparatoire aux fiançailles qui sera prêché à l'Oratoire du 20 au 23 janvier à 8 h. 15 du soir.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à l'Oratoire au Père chargé de la cérémonie des fiançailles. Tél.: REgent 3-8211.

A l'Oratoire St-Joseph

Anniversaire de la mort du Frère André

Le 6 janvier prochain marquera le dix-septième anniversaire de la mort du frère André, fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph. Le frère André mourut en effet, le 6 janvier 1937, un mercredi, à l'âge de 91 ans et cinq mois.

Le 27 décembre précédent, il avait été saisi par la maladie qui devait le terrasser. Une gastrite aigüe eut raison de celui qui, depuis son enfance, souffrait de l'estomac. Transporté à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à Ville St-Laurent, il conserva jusqu'à sa mort sa gaieté souriante et sa lucidité d'esprit.

Ses funérailles furent un triomphe: pendant une semaine entière, en dépit d'une température inclément, neige fondante, pluie et verglas, les visiteurs affluèrent au mont Royal et défilèrent sans

interruption autour de son cercueil.

Le samedi, 9 janvier, sous une pluie glacée, une foule suivit la dépouille jusqu'à la cathédrale de Montréal, où un premier service funèbre était chanté. Puis de nouveau le frère André était exposé en chapelle ardente jusqu'au mardi 12 janvier, où fut célébré à l'Oratoire son service funèbre septième.

Les restes du fondateur de l'Oratoire reposent derrière la statue de saint Joseph de la chapelle des ex-votos, attendant les honneurs de la béatification.

PELERINAGE DE MALADES
A 2 h. 30, mercredi prochain, le 6 janvier, un grand pèlerinage de malades aura lieu à l'Oratoire pour les paroisses de la région de Verdun, de St-Henri et du centre de la métropole.

Après les prières à saint Joseph et l'allocution aux malades, les pèlerins recevront la bénédiction avec l'ostensoir, et pourront vénérer la relique.

Baisse du prix du lait à New York

NEW-YORK, (P.C.)—Deux grandes compagnies laitières, la compagnie Borden et la compagnie Sheffield, ont réduit le prix du lait d'un demi-cent la pinte. Les prix de la crème, du lait au chocolat et du beurre ont également été abaissés. Selon la nouvelle échelle, le lait livré aux portes se vent 26 cents la pinte et le lait dans les magasins 23 cents.

Mots Croisés de la "Patrie"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 and empty cells for letters.

- HORizontalement: 1 - Qui rétablit les forces. 2 - Grain du chapelet - Interjection qui marque la douleur. 3 - Prêtre bouddhiste siamois - Parcours des yeux.

Solution du problème de jeudi. THERMOSCOPE, U N E I O S O T, M I G N O N N E T T E, U R V S D T E R, L A I E R O I A N, T C I R E R O U I, U H G R A S S, A L U N I T E E T E, I R E L A I S S E R, R U E R I N O L A, E R S A N E T H S.

AUX COMMUNES

Importants projets du gouvernement à venir

OTTAWA, 4 - (PCF) - Les plus importants projets de loi du gouvernement seront étudiés lorsque le Parlement se réunira de nouveau le 12 janvier, après le congé des fêtes.

Plusieurs projets qui ont déjà été déposés ou déposés dans le discours du trône n'ont pas encore fait l'objet d'un débat aux Communes. Il se peut également que quelques autres bills, non encore annoncés de façon officielle, soient soumis aux députés.

L'une des questions les plus embarrassantes pour le cabinet concerne la loi des pouvoirs d'urgence. Le gouvernement cherchera-t-il à en obtenir le prolongement pour

une autre année afin que le cabinet continue d'exercer pratiquement un pouvoir illimité sur l'économie canadienne. Normalement, la loi des pouvoirs d'urgence prendra fin le 31 mai.

La dernière déclaration à ce sujet a été faite par le premier ministre St-Laurent. Il a dit le 18 novembre que la Chambre sera informée à ce sujet "en temps et lieu".

Entre-temps, on croit comprendre que le gouvernement n'a pas encore pris de décision définitive à ce propos et qu'il n'agira pas avant que le premier ministre revienne de son voyage autour du monde en fin de mars.

On s'attend toutefois que d'autres projets franchiront rapidement les diverses étapes nécessaires à leur ratification avant que M. St-Laurent parte le 4 février prochain.

Deux de ces bills exigent beaucoup de temps. Ce sont la révision décennale de la législation bancaire et la révision du code pénal, à l'étude depuis deux ans.

La Chambre aura encore à étudier le projet d'augmenter le tarif postal d'un cent. Il est probable que les Communes aborderont directement ce sujet sans le confier à un comité.

Formidable réseau de TV européen

ROME, 4. (PAI). - Il se peut que l'Europe occidentale ait un réseau commun de télévision longtemps avant que l'union politique se fasse entre les gouvernements du continent.

Maintenant que l'Italie a des programmes réguliers de télévision, on vient de faire part aujourd'hui d'un projet de réseau européen. M. Aldo Passante, directeur de l'organisme gouvernemental qui ré-

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

Radio program schedule for LUNDI (Monday) across various stations: CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVL, CBM, CJAD.

Radio program schedule for MARDI (Tuesday) across various stations: CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVL, CBM, CJAD.

Télévision

Television schedule for CBFT (Canal 2) in Montreal, listing programs from 3:00 to 10:30 PM.

git la télévision en Italie, a déclaré que huit pays non communistes qui possèdent déjà la télévision tâchent de trouver un moyen d'échanger des programmes.

Ils espèrent réaliser le système en cinq mois.

M. Passante a déclaré qu'on songe à ce projet en Belgique, au Danemark, en France, en Allemagne occidentale, en Grande-Bretagne, en Hollande, en Suisse et en Italie.

La Suède se joindrait à ce groupe sous peu. Jusqu'ici, personne n'a sondé l'opinion de l'Union soviétique.

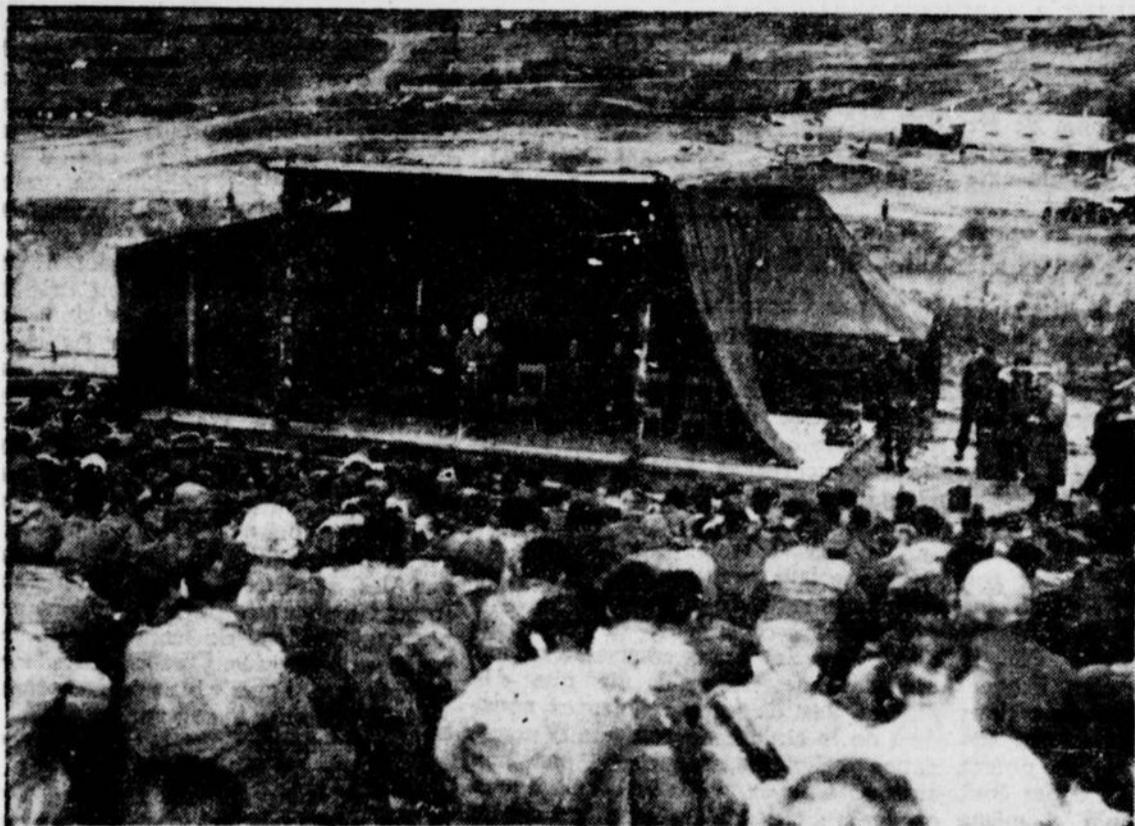
Les divers postes seraient réunis par une série de relais. Malgré tous les obstacles, ces pays espèrent établir le réseau à temps pour téléviser le tournoi de championnat mondial de soccer en Suisse, le 1er juin.

Pour 47,000,000 d'Italiens, on ne compterait que 15,000 appareils.

Advertisement for GAYLON LA... La Vie HUMORISTIQUE. Restons français.

LES DERNIERS DEVOIRS. Plus, petit-fils de voleurs et voleur lui-même, le fameux Titin Bagasse est en train de mourir dans son petit cabanon de la Madrague, près de Marseille.

Illustration of a dog and text: Mon mari dresse le chien. Pour le moment, il lui apprend à lever le gibier.



Mgr SPELLMAN EN COREE — Pour la quatrième année consécutive, le cardinal Francis Spellman, de New-York, a passé le jour de Noël en Corée, au milieu des soldats américains. Ci-dessus, il adresse la parole aux membres de la 45e division de l'Oncle Sam sous un abri temporaire sur une colline.

L'énergie hydro-électrique

Le Canada a augmenté sa production de 638,012 chevaux-vapeur en '53

OTTAWA, 4 — (PCF) — Le Canada a aménagé ses cours d'eau de façon à leur faire produire 638,012 chevaux-vapeur de plus en 1953, mais c'est à peine si ce surplus d'énergie hydroélectrique a suffi à combler la demande sans cesse croissante en ce domaine.

Le ministre canadien des Ressources, l'hon. Jean Lesage, a fait aujourd'hui une revue des progrès réalisés en 1953 en matière d'énergie hydro-électrique. Il signale que le Canada est maintenant en mesure de produire 14.921.459 chevaux-vapeur, soit 23 pour cent de ses ressources connues.

Comme la consommation d'énergie s'est accrue d'environ sept pour cent par rapport à 1952, "la production des nouvelles usines a à peine satisfait la nouvelle demande, ne laissant qu'une très faible quantité d'énergie en réserve".

Pour l'an qui débute, les perspectives sont plus brillantes.

Le ministre a déclaré que les usines actuellement en construction et les annexes qu'on va ajouter à celles qui existent déjà vont apporter 1.500.000 autres chevaux-vapeur en 1954. Cela comprend les 420.000 chevaux-vapeur de l'immense entreprise de l'Aluminum Company of Canada à Kitimat, en Colombie-Canadienne, qui doit fonctionner en mai prochain. Cela comprend aussi les 1.260.000 chevaux-vapeur de la nouvelle centrale de Niagara-Falls, Ont., qui doit fournir un rendement partiel dès le début de cette année.

L'année 1953 a vu commencer la construction d'une foule d'usines hydro-électriques. L'on s'attend même que ce chiffre-record de 1.500.000 nouveaux chevaux-vapeur de 1954 se répète durant plusieurs années à venir.

Le rapport souligne que les centrales ont tendance à s'établir loin des grands centres actuels. Un bon nombre des nouvelles usines se trouvent dans les régions fort éloignées des grandes villes.

"Bien qu'on ait développé jus-qu'ici plusieurs des endroits les plus propices, leur production représente quand même moins de 23 pour cent des ressources hydro-électriques totales du Canada. La technique de la transmission à longue distance s'est si améliorée qu'on a maintenant tendance à ériger de nouvelles centrales pour les relier à celles qui existent déjà."

Les eaux représentent encore la principale source d'énergie, dit le ministre, mais les usines à vapeur ont produit une quantité appréciable d'énergie et un bon nombre de puissantes usines de ce genre ont été mises en oeuvre en 1953.

"La distribution de l'énergie a aussi donné lieu à une grande activité l'an dernier. En plusieurs parties du pays, on a érigé ou commencé d'ériger de nouvelles lignes de transmission et l'on a donné plus d'ampleur aux lignes secondaires."

Pour ce qui est du Québec, voici les principaux développements de l'année :

La Commission hydro-électrique a ajouté deux unités d'une capacité de 111.000 chevaux-vapeur à l'usine de Beauharnois, sur le fleuve St-Laurent.

Elle rapporte d'intéressants progrès dans les deux entreprises suivantes: une centrale de 32.000 chevaux-vapeur sur la rivière Outaouais et une autre de 300.000 sur la rivière Bersimis.

Et les compagnies privées signalent les progrès suivants:

On a terminé une centrale de 285.000 chevaux-vapeur sur la rivière Péribonka; terminée deux usines de 79.000 chevaux-vapeur sur la rivière Shipshaw; inauguré l'exploitation d'une usine de 56.200 chevaux-vapeur sur la rivière Manicouagan; commencé l'érection de trois centrales d'une capacité totale de 149.500 chevaux-vapeur sur les rivières Susie et Mégiscane; on achève l'érection d'une usine de 17.000 chevaux-vapeur sur la rivière Ste-Marguerite et l'on a donné de l'envvergure aux systèmes de distribution.

Décès de M. et de Mme Charles Genest

QUEBEC, 4. — (DNC) — M. Charles Genest, employé de la cité pendant plus de trente-cinq ans, et son épouse, née Adélaïde Thérien, sont décédés à 15 heures d'intervalle, à l'hôpital Saint-François d'Assise. Mme Genest a succombé dans la nuit et son époux l'a suivie dans la tombe au cours de l'après-midi. Ils étaient respectivement âgés de 78 ans et 7 mois et de 79 ans et 5 mois.

Pas un seul accusé devant le tribunal

Les années passent, mais ne se ressemblent pas, peut-on dire en parlant de la métropole. En effet,

pour la première fois depuis le début du présent siècle, aucun détenu n'a été cité à la barre des accusés, le lendemain du Jour de l'An.

Les deux magistrats présents, les juges T.-A. Fontaine et Maréchal Nantel, ont en vain attendu l'apparition du premier accusé pour exercer leur clémence. Mais personne n'est venu. Pour une fois, le nombre des journalistes dépassait celui des avocats dans la salle des pas perdus du nouveau palais.

Le coin des BRIDGEURS
(Chronique de E.-A. BRIEN)

Trop nombreux sont les joueurs qui se laissent impressionner par la distribution de leurs couleurs au point de demander des contrats infaisables. Quand la donne d'aujourd'hui fut jouée au bridge à robe, le joueur en Nord se rendit coupable d'une erreur de ce genre.

Donneur : Sud
Tous vulnérables
Nord
R 8 7 6 5
A —
R V 8
D V 9 7 6

Ques
Sud
A 10 9 4
A D 10 8 3
—
A R 10 3 2

Est
A V 3 2
V 9 7 5 2
10 6 4
4

Les déclarations :
Sud Ouest Nord Est
1—♥ 2—♦ 2—♠ passe
3—♣ 3—♣ passe 4—♣ passe
4—♠ passe 6—♣ contre
passe passe

Le sort du contrat fut décidé dès la première levée car Ouest entama de la dame de pique. L'as d'Est prit le roi du mort et Ouest coupa le troisième coup de la couleur, ce qui causa une chute de deux levées. Quatre piques sont imperdables.

Le saut à six trèfles de Nord est un surexcès d'optimisme. Avec un peu mieux qu'une levée d'honneurs, Nord n'avait aucune raison de songer à un chelem, encore moins de le demander. Tout en admettant la force de son soutien à trèfle (qui après tout, n'est qu'une duplication de valeurs,) il faut dire que rien dans les enchères de Sud ne laissait supposer que le côté ne tenait aucun perdant à pique, encore moins à carreau. Nord devait tout simplement laisser tenir les 4-piques de son partenaire et ne pas même songer à dire 5-trèfles, encore moins six.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Ne vous abandonnez pas à vos rêves en plein jour. Vous perdez de votre efficacité et vous devenez insouciant. Sortez de votre léthargie.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Si vous songez à rafraichir votre demeure, pensez au confort aussi bien qu'à la beauté. Mauvaise journée pour entreprendre des démarches.

Les GÉMEAUX du 21 mai au 20 juin

Vous vous attendez à une promotion imminente. Vous avez tort de vivre de l'avenir. Jouissez plutôt du présent. L'avenir n'en sera que meilleur.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Vos démarches seront couronnées de succès. Un ami vous a beaucoup aidé dans cette affaire. Vous aurez bientôt l'occasion de lui rendre service.

Le LION du 21 juillet au 22 août

Vous savez faire plaisir et semer la joie autour de vous. Une lettre vous intriguera. Réfléchissez longuement avant de donner une réponse négative.

La VIERGE du 21 août au 22 septembre

Débattez-vous donc de ce complexe d'infériorité. Ayez confiance en vous. Cela vous paiera aujourd'hui même. Qui risque rien n'a rien.

La BALANCE du 21 septembre au 22 octobre

Votre voisin vous demande de l'aider à obtenir une situation avantageuse. Vous pouvez lui être utile et agréable plus que vous ne l'imaginez. Pensez-y!

Le SCORPION du 21 octobre au 22 novembre

Une lettre écrite par quelqu'un qui s'intéresse à votre avenir va marquer le point tournant de votre carrière. Ne négligez pas les autres atouts.

Le SAGITTAIRE du 21 novembre au 21 décembre

Les astres favorisent les transactions financières avec votre partenaire. N'hésitez pas. Demain, il sera trop tard et vous devrez attendre longtemps un autre moment favorable.

Le CAPRICORNE du 21 décembre au 19 janvier

Tenez vos promesses. Ce rendez-vous est ennuyeux, mais vous y gagnerez l'estime de quelqu'un. Ne laissez rien au hasard dans l'horaire de votre soirée.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

La raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure, mais vous n'êtes pas le plus fort. Evitez de vous battre contre des moulins à vent.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Non, vous n'êtes pas sur la bonne piste. Levez la tête au ciel. Laissez-vous guider par les astres. Vous retrouverez vite votre chemin.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 130 est rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée Roland Dubois Secrétaire-Trésorier Téléphone Lancaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS
Edition du dimanche Canada 1 an \$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an 5.00
Edition quotidienne Canada 6 mois 2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
Edition quotidienne États-Unis 6 mois 3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO Ont.: Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS Ralph-R. Mulligan, 141 East 44th Street Room 911 New-York 17 N.-Y.; 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 4 JANVIER 1954

Le pont Victoria

par Roger DUHAMEL

Il y a des dangers auxquels l'habitude nous rend presque indifférents; nous nous rendons à peine compte qu'ils existent. Un visiteur de passage y est beaucoup plus sensible. C'est ce qui s'est produit pour notre camarade Georges Langlois, de la Presse, qui habite Ottawa depuis plusieurs années et qui n'avait pas eu l'occasion de franchir le pont Victoria. Cette expérience ne l'a guère réjoui. Il s'étonne que l'on persiste à maintenir une voie publique comportant des risques constants, surtout le soir, quand les voitures se suivent en file indienne et que les phares aveuglent les conducteurs.

A la vérité, le pont Victoria est entièrement démodé et ne convient plus à son utilisation actuelle. Il a été construit au siècle dernier, alors que les automobiles n'existaient pas encore et où la circulation était évidemment beaucoup moins intense. Les autorités semblent convaincues de ce fait et l'on nous annonce périodiquement la disparition de ce pont et son remplacement par une structure conforme aux exigences contemporaines. Ce sont là des propos qui sont encore demeurés à l'état de projets. Rien n'indique qu'il n'en sera pas encore longtemps ainsi. En attendant, la prudence la plus élémentaire impose que l'on recoure à certaines mesures de sécurité.

M. Langlois suggère un correctif tout à fait opportun: « Il suffirait d'éclairer davantage la chaussée et d'ordonner aux automobilistes d'éteindre leurs phares... Si les administrateurs d'un pont qui fait largement ses frais et dont le capital d'investissement a été plusieurs fois remboursé y mettaient un peu de bonne volonté, il serait facile et peu coûteux d'y installer un éclairage plus intense, mais diffus et non aveuglant, pour permettre aux autos d'y circuler sans phares de route ». Les feux de position ou lumières de stationnement seraient amplement suffisants.

Nous nous rallions d'emblée à cette recommandation. Nous connaissons des automobilistes qui devraient emprunter normalement le pont Victoria et qui s'imposent un détour par le pont Jacques-Cartier, parce qu'ils redoutent les aléas d'une voie périmée et toujours encombrée. Les déplacements entre les deux rives sont nombreux et ont tendance à s'accroître sans cesse. Avant d'avoir un nouveau pont moderne, qu'on prenne les moyens pour éviter les accidents sur celui-ci. Ce sera déjà quelque chose.

Les mots qui vivent

— Que j'aime à lever mes yeux vers la voûte céleste. Chaque astre m'apparaît comme un encensoir fumant. Il me semble entendre comme un bruit de prière, voir s'échapper, de chaque globe, l'adoration, la louange, la reconnaissance. J'y reconnais le Dieu qui a tout créé par amour.

MGR BOUCAUD,

Sir Alfred Duff-Cooper

La France a perdu un ami sincère et fidèle par la disparition soudaine de l'homme d'État britannique lord Norwich, mieux connu sous le nom de sir Alfred Duff-Cooper. Il avait depuis fort longtemps noué des liens de cordialité avec le pays voisin. Tout jeune homme, il combattit quatre années en France sous l'uniforme des Grenadiers Guards. Plus tard, au sommet d'une brillante carrière d'homme politique et de diplomate, il devait, à titre de ministre de la Guerre, entamer les premières conversations entre les états-majors français et anglais. Pendant les hostilités, sir Alfred fut dès 1943 le représentant du roi auprès du Comité français de libération nationale à Alger. Il était tout naturel qu'il devienne par la suite ambassadeur de son pays à Paris, où il fut admirablement secondé par son élégante épouse, née lady Diana Manners, la cadette du duc de Rutland. Retiré de la vie publique en 1947, le disparu décida de se fixer en France. Dans les jours de gloire comme dans les jours d'épreuves et de deuils, son amitié ne se démentit pas. On notera aussi que sir Alfred Duff-Cooper était également écrivain et qu'il a même consacré des ouvrages au fameux Talleyrand. Si jamais un homme eut deux patries aussi également chéries, ce fut bien lui. Les Français conserveront longtemps sa mémoire.

Sursaut de liberté en Russie

par Alonzo CINQ-MARS

Depuis la disparition de Staline, il y a sûrement quelque chose de changé en Russie. Voici qu'il y est maintenant permis de parler de liberté, non pas, il est vrai, dans le domaine politique, mais dans celui des arts et des lettres. Deux écrivains russes dont les sentiments communistes ne sauraient être mis en doute viennent de proclamer une doctrine qui eût passé pour hétérodoxe sous le régime de la dictature stalinienne.

Ilya Ehrenburg, un des journalistes les plus en vue de la Russie soviétique, vient de publier dans une revue littéraire de Moscou un article de nature à causer quelque surprise aux occidentaux qui savent à quelles règles rigides ont été astreints jusqu'ici les écrivains dans ce pays. Se faisant le défenseur de l'individualisme en littérature, il réclame pour les écrivains le droit de se libérer des contraintes disciplinaires communistes et d'écrire comme ils l'entendent, selon leur propre inspiration. Quelque temps auparavant, un critique musical russe de renom, Aram Khatchaturian, a réclamé à peu près la même chose en faveur des compositeurs.

Cette protestation contre le conformisme imposé depuis longtemps en Russie soviétique aux écrivains et aux artistes est un signe des temps. Écrivains, musiciens, peintres, sculpteurs et artistes en général avaient dû jusqu'ici se plier aux instructions des grands maîtres du parti communiste qui entendaient diriger leur inspiration. Ceux qui osaient ignorer ces directives étaient vivement réprimandés par la presse officielle, et ils devaient, pour rentrer en grâce auprès du parti, « confesser » leurs erreurs tout comme s'ils s'étaient rendus coupables de « déviation » politique, faute à peu près impardonnable là-bas.

Une telle tyrannie officielle sur les lettres et les arts ne pouvait que leur être néfaste. C'est ce qui est arrivé. Les écrivains et les artistes dans tous les genres n'ont pu satisfaire aux exigences officielles et un grand nombre parmi les meilleurs se sont abstenus de produire. Il en est résulté une baisse notable du niveau de la production littéraire et artistique en Russie soviétique. C'est du moins ce qu'affirment les auteurs des articles en question. Cette tyrannie paraît avoir fait son temps puisque de tels articles peuvent paraître

à Moscou sans que leurs auteurs soient rappelés à l'ordre.

La dictature, qui est détestable et néfaste dans le domaine politique, l'est tout autant dans celui des lettres et des arts. Les maîtres de la Russie soviétique paraissent enfin se rendre compte d'une de leurs erreurs, qui n'est malheureusement pas la plus grande.

Comprendre et non pas craindre

par Conrad LANGLOIS

L'opinion exprimée à Toronto par M. l'abbé Arthur Maheux, professeur d'histoire à l'Université Laval, sur « l'importance de comprendre plutôt que de craindre la religion de l'autre partie » surprendra peut-être quelques personnes, surtout à la suite du récent jugement de la Cour suprême, qui a permis aux Témoins de Jéhovah de reprendre leur propagande à Montréal et dans le reste de la province. À bien y réfléchir, cependant, on ne peut s'empêcher de penser comme le savant ecclésiastique, lorsqu'il dit que « la plupart des disputes religieuses sourdent de la crainte de voir une dénomination religieuse supprimée par une autre ». Comme, en réalité, aucun groupe religieux n'espère ni ne désire supprimer les autres, il faut admettre que les craintes sont sans fondement. Nous en avons d'ailleurs la preuve dans la co-existence pacifique, au Canada, depuis bientôt deux cents ans, des catholiques romains et des tenants de la réforme protestante. Malgré, parfois, les efforts de certaines sectes pour opérer des conversions dans notre milieu, les Canadiens français du Québec sont restés fidèles à la foi de leurs ancêtres dans la proportion de 99.2 p.c. Dans les provinces en majorité anglaise et protestante, la proportion des nôtres qui ont perdu leur langue et leur religion est plus considérable, mais l'assimilation se produit surtout par l'effet des mariages mixtes et ces défections sont largement compensées par la proportion de gens d'origine britannique qui sont passés au catholicisme. De sorte que, dans l'ensemble, l'équilibre religieux et linguistique n'est aucunement en danger et que ni les uns ni les autres n'ont raison d'avoir peur.

Quant à comprendre la religion d'autrui, ce serait peut-être encore le meilleur moyen de s'attacher plus fortement à la nôtre. La suggestion de l'abbé Maheux consistant à enseigner les principes fondamentaux de la foi catholique et de la foi protestante dans toutes les écoles pourrait donner un double résultat. Le fait de connaître les croyances des autres nous permet de les comprendre plus facilement. C'est également un préservatif contre les sectes nouvelles. Il y a des exceptions à tout, mais les catholiques les plus enclins à s'en laisser imposer par les convertisseurs dans le genre des Témoins de Jéhovah sont justement ceux qui ne sont pas très versés dans les questions religieuses. Beaucoup de protestants gagneront sûrement à se mieux renseigner sur le catholicisme.

Une meilleure connaissance, non seulement de notre religion mais encore de la religion des autres, ne pourra qu'être avantageuse pour tout le monde. Lorsque les fidèles éclairés à tout point de vue seront plus nombreux, les prédicants ambulants auront la tâche moins facile. Ce sera tant mieux pour la foi comme pour la bonne entente.

Le secret nécessaire?

La presse britannique montre de l'humeur après le dernier discours de sir Winston Churchill et le prend assez rudement à partie. Qu'a donc déclaré de si répréhensible le premier ministre britannique? Il a expliqué son point de vue sur les relations du gouvernement et de la presse. À son avis, il importe d'entourer d'un écran de fumée les conférences internationales et de fournir aux agences de nouvelles et aux correspondants le minimum d'informa-

tions. Il a sûrement donné l'exemple lors de l'entretien des Bermudes, sur lequel nous n'avons à peu près rien appris. Le but de cette atmosphère de secret, c'est de convaincre les Russes qu'ils n'ont pas à se priver d'être sincères, puisque leurs expressions d'opinions ne risqueront pas d'être déformées par les journalistes, selon leurs tendances propres et celles des feuilles qui les emploient.

C'est au fond une vieille querelle qui rebondit aujourd'hui. Pendant de longues années, disons même pendant des siècles, il était d'usage pour les chefs d'État, princes ou ministres, d'entourer leurs négociations de mystère. Ils poursuivaient leurs marchandages dans l'ombre, sauf quand un espion réussissait à éventer la mèche. Après le premier conflit universel, dans un bel élan d'idéalisme, on a prôné la diplomatie sur la place publique. Il ne fallait plus que les ministres et les diplomates fussent en mesure de mener leurs manigances à l'insu de leurs peuples, les premiers intéressés. Quelle méthode est la meilleure, il serait bien présomptueux de le déterminer avec assurance.

Nous soutenons que la presse a pour premier devoir d'informer le public. Il y a une question de nuance. Bien entendu, c'est la responsabilité morale et professionnelle des journalistes de ne pas divulguer certains secrets qui, s'ils étaient connus prématurément, pourraient risquer de compromettre un accord. À cette réserve près, nous ne voyons pas l'avantage de priver systématiquement la presse d'exercer son rôle naturel et utile.

Dans le cas présent, nous comprenons l'esprit qui anime sir Winston. Il semble convaincu que les Russes se montreront de plus amiable composition s'ils ont l'assurance que leurs propos ne seront pas déformés par une presse capitaliste et bourgeoise. Dans l'espèce, il faudrait qu'ils s'engagent eux aussi à ne pas fournir à leur presse contrôlée des informations erronées pour la consommation soviétique. Car cela joue dans les deux sens. Concluons qu'il est vraisemblable que M. Churchill, dans ses efforts soutenus d'en arriver à un compromis, a fait preuve d'une certaine impatience à l'endroit de la presse et que son interdiction n'a rien de permanent.

Nouveau roman de Joseph Peyré

Le nouveau roman de Joseph Peyré "Jean le Basque", qui paraîtra dans quelques semaines en France, sera probablement salué par les critiques comme le chef-d'œuvre de ce grand écrivain. Ce roman, qui nous raconte l'aventure prodigieuse d'un jeune Basque entraîné, comme beaucoup de ses compatriotes, par le mirage des dollars et qui s'engage comme berger dans le Nevada, est beaucoup plus qu'une histoire brillamment contée par un superbe romancier. C'est un coup de sonde magistral dans l'âme mystérieuse de ce peuple fier qui, au cours des siècles, a su conserver les caractères de sa race, tout en envoyant ses fils aux quatre coins du monde et particulièrement en Amérique, qu'ils découvrirent d'ailleurs avant Christophe Colomb. Grands marins ce sont eux qui chassèrent les premiers la baleine et qui baptisèrent ce monstre des mers; bergers infatigables, ils poussèrent leurs troupeaux vers l'ouest et comptèrent parmi les découvreurs du Far-West; magnifiques athlètes, ils ont fait connaître dans le monde entier le sport de la pelote basque, et un des leurs, Jean Borotra, le champion de tennis, rendit populaire, dans le monde entier, leur fameux petit béré. Respectueux des traditions, ardemment catholiques, les Basques qui sont aujourd'hui bergers dans le Nevada ne font que suivre les traces de leurs pères qui fondèrent, sur les anciens terrains de chasse des Sioux et dans les herbages du Wyoming, une ville qu'ils baptisèrent Buffalo. Écrit dans une langue admirable, "Jean le Basque" est mieux qu'un beau roman: c'est un grand livre. Tel est l'ouvrage que Le Cercle du Livre de France, 462 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, vient de publier comme sélection de janvier 1954.

En marge de l'actualité

"Une vacherie"

(Par Guy LEMAY)

Les vaches ont des idées bien à elles. La preuve? Elle a été faite devant un tribunal de Victoria, en Colombie-Britannique.

Un éleveur de la région, M. Byron McNutt, était accusé par la Société protectrice des animaux, d'avoir "abandonné" son troupeau laitier. La cause a été entendue. La Société a protesté contre ce qu'elle a appelé le "traitement inhumain" que McNutt faisait subir à son bétail. L'homme a répliqué, bien simplement, que sa manière d'agir avec ses vaches ne regardait personne, sauf les intéressées, les vaches elles-mêmes.

Et pour appuyer sa thèse, il a soumis au tribunal qu'à la suite d'expériences, il avait constaté que ses bêtes préfèrent apparemment la boue et l'eau aux verts pâturages.

Les vaches ont des idées bien à elles, a dit M. McNutt. "Et si elles choisissent de se tenir dans la boue au lieu de demeurer dans une étable sèche, bien confortablement à la chaleur, ça doit être parce que ça fait leur affaire et qu'elles sont bien heureuses ainsi."

L'accusation avait été portée par un inspecteur qui avait remarqué que les vaches de McNutt étaient demeurées pendant des heures, dans la boue et l'eau jusqu'aux genoux. Cela pouvait lui sembler un mauvais traitement, mais un autre témoin, appelé par la défense, est venu expliquer que dans sa province, la Saskatchewan, les éleveurs laissent leur troupeau au grand air. Il avait même constaté que ses vaches préféraient demeurer dans un ruisseau et que cela ne semblait les incommoder en rien.

Un autre témoin, pour le compte de la défense, a expliqué à son tour que les vaches de M. McNutt semblaient en bonne santé, mais qu'elles avaient l'air imbéciles. "Ce sont de fichues de folles de vaches".

Devant tous ces témoignages, le magistrat, le plus dignement du monde, a déclaré que tout ce que l'on venait de dire devant lui, ne l'intéressait pas. "Ce n'est pas le genre de témoignage que je veux entendre ici", a-t-il ajouté. Et dans sa sagesse, il a déclaré que les vaches, à l'avenir, devraient demeurer dans l'étable, qu'elles aiment cela ou non.

Dans toute cette affaire, il y a tout de même un facteur que l'on semble avoir oublié totalement. Les principaux personnages en cause n'ont même pas été consultés. Ça aurait été bien simple pourtant. Il n'y aurait eu qu'à demander à ces bêtes si elles préféreraient vivre au grand air ou dans l'étable. Et la question aurait été tranchée.

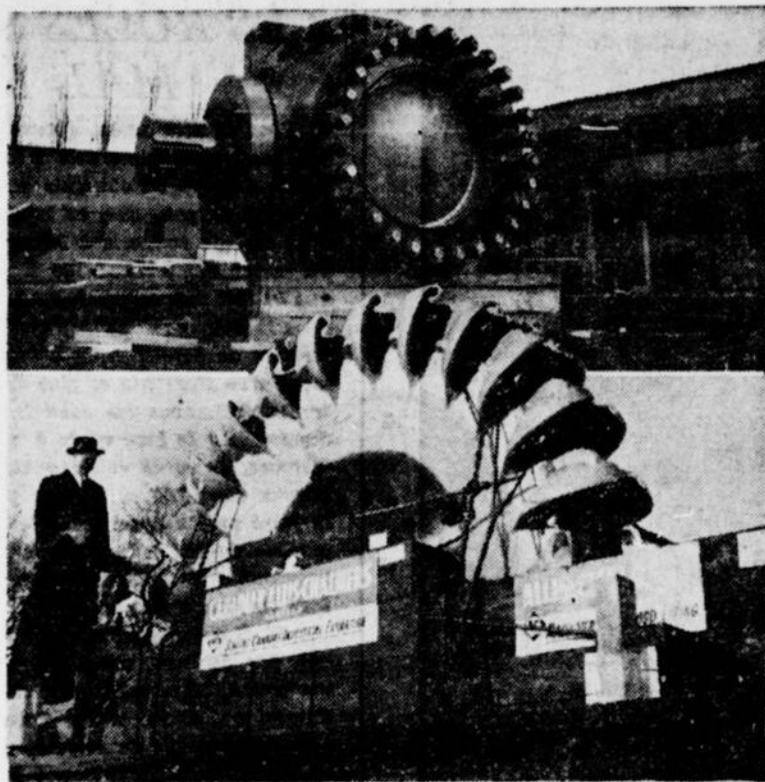
Toute cette histoire me fait rappeler ces vers de Lafontaine qui voyait clair, même en son temps :

"Selon que vous serez
Puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous
Trendront blanc ou noir".
Ou quelque chose de semblable.

Les parcomètres à Québec: une belle source de revenus

QUÉBEC. — Les automobilistes et les autorités municipales de la vieille capitale jubilent. Les premiers parce qu'ils peuvent stationner aisément; les seconds parce que la ville a une nouvelle source de revenus. Ce qui fait la joie des automobilistes et des autorités municipales, ce sont les parcomètres, nouvellement installés à Québec.

Le percepteur officiel, M. Caso Turcotte, a révélé que dans une seule rue, soit le boulevard Charest, les parcomètres avaient rapporté en l'espace de cinq jours l'intéressante somme de \$587.02. On compte 297 parcomètres le long du boulevard Charest. Les compteurs qui ont été installés dans les rues de la vieille capitale portent la marque "Miller". Quelques-uns sont automatiques tandis que d'autres sont manuels.



VERS LA CENTRALE D'ALCAN, A KEMANO. — Cette énorme soupape sphérique (photo du haut), l'une des quatre du même type, est expédiée vers la côte du Pacifique afin de compléter l'installation de la première phase de la centrale de l'Aluminum Company of Canada, Ltd., à Kemano. Chacune de ces soupapes, construites par Dominion Engineering Works de Montréal, a une ouverture de 51 pouces de diamètre à travers de laquelle l'eau du réservoir, situé à 2,600 pieds plus haut, exercera une pression de 1,100 livres au pouce carré. La centrale de Kemano fournira l'énergie électrique à l'aluminerie d'Alcan, à Kitimat, et aura une capacité initiale de 90,000 tonnes par année. Cette production atteindra éventuellement 550,000 tonnes. Dans la photo du bas, deux représentants de l'Aluminum Company of Canada, Ltd., J.-S. Kendrick et R.-B. Graham, examinent la plus grosse roue de turbine hydraulique du genre jamais construite, avant son départ de l'usine de Montréal Canadian Allis Chalmers, à destination de Kemano. Trois de ces "roues d'eau" de 13 1/2 pieds actionneront les premières turbines de la centrale d'Alcan, à Kemano, qui alimentera l'aluminerie de Kitimat. Au premier stage, la centrale aura une capacité de 450,000 c.-v. et atteindra éventuellement 2,200,000 c.-v.

Moscou éviterait d'ici 10 ans d'être entraîné dans un autre conflit mondial

NOTE DE LA REDACTION: Dans une série d'articles, M. William-L. Ryan a relaté ses observations en Union soviétique. Dans sa conclusion d'aujourd'hui, l'analyste de la Presse Associée explique comment le programme que s'est tracé le gouvernement soviétique, par suite des diverses pressions exercées par le peuple, peut contenir un espoir de paix pour le monde occidental.

Il faudra au moins dix ans à l'Union soviétique pour asseoir solidement son programme de développements intérieurs, "promis pour d'ici deux ou trois ans". Et ce fait fournit peut-être le plus grand espoir de paix durable pour le monde.

Durant ces dix prochaines années, il y a tout lieu de croire que Moscou évitera tout risque d'être entraîné dans un grand conflit, même s'il ne renonce à aucun de ses gains en dehors de ses frontières. Mais avec les nombreux dilemmes et contradictions qu'affronte l'Union soviétique, en poursuivant son présent développement, n'importe quoi peut arriver.

En Union soviétique, aujourd'hui, il y a bien des traits de ressemblance avec les Etats-Unis du début du présent siècle. On y prend conscience de ses forces. Et, dans le monde d'aujourd'hui, il est possible que le développement soit plus rapide. Le plus grand obstacle à ce développement, c'est la bureaucratie qu'édifie le parti communiste sous la conduite de Staline. S'il veut réaliser les progrès qu'il a promis, le gouvernement du premier ministre Georgel Malenkov devra passer la hache dans la forêt des formalités.

A tous les échelons, la confiance est illimitée que la besogne sera accomplie. Le peuple russe se tourne vers Moscou et le "nouveau gouvernement" en insistant pour obtenir ce qu'il demande.

Quelques diplomates croient possible que le gouvernement se sente assez fort pour détourner quelques-uns des immenses déboursés consacrés à l'armée et aux armements. Un tel geste permettrait d'affecter des matériaux et des hommes à la production de biens de consommation. Mais l'attitude de l'armée soviétique, de plus en

plus influente dans le Moscou d'aujourd'hui, reste le gros point d'interrogation.

En tout cas, ce repliement, sur lequel misait l'Occident, semble se produire. Et en même temps que ce développement surviennent toutes sortes de contradictions et de dilemmes, dont quelques-uns peuvent s'énoncer ainsi:

1. Tout en évitant un conflit d'importance, le régime de Moscou ne peut désirer la paix complète, au sens non communiste. Il a découvert par expérience qu'il lui faut un épouvantail armé.

2. Mais, tout en disant au peuple russe qu'il est menacé à l'extérieur par un ennemi armé jusqu'aux dents et prêt à fondre sur lui, le régime demande aussi à ce même peuple de fabriquer plus de frigorifiques et de balayuses électriques, plus d'articles de ménage et plus de tissus, plus d'autos de plaisance et de radios. Une telle propagande pourrait mener au scepticisme. Le peuple pourrait logiquement s'attendre à se faire dire de se serrer la ceinture et de fournir plus d'armes, si l'ennemi est à la porte.

3. Ayant promis une vie plus généreuse et l'ayant proclamé de façon si étendue et si constante, le nouveau régime se voit dans l'obligation de faire au moins semblant de tenir sa promesse. Il ne possède plus l'absolu pouvoir centralisé de Staline, et la police a été affaiblie par la sanglante purge de Béria et de la MVD. Pour que le programme se réalise, il faut que cer-

Le trésor de la SANTÉ par le DR. C.-A. DEAN

L'oxygène

L'oxygène est un médicament sûr et efficace. On sait que les globules rouges du sang transportent l'oxygène de l'air que nous respirons dans toutes les régions et tous les organes du corps humain. Plus il y a d'oxygène disponible, plus le sang en transporte aux divers organes. L'un des résultats des maladies du coeur, c'est de diminuer la capacité de pompage du coeur et conséquemment celle d'oxygène. Toute perte de sang a pour conséquence de diminuer la quantité d'oxygène charriée par le sang.

Q. — Il y a deux semaines, je me suis blessé à un genou et depuis je suis incapable de le redresser. La douleur est du côté interne. Qu'en pensez-vous?

R. — D'après votre description, il semble bien qu'il s'agit d'une blessure affectant le cartilage interne ou médian de l'articulation du genou. C'est une blessure qu'on voit fréquemment, mais elle n'est pas irréparable. Ordinairement on la traite avec des massages locaux, de la chaleur et des bandages appropriés. Dans certains cas bien définis, il faut mettre le genou dans le plâtre pendant six semaines. Souvent, il faut enlever le cartilage. Vous feriez bien de voir votre chirurgien sans tarder.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les allergies", paraîtra dans la "Patrie" de mardi, 5 janvier.

taines sections le cèdent à d'autres. Est-ce que l'U.R.S.S., osera diminuer sa production d'industrie lourde, ses usines d'armements et le nombre de ses forces armées?

4. — Le régime de Moscou semble n'avoir aucune intention d'abandonner son emprise sur cette partie du monde qu'il domine maintenant. Mais cette domination entraîne le déploiement d'hommes et de ressources dont on a besoin sur le front domestique. Déjà, il y a une grande rareté de main-d'oeuvre.

5. Le régime ne semble pas non plus vouloir s'éloigner de sa politique d'appuyer l'activité communiste en d'autres pays, d'y entretenir le chaos et la rébellion. Pourtant, en ce faisant, il accroît le danger d'un conflit qu'il désire éviter.

6. Tout en jurant foi au communisme, le régime s'éloigne de la voie léniniste, au moment même où la Chine se jette à la poursuite de l'idée léniniste. Déjà, une vaste section de la population russe peut être considérée comme appartenant à la classe moyenne, avec des instincts de propriété et ces gens sont déterminés à transmettre à leurs descendants les biens qu'ils ont accumulés.

Cette classe moyenne n'a guère d'attaches avec le bolchévisme révolutionnaire et n'ambitionne pas de sacrifier ses biens pour la gloire de la révolution mondiale.

Il y a aussi un autre facteur. Bien qu'il existe encore une très grande ignorance en Russie des fa-

çons d'agir de l'Occident, les murailles sont au moins percées. Afin de profiter des méthodes occidentales, l'URSS a dû exposer un grand nombre de ses personnalités les plus compétentes à l'influence de l'Ouest. On peut voir dans les rues de toutes les grandes villes soviétiques des signes de cette influence.

16 personnes piétinées à mort à Tokyo

TOKYO, 4. (P.A.F.) — Seize personnes ont été piétinées ou écrasées à mort et 43 autres ont été blessées samedi à Tokyo quand une foule de plus de 700,000 personnes a envahi les terrains du palais impérial pour souhaiter la bonne année à l'empereur Hirohito.

La tragédie s'est produite quand les gardes ont tenté de fermer les portes principales du palais.

Un porte-parole de la maison impériale a rapporté que Hirohito était profondément peiné de la tournure des événements.

L'agence de nouvelles Kyodo a annoncé que plusieurs enfants attachés au dos de leur mère avaient été tués ou blessés durant la monstrueuse bousculade.

Un officier canadien non identifié, qui se trouvait sur les lieux, a rapporté qu'il avait vu des personnes si piétinées que les os des côtes, des jambes, et des bras leur sortaient à travers les chairs.

NOUVEAU SERVICE DE WAGONS-LITS COMMODE Montréal - Trois-Rivières ARRIVEZ RAFRAÏCHI

A compter de lundi le 11 janvier et jusqu'au 15 mars, le chemin de fer Pacifique Canadien mettra en usage, pour une période d'essai, un service de wagons-lits confortables entre Montréal et Trois-Rivières. Les voyageurs seront ainsi assurés d'une bonne nuit de repos. Pour jouir du confort idéal durant vos voyages d'affaires ou d'agrément, prenez les trains du Pacifique Canadien.

Dép. Montréal 11h.55 P.M.
Arr. Trois-Rivières... 2h.40 A.M.

Dép. Trois-Rivières... 2h.40 A.M.
Arr. Montréal 6h.15 A.M.

(Le wagon-lit sera ouvert à 10h.30 p.m. et les voyageurs pourront occuper leur lit à Trois-Rivières jusqu'à 8h.00 a.m.)

(Le wagon-lit sera ouvert à 10h.30 p.m. et les voyageurs pourront occuper leur lit à Montréal jusqu'à 7h.45 a.m.)

Pour renseignements et réservations, appelez



*Le Courrier
d'Amie*

Q.—Auriez-vous l'obligeance de publier pour moi une recette de gâteau facile à préparer et susceptible de convenir au goût général?

Martine

R.—La recette suivante vous permettra de confectionner un gâteau spongieux dont la texture dorée, striée de chocolat, plaira sûrement à vos invités. Avec un carré et demi de chocolat, 2 c. à soupe de sucre et 2 c. à soupe d'eau bouillante, effectuer un mélange très lisse. Laisser refroidir. Tamiser ensemble 1 1/4 tasse de farine à gâteau, une tasse de sucre et 1/2 c. à thé de poudre à pâte. Séparer les blancs et les jaunes de six oeufs moyens. Ajouter 1/2 c. à thé de sel et 1 c. à thé de crème de tartre aux blancs et battre à consistance. A cela incorporer graduellement une autre demi-tasse de sucre — 1 c. à thé à la fois — et continuer de battre énergiquement.

Aux jaunes d'oeufs, ajouter 1/4 tasse d'eau froide, 1 c. à thé de vanille, 1 c. à thé d'essence d'aman-de; bien mélanger et verser dans le bol contenant les ingrédients secs.

Fouetter durant une minute. Verser ce mélange dans le bol contenant les blancs d'oeufs battus. Mélanger délicatement sans brasser.

Dans un autre plat placer une portion du mélange — un quart de la quantité — et y incorporer le chocolat fondu et refroidi. Bien mélanger. Verser alternativement et à la cuiller les deux préparations dans un moule à cheminée non beurré et aplanir légèrement à l'aide d'une spatule. Faire cuire à four modéré, environ 350° F. durant 45 à 50 minutes.

Au sortir du four retourner sur un plat et laisser refroidir dans le moule durant environ une heure. Ce gâteau peut être recouvert d'une glace au chocolat ou à la vanille et enjolivé de décorations. Et si vous désirez le servir au dîner des Rois vous aurez j'imagine, eu la précaution d'y placer la fève traditionnelle.

Q.—De quelle couleur choisir le tissu qui servira à recouvrir un meuble ancien auquel je tiens beaucoup. C'est un petit sofa oblong dont la structure est de noyer noir sculpté. Les murs de notre vivoir sont tapissés d'un papier gris pâle à rayures marron; le tapis est gris et les tentures sont aussi de ton gris et marron. Croyez-vous qu'une chaise de style moderne pourrait voisiner avantageusement avec un meuble de ce genre?

Florence

R.—Un velours à capitonnage sélectionné d'une riche nuance marron s'harmoniserait bien, je crois, à l'ensemble de cette pièce. Et vous pourriez choisir un fauteuil supplémentaire de couleur bleu turquoise, soit en tissu uni ou en broché bleu et argent.

SANS-SOUCIS :

C'est évidemment une très mauvaise habitude que celle de remettre à une date indéterminée ces travaux que vous pourriez, moyennant un léger effort, accomplir sans tarder.

Les lendemains deviennent très vite des aujourd'hui. Et si vous persistez dans cette attitude, vous vous apercevrez bientôt n'avoir rien réalisé de vraiment substantiel au cours des années. Le temps et l'énergie sont les deux éléments qui conditionnent le programme d'une existence et peuvent la rendre fructueuse.

Certains d'entre nous emploient tout leur temps à travailler, d'autres à s'inquiéter des jours à venir; les uns le font servir à s'amuser, les autres à acquérir le plus d'argent possible; d'autres l'emploient à penser, à méditer, à cultiver un art.

L'important est de le répartir sagement entre le travail, la distraction et le repos, de ne le point gaspiller en futilités; en un mot de l'employer à édifier son propre bonheur et celui de ses proches.

L'homme dans la cuisine

OSLO, Norvège. (P.C.) — Des cours spéciaux en arts domestiques, pour les hommes, ont connu un vif succès dans la ville de Moss. L'école d'arts domestiques avait reçu plus de demandes qu'elle ne pouvait accommoder d'élèves.



CONSEIL DE BEAUTE. — Afin que votre poudre soit appliquée bien uniformément, utilisez une brosse très douce et étendez régulièrement. Ce petit accessoire a pour but d'enlever le surplus de poudre et de rendre le maquillage presque parfait.

Un maire et une golfeuse représenteront le Canada

(P.C.F.) — On a choisi, ex aequo, un maire et une golfeuse pour représenter "la femme de l'année" au Canada.

Le maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, 57 ans, et la golfeuse Marlene Stewart, 19 ans, de Font-hill, Ont., dominent la liste des femmes les plus remarquables choisies par les directrices des pages féminines des quotidiens du Canada dans un sondage de la Presse Canadienne. C'est la troisième année consécutive que Mlle Whitton est nommée "la femme de l'année".

Le Dr Hilda Neatby, professeur d'histoire à l'université de la Saskatchewan, et Lois Marshall, soprano de Toronto, figurent aussi en bonne place dans le scrutin.

LEUR CHOIX

La Presse Canadienne a demandé aux directrices des pages féminines des journaux de choisir les femmes les plus remarquables de l'année, en tenant compte de la place qu'elles ont occupée dans les nouvelles concernant le sport; la littérature et les arts; le théâtre, le cinéma et la

radio; la musique; les affaires publiques. On leur demandait de plus de choisir une "femme de l'année".

En plus d'avoir remporté ex aequo le titre de "femme de l'année", Mlle Whitton et Stewart ont reçu le plus de voix dans leurs domaines respectifs: affaires publiques et sport.

Pour sa part, Gisèle Mackenzie, chanteuse originaire de Winnipeg, s'est classée première dans le domaine du théâtre, du cinéma et de la radio.

Le maire Hutton, directrice du Conseil canadien du bien-être depuis 15 ans, a connu une brillante carrière comme travailleuse sociale. Ce n'est toutefois qu'à son élection à des fonctions publiques, il y a trois ans, que son nom a commencé à figurer régulièrement dans les manchettes de journaux. Les journaux d'Ottawa lui ont consacré plus d'espace qu'aux six autres maires pris individuellement.

ELEGANCE...

Mlle Whitton a retenu l'attention, au cours de l'année écoulée, par sa tenue vestimentaire. Au couronnement, où elle représentait la ville d'Ottawa, Mlle Whitton portait une coiffure tricorne et une robe rouge, avec des parements de fourrure, des garnitures de satin noir et de dentelle or, ainsi qu'un col en dentelle. Elle s'est également présentée devant un comité de bills privés, à la législature de l'Ontario, où elle a prononcé un discours de 90 minutes dénonçant les spéculateurs de terrains et les exploitateurs.

FEMME ATHLETE

L'exploit de Mlle Stewart, cette année, a été de gagner le tournoi de golf pour le championnat amateur féminin de Grande-Bretagne. C'est la seule Canadienne qui ait réussi cette performance depuis l'institution de l'épreuve, il y a soixante ans. Dans le scrutin annuel de la Presse Canadienne, sur les sports, Marlene a été proclamée l'athlète féminin le plus remarquable de 1953. C'est la troisième année consécutive qu'elle mérite ce titre.

Mlle Stewart a de plus remporté le championnat de golf du Canada au tournoi féminin tenu à London, Ont. Elle a cependant été éliminée dans le tournoi omnium canadien et dans le tournoi pour le championnat amateur des Etats-Unis.

BOURSIERE

Mlle Mackenzie, qui a dominé la catégorie scène, écran et radio, a connu une de ses meilleures années depuis le début de sa carrière, en

LES RÔLES SONT SOUVENT MAL RÉPARTIS

Une de mes amies, épouse et mère, m'apprenait l'autre jour que des sentiments maternels très forts s'éveillaient en elle à chaque début d'année. "J'aimerais tant pouvoir tenir dans mes bras un nouveau poupon, que, ce bonheur m'étant désormais refusé, je me sens devenir envieuse à l'égard de celles qui ont ce privilège. C'est, du reste" s'empressa-t-elle d'ajouter, "ma seule façon d'envier quoi que ce soit aux autres femmes plus fortunées que moi."

Si des sentiments contradictoires n'empêchaient certaines femmes de donner suite à leurs élans naturels, il y aurait évidemment plus d'enfants et plus de mères comblées. Ces sentiments contradictoires, nous les connaissons toutes; la crainte de ne pouvoir donner tout le luxe voulu à une nichée trop nombreuse; le manque d'espace, de santé et d'argent; le peu de coopération de la part de l'epoux dans l'éducation des petits, etc., tout cela devient l'obstacle, le fossé profond, qui empêche la femme — malgré ses désirs légitimes — de tenir dans ses bras tous les enfants à qui elle aurait pourtant voulu donner le jour. C'est, du reste, ce qu'elle éprouve tous les ans, sans pouvoir définir exactement ce qui se passe en elle.

Et dire qu'il existe, malgré tout, une catégorie de femmes: celles qui, par égoïsme, ne désirent pas mais acceptent à contrecœur la maternité. Elles sont aussi à plaindre qu'à blâmer, puisqu'elles ne doivent pas être capables d'aimer vraiment. Leurs sentiments maternels ne sont que de surface, ne pouvant leur entrer par la peau et encore moins dans le coeur. Elles ne comprendront peut-être jamais toute la grandeur des choses qu'elles ne sauraient goûter.

Il est regrettable que la vraie noblesse de sentiments (maternels) ne puisse se partager entre celles qui en ont et ne peuvent l'utiliser et d'autres qui en sont dépourvues et mettent quand même au monde des enfants presque tous les ans. Il est vrai que la justice n'est pas de ce monde; en tous cas les rôles sont souvent mal répartis...

Suzanne Puze

1941, alors que cette violoniste devenue chanteuse se rendit à Toronto comme boursière et s'inscrit, dans une classe de violon au conservatoire royal de musique.

La radio et les disques ont fait de la voix de cette Canadienne-française une des plus populaires dans la musique légère. Non seulement elle a enregistré des chansons à succès et chanté dans quelques-uns des clubs les plus exclusifs du continent, mais elle est devenue une vedette de la télévision américaine comme chanteuse au programme "On Your Hit Parade".

Pour les gourmets...

POTAGE ANDALOU

Dans une cuillerée de beurre, faire revenir 2 oignons émincés, ajoutez-y deux tasses de tomates en conserve. Mettre cuire à feu vif, tout en remuant et en saupoudrant d'une cuillerée de farine, mouillez avec trois quarts de pinte de bouillon ou, à défaut, un cube de bouillon de volaille fondu dans trois quarts de pinte d'eau. Faire cuire doucement trois quarts d'heure avec un peu d'ail écrasé et un bouquet garni. Passez au tamis, éclaircissez avec soit du bouillon, soit de l'eau, ajoutez du vermicelle ou du tapioca, plus une julienne faite de deux piments doux.

Donnez alors un quart d'heure de cuisson, et mettez au moment de servir une cuillerée de persil haché. Servez avec une assiette de fromage râpé.

JAMBON ET POMMES DE TERRE AU FOUR

1 tranche de jambon (2 pouces d'épaisseur)
2 tasses de pommes de terre en tranches minces
1 tasse d'eau bouillante
1 tasse de lait évaporé
Enlevez la partie extérieure du gras du jambon. Coupez ce gras en petits morceaux et placez-le dans le fond d'un plat-casserole. Mettez le jambon dans une poêle chaude et faites-le revenir des deux côtés. Placez le jambon sur le gras, mais recouvrez-le de pommes de terre. Ajoutez l'eau et faites cuire 20 minutes à four chaud. (400 degrés F.). Ajoutez le lait et continuez la cuisson jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres.

Pour égayer votre table

(P.C.F.) — Ne perdez aucune des occasions qui vous sont offertes de donner aux mets que vous servirez, d'ici les prochains jours, toute la gaieté que réclame la présente saison. Le rouge et le vert sont les deux couleurs dont

vous pouvez abuser dans vos garnitures. Ainsi, il est possible, en vous servant de teinture végétale, de donner à la noix de coco râpée un de ces deux coloris. Les salades de fruits frais dans lesquelles elle entrera et les gâteaux et biscuits qu'elle garnira n'en respireront que plus de joie.

Le temps des fêtes est également la saison par excellence de manger et servir de ces succulentes et étourdissantes pâtisseries aux formes originales. Les gâteaux en forme d'étoile, de croissant, plaisent plus à l'époque de Noël qu'en aucun autre temps. Et donnez dans leur décoration libre cours à votre imagination.

Fleurs colorées



PATRON No 823 — Ces fleurs colorées simuleront la plus délicate broderie sur vos toiles ou sur votre lingerie. Le travail est facile à réaliser au moyen d'un fer chaud.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Les motifs mesurent de 1 1/2 x 2 1/2 po. à 4 x 7 po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Grande et délicate?



Une étoile enveloppante jetée sur une toilette aux lignes princesses sera de bon goût.

Mondanités

Prochains mariages

A Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Micheline Desrosiers, fille de Mme Alexandre Desrosiers, à M. Robert Singler, fils de M. et de Mme Conrad Singler.

M. et Mme Arthur Thibodeau, de Mascouche annoncent les fiançailles de leur fille unique, Marie-Blanche, à M. François Jolicoeur, fils de M. et de Mme Joseph-Charles Jolicoeur, de Terrebonne.

M. et Mme Oscar Donfut font part des fiançailles de leur fille, Andrée, à M. Roger-W. Raymond, fils de M. et de Mme Paul Raymond, et celles de leur fille, Josette, à M. Marc Duby, fils de M. et de Mme Raymond Duby, de Paris, France.

M. et Mme Armand Monastesse font part des fiançailles de leur fille, Jeannine, à M. Guy Boudreau, fils de M. et Mme J.-R. Boudreau. Les fiançailles ont été bénies par le R. P. G.-E. Boudreau, frère du fiancé.

Prochains mariages

Le samedi 9 janvier, à neuf heures, en l'église Saint-François-Xavier de la Rivière-du-Loup, sera béni le mariage de Mlle Anita Lessard, fille du docteur et de Mme André Lessard, de la Rivière-du-Loup, avec M. Henri Têtu, fils de M. et de Mme Robert Têtu, également de la Rivière-du-Loup. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Suzanne Hamel, fille de M. et de Mme Joseph Hamel avec M. Guy LeSiège, fils de M. René LeSiège, décédé et de Mme LeSiège, d'Outremont, sera béni en l'église Saint-Viateur d'Outremont, le 27 février prochain.

Sauvé-Mathieu

Le mariage de Mlle Hélène Mathieu, fille de M. et de Mme J. P. O. Mathieu, de Québec, décédés, avec M. J.-Maurice Sauvé, de Vancouver, fils de M. Evariste Sauvé, de Vaudreuil, et de Mme Sauvé, décédée, a été célébré en l'église de Vaudreuil. A cette occasion, des palmiers et des fleurs de saison étaient disposés dans le chœur et la nef pendant la messe un programme de musique religieuses fut exécuté à l'orgue. La mariée, accompagnée de son frère, M. Wilfrid Mathieu, T.D., portait une création française en soie faille bleu nuit au corsage ajusté et à manches chauve-souris avec jupe ballerine à effet crinoline, un petit béguin de satin blanc incrusté de pierreries et elle tenait un bouquet colonial composé de roses et d'oeillets blancs. Son unique bijou consistait en un collier de perles. M. Evariste Sauvé servait de témoin à son fils. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Jules Mathieu, de Vaudreuil, oncle et tante de la mariée, ont reçu à leur résidence où les salons et le hall étaient ornés d'oeillets blancs et rouges, de pompons et de mufliers. Les nouveaux mariés partirent ensuite, en automobile, pour le Nord de Montréal. A son départ, Mme Sauvé portait un costume de tweed anglais sous un manteau "Alpa-Cama", un petit chapeau



M. et Mme YVES LEPAGE dont le mariage fut béni dernièrement en l'église Saint-Clément, de Viauville, Mme Lepage, née Thérèse Chabot est la fille de M. et de Mme Gérard Chabot. Le marié est le fils de M. et de Mme Ernest Lepage, tous de Montréal. (Photo Studio de Guire)

et des accessoires de couleur sable. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Vancouver. Parmi les invités de l'extérieur mentionnons: M. Wilfrid Mathieu, T.D., Mme M.-M. Houle, Mlle Blanche Mathieu, de Québec, M. Raymond Mathieu, I.F., de Roberval, Me Pierre C. Houle, de Trois-Rivières, M. et Mme Georges Labbé, ainsi que M. et Mme Roger Sauvé, de Victoriaville.

Robidoux-Larochelle

Dernièrement, en l'église Saint-Gabriel-Lallemand de Sorel a été célébré le mariage de Mlle Thérèse LaRochelle, fille de M. Willie LaRochelle, décédé et de Mme LaRochelle, avec M. Robert Robidoux, fils de M. et de Mme Arthur Robidoux, décédés. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Adélaïde Lavallée, curé de la paroisse. Des chrysanthèmes et des pompons blancs ornaient l'église. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mme Rita Durocher-Paul et M. Raymond Farley. M. George Codling, L.M., touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son oncle, M. Joseph Mongeau, portait une robe de dentelle Chantilly et tulle de nylon neige sur un fourreau de satin, un voile de tulle illusion maintenu sous un bandeau de tulle brodé de perles. Elle tenait un livre d'heures orné d'une orchidée blanche. Mme LaRochelle, mère de la mariée, portait une robe bleu azur, un chapeau blanc à motifs perlés et un bouquet de roses Sweetheart roses. Après une réception, les mariés partirent, par avion, pour Miami Beach. Pour voyager, Mme Robidoux portait un costume noir, un manteau de mouton de Perse gris, un chapeau et des accessoires blancs. A leur retour, ils habiteront à Sorel.

Déplacements

M. Lucien Provencher, après avoir passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans la Province de Québec, est retourné à Malverne, Long Island, New-York. A Montréal, M. Provencher était l'invité de sa soeur, Mme Blanche-P. Crépeau, avenue Gatineau, Côte-des-Neiges.

Mlle Georgette Deschênes, I.L., de l'hôpital Queen Mary, à Montréal, a passé une dizaine de jours à Sherbrooke, en visite chez ses parents, M. et Mme Léonard Deschênes.

Le docteur Roméo Lamy, de Montréal, a visité sa mère, Mme W. Lamy, ces jours derniers.

Mlle Lorraine Thibault, de Montréal, passe quelques semaines de vacances avec ses parents, M. et Mme Lucien Thibault.

M. et Mme Claude Blanchette, de Montréal, ont passé la fête de Noël à Sherbrooke, les invités de M. et Mme Philippe Doyon, et à Chartierville, chez M. et Mme J.-A. Blanchette.

Mlle Yvonne Deschênes, de Sherbrooke, passe quelques mois à Montréal.

Le docteur L.-Philippe Manseau, et Mme Manseau, de Montréal étaient de passage à Sherbrooke, à l'occasion de Noël, les invités de M. et Mme J.-Alfred Savard.

Mme Pierre Charest, de Montréal, passe le temps des Fêtes à Sherbrooke, l'invitée de Mme F.-A. Gadbois.

Lady Eaton, arrivée de Toronto, passe quelques jours dans la métropole, inscrite au Ritz Carlton.

M. et Mme Brien Daville sont revenus de Québec où ils ont passé la semaine de Noël.

Lady Worsley et sa fille, Mlle Katharine Worsley, de Hovingham Hall, Yorks, Angleterre, passent quelques jours au Ritz-Carlton. Au début de la semaine prochaine, lady Worsley se rendra à Ottawa où elle sera l'invitée de Mme Hugh Fleming.

M. et Mme Roger Perron, et leur fille, Michèle, sont retournés à Québec, après un court séjour en ville.

M. et Mme J.-M. Forbes passeront la fin de semaine du Nouvel-An au Club Seigneurial.

QUEBEC

Les fiançailles de Mlle Claire Gamache, fille de Me Charles-A. Gamache, C.R., et de Mme Gamache, au Lieutenant Jacques Paradis, du Royal 22ième Régiment, fils de Mme Henri Paradis, sont annoncées.

Les fiançailles de Mlle Françoise Lévesque, fille de M. et de Mme Georges Lévesque, de Québec à M. Emile Lévesque, fils de Mme O. Lévesque, de St-Grégoire, Montmorency, sont annoncées.

Le Très R. Père Alphonse-Marie, curé de Limoulu, a béni dernièrement les fiançailles de Mlle Laurence Blouin, fille de M. Adj. Blouin, décédé, et Mme Blouin, de

Québec, à M. Normand Morin, fils de M. et de Mme J.-P. Morin, de St-Eleuthère, Kamouraska.

Les fiançailles de Mlle Angéline Mercier, fille de M. et de Mme A.-F. Mercier, au docteur René Drouin, fils de l'honorable Oscar Drouin, décédé, et de Mme Drouin sont annoncées.

M. l'abbé Rosaire Benoit a béni les fiançailles de Mlle Thérèse Benoit, fille du notaire Antonio Benoit et de Mme Benoit, à M. Albert Gagné, M.S.C., C.A., fils de M. et de Mme Gaudiose Gagné.

Mme Albert Daoust annonce les fiançailles de sa fille Lise, B.Sc.D., à M. Jacques-C. Boulet, M.Sc.C., fils de M. et de Mme J.-Conrad Boulet.

Les fiançailles de Mlle Dora Gagnon, fille de M. et de Mme Joseph Gagnon, de Charlesbourg, à M. Claude Auger, fils de M. et Mme J.-A. Auger sont annoncées.

M. et Mme Gérard Turgeon, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille Pierrette, à M. Jean-Marc Galarneau, fils de M. et de Mme Armand Galarneau, de Giffard. Les fiançailles ont été bénies au souper de Noël par M. l'abbé Joffre Galarneau, frère du fiancé.

On annonce les fiançailles de Mlle Andrée Rochette, fille de M. Abel Rochette, décédé, et de Mme Rochette à M. Jacques Rochette, fils de M. et Mme Emilien Rochette.

M. l'abbé Odilon Gauthier, curé de la paroisse de Charlesbourg, a béni les fiançailles de Mlle Isabelle Goulet, fille de M. Achille Goulet, inst., et Mme Goulet, de Charlesbourg, à M. Lionel Guilmette, inst., de Saint-Antoine de Tilly, Lotbinière, fils de M. et de Mme Ludger Guilmette, de Normandin, Roberval.

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Claudette Simard, fille de M. et de Mme Joseph Simard, à M. Raymond Hains, fils de M. et de Mme Odilon Hains.

M. l'abbé Nicole, de Jacques-Cartier, a béni les fiançailles de Mlle Madeleine Verreault, fille de M. Gustave Verreault et de Mme Verreault, décédée, à M. Marcel Gagné, fils de M. et de Mme Lionel Gagné, de Québec.

M. et Mme James Parsons, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Maura, à M. Yvon St-Laurent, fils de M. J.-Edouard St-Laurent, de Québec.

M. et Mme Alexandre LaBrecque, de Lévis, annoncent les fiançailles de leur fille, Huguette, à M. Paul Bellavance, L.S.C., fils de M. et de Mme René Bellavance de Rimouski.

Mme Philippe Simard, de Lauzon, annonce les fiançailles de sa fille Henriette, à M. Roger Brochu, fils de M. et de Mme Lévi Brochu, de Lévis. Les fiançailles ont été bénies le soir de Noël.

Les fiançailles de Mlle Micheline Gagnon, fille de M. et de Mme E.-Amédée Gagnon à M. Guy Dupéré, fils de M. et de Mme J.-Albert Dupéré, de Québec, sont annoncées.

M. l'abbé Charles-Henri Paradis, curé de Saint-Thomas d'Aquin, a béni les fiançailles de Mlle Gisèle Lacroix, fille de M. et de Mme J. Lacroix, de Québec, à M. Roch Bolduc, avocat de Québec, fils de M. Edgar Bolduc, décédé, et de Mme Bolduc, de Saint-Raphaël, Bellechasse.

M. et Mme Edgar Martel, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Yolande, à M. Jean-Paul Bouchard, fils de M. et de Mme Louis-Philippe Bouchard, de Québec.

Le docteur Wilfrid LeBlond et Mme LeBlond annoncent les fiançailles de leur fille, Johanne, à M. Charles Vincent, e.e.s.c., fils de M. et de Mme René Vincent. Les fiançailles ont eu lieu à Noël.

Le jour de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Denise Parent, fille de M. et de Mme Arthur Parent, de Loretteville, à M. P.-E. Lachance, fils de M. et de Mme Adolphe Lachance, de Québec.

M. l'abbé Gérard Dumouchel, professeur à l'Université Laval, a béni les fiançailles de Mlle Thérèse Couture, fille de M. et de Mme Eutrope Couture, de Québec, à M. Paul-Henri Filion, e.g.c., fils de M. et de Mme Henri Filion, de Saint-Laurent, I.O.

Les fiançailles de Mlle Colette Patry, fille de M. et de Mme Joseph Patry, à M. Gilles Légaré, fils de M. et de Mme Aristide Légaré sont annoncées.

Les fiançailles de Mlle Véronique Fréchette, fille de M. Gaston Fré-

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4805

PATRON No 4805 — Voici la robe pratique et convenant pour plusieurs occasions. Le corsage boutonné est tallé en un empiècement formant l'emmanchure dolman et la jupe droite est soulignée sur les côtés de deux poches.

Le patron No 4805 vous est offert dans les demi-tailles suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. La grandeur 16½ requiert 4 vps d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe.

en mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes la "Patrie" 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

chette et de Mme Fréchette, décédée, à M. Sarto Patry, fils de M. et de Mme Joseph Patry, sont annoncées.

Les fiançailles de Mlle Gilberte Nadeau, fille de M. et de Mme Louis Nadeau, à M. Alexandre Jobin, fils de M. et de Mme Alphonse Jobin sont annoncées.

OTTAWA

M. et Mme Joseph Vaillancourt, de Gracefield, Qué., sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Rhéa, G.M.G., à M. Guy Binet, fils de M. le notaire et de Mme F. A. Binet, de Hull. Mgr Lucien Beaudoin a béni les fiançailles, le dimanche 27 décembre.

On annonce les fiançailles de Mlle Susan Elisabeth Wainwright, fille du lieutenant-colonel et de Mme J. G. Wainwright, de Chipstead, Surrey, Angleterre, avec le sous-lieutenant Daniel Nicholas Mainguy, fils du vice-amiral et de Mme E. R. Mainguy, d'Ottawa. Le mariage aura lieu le 9 janvier à Montebello.

M. et Mme Alonzo Frenette, de Hull, font part des fiançailles de leur fille, Suzanne, à M. Guy-R. Lemieux, fils de M. et Mme H. Edmond Lemieux, d'Ottawa.

Le château de Blanche-Neige

BERLIN. — Le château de Sababurg, situé au nord de Kassel dans une forêt du Weserbergland, est en cours de restauration et pourra bientôt être visité. C'est dans ce pays de collines pittoresques que naquirent les contes de fées des frères Grimm qui appartiennent maintenant au patrimoine littéraire du monde entier et dont les plus connus sont "Hansel et Gretel", "Le Baron de Münchhausen", "Le Docteur Eisenbarth" et le "Charme de rats d'Hamelin".



M. et Mme FERNAND RICHARD quittant l'église Saint-Pierre-Claver à l'issue de la cérémonie de leur mariage célébré dernièrement. Mme Richard, née Jeannine Martin, est la fille de M. et de Mme Isidore Martin. Le marié est le fils de M. et de Mme Joseph Richard, tous de Montréal. (Photo Studio de Guire)

Nombreux navires avariés sur les côtes de l'Europe

LONDRES, 4 — (Reuters f) — Un grand nombre d'accidents maritimes se sont produits, samedi soir, et dimanche, au large du nord-ouest de l'Europe par suite de la brume et de vents de tempête.

Huit navires ont lancé des signaux de détresse ou ont rapporté des dommages et des collisions. De plus, deux autres vaisseaux sont en difficulté au large de la côte turque.

Un petit navire danois, le "Hans Boye" (282 tonneaux), a annoncé par radio, hier après-midi, qu'il était sur le point de sombrer dans les eaux tumultueuses du golfe de Botnie, entre la Suède et la Finlande.

Dans la même région, le navire "Edo", de 1.497 tonneaux, de Stockholm, a lancé un appel de détresse disant qu'il avait besoin d'aide immédiate.

Un navire polonais, le "Poznan" (2.017 tonneaux) a demandé du secours, hier matin, après que l'eau eut pénétré par ses hublots dans la mer du nord, au large de l'Allemagne. Le navire a annoncé plus tard que le vaisseau islandais "Disarfell" était arrivé à la rescousse.

De violentes tempêtes dans la mer du Nord ont forcé plusieurs navires et embarcations de pêche à aller s'abriter à Cuxhaven, dans l'estuaire de l'Elbe.

Il s'est produit aussi de nombreuses collisions.

Un paquebot hollandais, le "Westerdam" (12.149 tonneaux), de la compagnie Holland-American, qui se dirigeait vers New-York, a dû retourner à Rotterdam après être entré en collision avec le paquebot panamien "Nora" au large de Calais, France, au cours d'une forte brume. Le "Westerdam" a subi une déchirure de quatre verges de longueur dans sa proue. Le "Nora" s'en est tiré avec son étrave légèrement endommagée.

Un autre navire panamien, le "Hope" (2.451 tonnes) est arrivé hier à Flushing, Hollande, la poupe déchirée, après s'être heurté durant la nuit avec un navire inconnu dans l'Escaut.

La brume qui planait samedi sur la Tamise a causé une collision entre un navire hollandais et un navire suédois à peu de distance de Londres.

Le vaisseau hollandais, le "Nimrod" (399 tonneaux) était à l'ancre lorsque le "Saga", de 6.687 tonneaux, de Gotheburg, le heurta. Les deux navires ont été capotés par la suite de poursuivre leur route.

Au large de Liverpool, sur la côte occidentale de Grande-Bretagne, le cargo britannique "Kent" (8.749 tonneaux) a repris hier son voyage vers l'Australie après avoir rebroussé chemin samedi soir à

Offrande de vœux à la Soc. St-Jean-Baptiste

Une réception gaie et enthousiaste marquait, hier après-midi au Monument National, l'expression des vœux de Bonne, Heureuse et Sainte Année, "ainsi que le "Paradis" à la fin de vos jours", du président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal aux officiers et membres de notre Société nationale, de même qu'à leurs épouses.

Un grand nombre d'officiers des Comités régionaux, de présidents, d'officiers et de membres des Sections paroissiales, ainsi que des directeurs généraux de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, se sont réunis, hier après-midi, en compagnie de leurs épouses, au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent, pour offrir leurs vœux, à l'aurore de l'année nouvelle, à leur président, Me Eugène Therrien. Mme Therrien accompagnait son époux.

Me Therrien réaffirma, en cette circonstance, "le vouloir de notre Société nationale de répandre des idées constructives, soutenues par une action concrète, à l'avantage de notre nationalité canadienne-française". Il lui souhaita de rayonner plus encore que par le passé. Il souhaita à tous de la prospérité et de la ferveur dans le maintien de leurs convictions religieuses et nationales. Il termina par le vœu traditionnel: "Bonne, Heureuse et Sainte Année, et le paradis à la fin de vos jours!"

A la suite d'un goûter, toute l'assistance entonna, de cœur-joie, des chants de notre folklore canadien-français et des airs de Noël, sous la direction du chanteur très connu, Ernest Michaud. L'O Canada termina cette enthousiaste réunion.

cause d'une défectuosité dans ses engrenages.

Au large de la Turquie, un cargo roumain, le "Mangalia," s'est échoué en un endroit dangereux de la mer de Marmar après une dure tempête.

Un cargo grec, le "Marko," s'est échoué près de l'île Imroz, dans la mer Egée.

A Londres, le Sunday Times a rapporté que le yacht royal, le "Gothic," en Nouvelle-Zélande, a dû remplacer une partie de sa machinerie après un voyage dans le Pacifique.

Démissions à Scotland Yard

LONDRES, 4. (P.A.f.) — Les Britanniques se demandent ce qui ne va pas à Scotland Yard depuis qu'ils ont appris que quatre des principaux détectives du pays ont démissionné de cette force policière depuis quinze jours.

En théorie, Scotland Yard est le quartier-général de la force policière de Londres, mais en pratique c'est le centre nerveux de la détection du crime dans toute la Grande-Bretagne.

Les autres démissionnaires sont le commandant Hugh Young, chef du département des enquêtes criminel-



QUI EN PRENDRA SOIN ? — Ce chiot a l'air bien malheureux, car il se demande qui prendra soin de lui après sa pénible aventure. Il est tombé dans un puits sec d'une hauteur de 38 pieds, mais a été rescapé par M. W.-W. Burr, à Carlsbad, N.M. Il croyait que M. Burr le garderait, mais ce dernier a trop d'animaux chez lui pour en prendre un autre.

les; le surintendant-chef Arthur Thorp, chef de l'escouade contre la fraude; George Dunn, spécialiste en empreintes digitales, et le surintendant Jack Black, commandant en second dans le "Big Five", les cinq hommes qui dirigent la chasse aux meurtriers notables.

Les Britanniques, qui vénèrent Scotland Yard comme l'une des meilleures institutions du pays, s'inquiètent des rapports de journaux voulant que les démissions soient dues au mécontentement des officiers de la CID (département des enquêtes criminelles) au sujet de nouveaux règlements appliqués par

le commissaire sir John Bott-Bower nommé récemment à la direction de Scotland Yard.

Nott-Bower a déclaré qu'une démission était due à des raisons de santé et a demandé aux journaux de ne pas mettre la nouvelle en évidence afin de ne pas causer de malaise parmi le public.

Le piètre salaire—après 22 ans de service, le salaire maximum d'un constable est d'environ 10 livres (\$28) par semaine—et la lenteur des promotions sont les principales raisons qui ont incité plus de 200 policiers à remettre leur démission au cours des six derniers mois.

35 morts tragiques au pays

Mort de M. Constantin Grivakis, à Baltimore

Une dépêche de Baltimore, E.-U., nous apprend la mort, survenue en cette ville, le 1er janvier, de M. Constantin Grivakis, marchand, qui demeura jadis à Montréal, de 1914 à 1919.

M. Grivakis laisse une veuve et deux enfants, Mary et Ernest; quatre frères, Harry Grivakis, ex-président de la colonie grecque de Montréal, Georges et Arthur Grivakis, aussi de Montréal, et Christie Grivakis, de Miami, Floride.

Feu M. Grivakis vécut cinq ans dans notre ville, tel que précité, et fut aussi président de la colonie grecque de Baltimore, dont il était un des membres les plus éminents et plus respectés.

Ses funérailles ont eu lieu lundi après-midi dans l'église orthodoxe grecque de Baltimore et l'inhumation au même endroit.

(P.C.f.) — Trente-cinq personnes ont perdu la vie de façon violente au Canada durant le long congé à l'occasion de la Nouvelle Année, souligne aujourd'hui un relevé de la Presse Canadienne.

Ce chiffre enregistré entre 6 h. la veille du Jour de l'An et minuit dimanche soir se compare au nombre de 22 morts survenues durant le congé analogue l'an dernier. On avait eu congé durant cinq jours cette année-là.

Voici la répartition des accidents par province :

Québec, 12; Ontario, 8; Colombie-Canadienne, 6; Nouvelle-Ecosse, 4; Nouveau-Brunswick, 4; Alberta, 1.

Les accidents de la route ont fait 16 victimes, l'asphyxie huit, l'incendie six, les noyades deux, le gel deux et les chutes une.

Réception d'une splendeur inouïe au Club Canadien

La réception annuelle du Club Canadien à ses membres, qui a eu lieu samedi, a surpassé en splendeur et en abondance de chefs-d'oeuvre culinaires tout ce qui s'était vu jusqu'ici au Club, dont l'on connaît déjà la qualité des réceptions. Trois cents membres avaient profité de l'occasion pour venir offrir leurs vœux de bonne année à leurs confrères.

Avant de se presser autour des tables superbement dressées, le président M. Pierre Simoneau, a offert ses vœux et ceux des directeurs à tous les membres présents ainsi qu'aux invités d'honneur.

Parmi ces derniers, on remarquait l'hon. sénateur Arthur Marcotte, l'hon. juge Elphège Marier, l'hon. juge J.-Eugène Lafontaine, les juges municipaux Roland Paquette et Henri Monty, MM. Wilfrid Morin, Eugène Doucet, Paul Boudrias, ancien président du Club, le notaire Léonard Léger, le Dr Albert Surprenant, M. Rodolphe Camirand, Me Roger Lacoste, le Dr Hector Prud'homme.

Le président M. Pierre Simoneau, et tous les directeurs du Club, MM. Antonio Rabeau, vice-président, Gaston Beaugard, Albert D'Amours, Adrien Boudrias, Roger Charbonneau et François Pilon, recevaient les membres.

Le buffet d'une splendeur extraordinaire avait été préparé sous les soins de M. Jean Robillard, gérant du Club, et de Mme Robillard, lesquels avaient reçu la collaboration la plus entière de tout le personnel. Une réception de ce genre a exigé trois nuits et deux jours de travail, ce qui est très compréhensible quand on a vu le nombre des pièces montées et la complexité de leur décoration.



RECEPTION DU NOUVEL AN. — Quelques invités à la réception du nouvel an au Club canadien, photographiés avec les directeurs du Club devant une des tables somptueuses préparées pour la circonstance. On remarque de gauche à droite, première rangée: M. Antonio Rabeau, vice-président; le Dr Albert Surprenant, le juge Henri Monty, l'hon. sénateur Arthur Marcotte, M. Pierre Simoneau, président; l'hon. juge Elphège Marier, MM. Louis Lévesque, Adrien Boudrias, directeur; le juge en chef Roland Paquette. Deuxième

rangée, dans le même ordre: Me Roger Lacoste, MM. François Pilon, directeur, René Thouin, le Dr Hector Prud'homme, M. Roger Charbonneau, directeur; l'hon. juge J.-Eugène Lafontaine, M. J.-H. Laframboise, Me Rodolphe Camirand, MM. Gaston Beaugard et Albert D'Amours, directeurs. M. Paul Boudrias, ancien président, ainsi que MM. Jean Robillard, gérant, et Rodolphe Laflamme, secrétaire, n'apparaissent pas ici.

(Photo J.-J. Sénécal—La Patrie)

Ce qui se passe
CHEZ LES OUVRIERS
Henri Lefebvre



Le jugement que vient de rendre un tribunal de la Cour Supérieure portera-t-il un coup de mort à l'habitude qu'avait le cabinet provincial d'accorder au procureur général le pouvoir de permettre ou de refuser à un comité paritaire la permission de poursuivre une compagnie qui ne respectait pas les règlements d'une convention.

En effet, les décrets qui sont accordés aux différents comités paritaires de la province de Québec contiennent un article (le No 9) qui interdit à tout comité paritaire de poursuivre une compagnie sans la permission du procureur général. Ces décrets sont accordés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ce qui veut dire, par le chef du gouvernement et ses ministres. Donc à date, si cette permission du gouvernement était refusée au comité poursuivant, ce dernier devait courber l'échine et demeurer bien sage.

Un comité paritaire, celui du meuble de Québec, vient de faire une petite révolte, en poursuivant la compagnie Mont-Carmel par l'intermédiaire du procureur fédéral pour la province. Cette poursuite accuse la compagnie de n'avoir pas payé les salaires décrétés selon l'âge et l'expérience des ouvriers.

La compagnie établit sa défense sur la seule raison que le comité paritaire du meuble de Québec n'a pas obtenu la permission du procureur général pour la poursuite devant les Tribunaux civils.

De son côté, le comité allègue qu'il n'a pas demandé la permission parce que cette disposition de la loi est ab initio ultra vires, donc par le fait même. Le comité, dans sa poursuite, donne plusieurs autres raisons qui lui donneraient le droit d'ignorer le no 9 du décret en question.

DECISION DE LA COUR SUPERIEURE EN CE CAS

L'hon. juge J.-Alfred Dion, de la Cour Supérieure, district de Kamouraska a donné raison au Comité paritaire et a déclaré ultra vires l'article no 9 de l'arrêté ministériel no 405 du 12 avril 1950.

Le Tribunal déclare dans son jugement que cette disposition de la Loi, prive le comité paritaire d'un droit qui lui est accordé par la législature et qui ne peut être modifié par le cabinet des ministres sans le consentement de la Chambre. Le juge ajoute que la Loi de la convention collective n'accorde pas au procureur général le pouvoir d'interdire à un comité paritaire la permission de poursuivre une compagnie.

L'hon. juge Dion déclare de plus dans son jugement, qu'il serait alors facile, si cet article no 9 était valide aux législateurs de passer des lois inconstitutionnelles; ils n'auraient qu'à insérer un article défendant de contester la validité d'une loi sans la permission du procureur général.

La compagnie Mont-Carmel, qui avait à répondre à trois accusations devra, selon le jugement de l'hon. juge Dion, rembourser à ses employés la somme de \$3,522.44.

STATU QUO MAINTENU CHEZ LES TISSERANDS

Le président du Conseil d'arbitrage, le juge René Lippé, chargé d'étudier le différend entre La Compagnie Dominion Textile Limitée et l'Union des ouvriers unis du textile d'Amérique, dans son rapport s'est dit d'opinion que la situation financière de la Dominion Textile Limitée est actuellement telle qu'il n'y a pas lieu de décider du mérite de la demande de l'Union quant à l'augmentation des salaires. Le juge a qualifié la situation actuelle dans l'industrie textile comme étant très sérieuse et même "précaire" et a rejeté la demande de l'union d'une augmentation de salaire de 10 cents l'heure. Il a également rejeté une requête de la compagnie pour que les salaires soient réduits de 5 cents l'heure.

Les moulins canadiens de textiles, dit le rapport, n'ont fourni que 49 pour 100 des tissus vendus sur le marché canadien, en 1952, comparativement à 62 pour 100 en 1950.

Le rapport du juge Lippé a recommandé que des négociations post-arbitrales aient lieu en vue d'effectuer des rajustements de sa-

laires qui s'imposent dans certains cas d'hommes de métiers et d'ouvriers spécialisés. Il a aussi recommandé que les taux de salaires établis en vertu du prix d'évaluation des tâches soient mis en vigueur pour un certain nombre d'employés à Valleyfield et que la garantie assurée aux employés selon le plan de boni soit augmentée.

ENTENTE CONCLUE A LA CANADIAN CELANESE

Les employés de la Canadian Celanese, des filatures de Sorel et de Drummondville, représentés par l'Union des ouvriers unis d'Amérique, après une entente entre la compagnie et le syndicat, bénéficieront d'un boni annuel allant jusqu'à 2 p.c. du salaire annuel, de 9 congés payés, de la semaine de travail de 45 heures, de la retenue syndicale. Cette entente a été signée pour un an après plus de 8 mois de négociations.

10 CENTS L'HEURE AUX EMPLOYES DE VERDUN

Les employés municipaux de la cité de Verdun, représentés par la Fraternité canadienne des employés municipaux (CCT), ont accepté les offres de la ville et le contrat a été signé le 29 décembre. Ce nouveau contrat garantit une augmentation de 10 sous l'heure, 2 jours de congé payés de plus (ce qui fait 13), la semaine de 44 heures l'hiver, et celle de 40 heures, l'été.

GREVE D'INSTITUTEURS

JASPER - PLACE, Alberta, 4. — (Pcf) — C'est aujourd'hui que doit débuter la grève des 77 instituteurs d'écoles de Jasper-Place, ville de 12,000 âmes, dans la banlieue d'Edmonton et cinquième plus grande ville de l'Alberta.

Ce sera la première grève d'instituteurs en Alberta depuis 13 ans et la quatrième dans toute l'histoire de la province.

Quelque 2,300 écoliers de six écoles vont prendre un congé forcé. Les instituteurs et la commission scolaire n'ont pu s'entendre au sujet de la date où devrait entrer en vigueur une décision d'une commission d'arbitrage.

La commission d'arbitrage a accordé un relèvement de salaires aux instituteurs, de \$1,800 à \$2,000, à compter du 1er septembre 1953. La commission scolaire invoque des difficultés financières et veut que le changement entre en vigueur le 1er janvier 1954.

La commission scolaire doit étudier la situation ce soir. Entre-temps, les écoles sont fermées aujourd'hui à Jasper-Place.

LES POSTIERS PARISIENS CONTINUENT LA GREVE

PARIS, 4. — (Reuters f.) — Les ouvriers des postes ont décidé hier soir après des réunions qui ont duré toute la journée de continuer leur grève commencée il y a 14 jours, en dépit de la recommandation de leurs chefs de reprendre le travail aujourd'hui.

Les grévistes, qui trient et manutentionnent le courrier sur le système ferroviaire, ont bloqué les livraisons du courrier de Noël et du Premier de l'An en cessant le travail afin de protester contre la réduction de moitié de leur boni de Noël habituel. Ils réclament également une hausse de salaire et de meilleures conditions de travail.

TOKYO, 4. (P.A.F.) — Le cardinal Francis Spellman a quitté Tokyo aujourd'hui, après avoir transmis aux forces armées d'Extrême-Orient un message de bénédiction que lui avait câblé le Pape. Le cardinal reçut le message juste avant de partir pour Honolulu, après avoir passé son troisième Noël consécutif en Corée et en Extrême-Orient.



LA FAMILLE DU NOUVEAU PRESIDENT DE FRANCE. — Le nouveau président de France, M. René Coty, et son épouse, sont entourés des membres de leur famille, enfants et petits-enfants. Debout, de gauche à droite, Mme et M. Egloff, leur fille et leur gendre; Milles Marie Gabrielle et Anne Marie Egloff, Elizabeth Georges, Françoise Egloff et son fiancé, Janine Egloff et Mme Georges, leur fille.

402 morts aux Etats-Unis

CHICAGO, 4 — (Paf) — Légère par comparaison avec les affreux massacres des dernières années, la sinistre moisson des accidents mortels durant la fin de semaine du Nouvel An n'en est pas moins bien proche du record d'une période de trois jours.

Au cours des 72 heures allant de 6 heures du soir, jeudi, à minuit, dimanche, 239 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route, 39 dans des incendies et 70 autres dans divers malheurs, soit un total de 402.

Le record pour un congé de trois jours du Nouvel An fut établi en 1949-50, avec 424, et égalé l'année suivante. En 1949-50, il y eut 304 victimes de la route.

Le Conseil national de sécurité aux Etats-Unis craignait que la route ne fasse 360 victimes, cette année, mais son pessimisme semble exagéré.

Les deux derniers jours de l'An ont connu le record des accidents tragiques, mais il s'agissait de congés de quatre jours: il y eut 611 accidents mortels de tous genres en 1951-52 et 407 accidents mortels de la route en 1952-53.

Durant la fin de semaine de Noël 1953, le nombre des morts accidentelles s'éleva à 717, dont 523 sur la route. Ces deux nombres sont

Trois enfants périssent dans un incendie au N.-B.

ST-JEAN, N.-B., 4 — (Pcf) — Trois enfants ont péri au cours d'un incendie qui a ravagé, tôt hier, un petit appartement d'un quartier de taudis dans l'est de cette ville. La mère, enceinte, et deux autres de ses enfants ont subi des brûlures.

Les morts sont Gary, sept ans, Paul, quatre ans, et Gail, trois ans. Leurs parents, M. et Mme George

légèrement inférieurs à ceux des records pour un congé de Noël de trois jours, mais bien au-dessous des sommets pour un congé de quatre jours: 556 accidents mortels de la route en 1952 et 789 accidents mortels de tous genres en 1951.

Winchester, ont été suffoqués par la fumée.

La mère a également subi de graves brûlures. Son fils, John, et un garçon de 14 ans, Donald Ingersoll, 14 ans, qui habitait chez les Winchester, ont reçu de légères brûlures.

Deux autres enfants, qu'on avait d'abord crus présents dans la maison de quatre étages, étaient à l'église durant le feu. Le père était au travail.

Le feu, dont on ne connaît pas la cause, a éclaté dans le grenier. Les pompiers ont été arrêtés par l'épaisse fumée dans leurs tentatives de sauvetage. Huit autres occupants de la maison ont réussi à s'enfuir indemnes.

M. Winchester, âgé de 36 ans, employé dans une raffinerie de sucre, a dit qu'on n'a pu sauver que la vaisselle. Il s'inquiète surtout maintenant de l'état de sa femme, qui attend un bébé en mai.

Les réunions des Fêtes interdites en Ontario

TORONTO. — Treize personnes, qui prenaient part à une fête dans les bureaux d'une compagnie, ont été appréhendées à la Greenwood Auto Wreckers, et ont été condamnées à une amende de \$10 ou cinq jours de prison. La descente, faite par la police, faisait suite à un avertissement du commissaire des liqueurs qui avait déclaré que ce genre de réceptions des fêtes étaient illégales.

L'hôte et le propriétaire de l'établissement ont été condamnés à \$25 d'amende ou un mois. Sous une autre accusation, à savoir possession de liqueurs alcooliques dans un endroit public, il a écoupé d'une amende de \$10 ou un mois de prison.

Premier ministre

LUXEMBOURG. — Le ministre des Affaires étrangères, M. Joseph Bach, 76 ans, a été désigné comme premier ministre en remplacement de M. Pierre Dupong, décédé. Il fut premier ministre de 1926 à 1937.



FIN D'UNE EXPLORATION. — L'explorateur Michel Perrin est arrivé, dimanche dernier, à l'aéroport de New-York, de retour d'une exploration au Pérou. L'explorateur français a été questionné par la police de Lima au sujet de sa compagne Teresa Cutierrez, qui s'est noyée au cours de son expédition. Michel Perrin devra rester quelque temps à New-York, les avions n'atterrissant pas sur les aérodromes français par suite d'une grève des employés préposés aux tours de radar.

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS. — Les dirigeants du poste CBFT ont sans doute songé que le Jour de l'An, les téléspectateurs sont occupés à leurs fêtes familiales car sans sourciller ils ont émis pendant plus de sept heures des parties de football des Etats-Unis. Si cela ennuyait une grande partie des téléspectateurs, cela avait l'avantage de ne nécessiter que le minimum de techniciens au poste local. Le reste des programmes était "en boîte" sauf peut-être la pièce de Sauvageon que nous n'eûmes pas le temps de voir, le critique de TV ayant aussi des obligations sociales à remplir. En tout cas, nous n'avons pas de félicitations à offrir à CBFT pour sa tenue le Jour de l'An ni la veille du Jour de l'An où les émissions furent d'une pauvreté et d'une insignifiance consommée, sauf peut-être pour la Conférence de Presse où le Dr Paul Letondal a brillé malgré les questions plus ou moins ternes de ceux qui le questionnaient et qui ne semblaient nullement intéressés au débat sur la pédiatrie. Le long métrage français montré la veille du Jour de l'An était un navet de première classe et si c'est ce genre de films que CBFT se propose de servir quatre fois par semaine après la venue du poste anglais, mieux vaudra pratiquer le solitaire ou le besigue. La parade des fleurs de Pasadena le midi du Jour de l'An fut le seul point brillant de toutes les émissions du Jour de l'An. Le reste valait à peu près zéro. Il faudrait que notre télévision se réveille les jours de fêtes et s'applique à donner plus et mieux. Plus varié et mieux choisi.

MARTIN LUTHER. — Le film "Martin Luther" banni par la censure provinciale dans le Québec est, de l'avis de critiques américains, une biographie bien faite du réformateur allemand. Dans le Québec, la direction de la censure a jugé bon de rejeter cette pellicule pour des raisons d'ordre. On a craint que le film ne puisse causer des ennuis dans une province à majorité catholique. Nous respectons la décision du bureau de censure, mais nous nous demandons combien de personnes auraient protesté contre sa circulation ici car sans sous-estimer la culture de notre population nous serions curieux de connaître les résultats d'un questionnaire qui porterait sur Martin Luther. La page dans maints cas demeurerait sans doute d'une blancheur immaculée. Il est rare que des films aient été de nature à soulever des problèmes d'ordre politique ou religieux dans cette province. Mais à la censure on a jugé qu'il valait mieux prévenir que guérir. Il reste que le film sur Martin Luther offre pour les gens intelligents et cultivés une page d'histoire qui a son intérêt. La censure a rendu hommage à la culture des gens du Québec en interdisant ce film, dans notre humble opinion elle a cru que la culture est plus répandue qu'elle ne l'est en réalité.

PENSEE. — Un peu de tout, rien à souhait : grand moyen d'être modéré, d'être sage, d'être content. — Joubert.

T.V. — En annonçant l'ouverture prochaine du poste CBMT, la télévision d'Etat annonçait en même temps de nouveaux programmes français au poste CBFT. Parmi ces programmes nouveaux on a parlé de "Charivari" un programme d'une heure de variétés qu'on se propose de mettre à l'affiche à la même heure que "Toast of The Town" d'Ed Sullivan le dimanche soir, soit de huit à neuf heures. Nous croyons que l'heure est mal choisie pour ce nouveau programme français car le poste anglais (CBMT) qui transmettra "Toast of The Town" l'excellent programme américain sera sans doute le point de mire de quantité de téléspectateurs de langue française qui parlent les deux langues, et le programme "Charivari" qui sera sans doute un bon programme n'aura pas les téléspectateurs qu'il méritera. Mieux vaudrait qu'entre huit heures et neuf heures le dimanche soir le poste CBFT mette un film à l'affiche, quitte à faire passer sur ses ondes ensuite, soit après "Toast of The Town", le programme "Charivari" de cette façon les téléspectateurs ne manqueront rien. Nous faisons cette suggestion qui nous a d'ailleurs été soulignée par un téléspectateur de la rue Lacombe comme fort sensée.

LE PAPE A LA TV. — Parlant il y a quelques jours de la télévision en Italie, Sa Sainteté le Pape Pie XII a loué cette invention merveilleuse et tout en soulignant les dangers moraux qu'elle peut comporter, Sa Sainteté a dit voir dans cette invention un moyen de resserrer les liens familiaux en retenant plus qu'auparavant la jeunesse à la maison et loin des fréquentations douteuses et des lieux frivoles. Notre Pape actuel ne boude pas la science et il aime voir dans les inventions nouvelles des moyens dont le Bien peut se servir, plutôt que des tremplins pour le Mal. C'est dans cette perspective saine, optimiste, positive, qu'il faut voir aussi les choses et non pas d'une façon hargneuse et pessimiste... comme on est porté à le faire en certains milieux.

VERGOR



"THE CADDY". — Une scène du film "The Caddy" avec Dean Martin et Jerry Lewis au cinéma Capitol.



"FORT ALGIERS". — Yvonne de Carlo dans "Fort Algiers" au cinéma Orpheum.

Les films

Un film sur l'amour maternel au cinéma Saint-Denis

AU SAINT-DENIS

"La Grande Renoncation", un film qui prouve bien que l'amour maternel est le plus grand qui soit, a pris aujourd'hui l'affiche au St-Denis. L'action se passe en Espagne, au XIXème siècle. Le film nous raconte la belle histoire d'amour de Gustave, officier de "La Grande Armée" et d'Isabelle. De leur amour naquit une fille, mais on l'arracha à sa mère alors qu'elle n'avait pas encore six mois. Vingt années ont passé, et l'enfant a vécu sans jamais connaître ses parents. Après bien des déceptions, la vie ne lui ayant apporté que mirages et déceptions, la jeune fille cherche refuge dans un couvent. Là, elle y retrouve sa mère sous le voile d'une religieuse, Soeur Thérèse. Isabelle n'avait pu supporter l'absence de son enfant et elle était entrée en religion pour demander à Dieu le calme et la paix du coeur. Aujourd'hui qu'elle retrouve son enfant, déjà meurtrie par la vie, et malheureuse, que fera-t-elle. Lui dévoilera-t-elle qu'elle est sa mère, ou renoncera-t-elle pour toujours à la presser sur son coeur? "La Renoncation" est un film qui saura émouvoir tous les spectateurs par son sujet et par sa magnifique interprétation.

Au même programme: "Allo je t'aime!", une nouvelle comédie divertissante s'appuyant sur la facon du fantaisiste bien connu Robert Lamoureux. Le sujet a été construit pour permettre à celui-ci de faire valoir les dons qui ont fait sa popularité. Il est ici le héros d'une aventure qui risque de mal tourner mais qui se terminera bien cependant et même, comme dans les contes de fées, beaucoup mieux qu'il n'avait osé le prévoir.

A LA SCALA

Sur le nouvel écran large qui vient d'être installé au cinéma La Scala, la direction présente un programme de choix: "Titanic", l'un des grands succès de l'écran, et "La Joie d'être père", une comédie remplie d'imprévu et de gaieté, propre à inaugurer joyeusement la nouvelle année!

"Titanic" ressuscité d'une façon magistrale l'une des plus grandes tragédies de tous les temps: le naufrage de ce navire, le plus gros au monde, avec à bord ses trois mille passagers. L'horreur, l'épouvante qui s'emparèrent des voyageurs lorsque les gigantesques navires furent frappés par un iceberg sont décrits avec un réalisme que l'on a rarement égalé à l'écran.

Le président de la compagnie qui avait lancé le "Titanic", non content d'avoir construit le plus grand navire du monde, voulait qu'il établisse un record de vitesse pour la traversée de l'Atlantique, entre l'Europe et New-York. Tout devait sombrer

en deux heures, navire et passagers. Le commandant, qui avait obéi aveuglément aux ordres du président, perdit la vie dans le naufrage et il fut tenu responsable de la perte de tant de vies humaines.

Le comique européen Ruhmann est la vedette de la comédie loufoque "La Joie d'être père". Il incarne dans ce film un fils riche et choyé, Pascal, qui mène joyeuse vie avec ses copains. Or, une nuit, en rentrant au foyer paternel, il trouve dans son lit un garçonnet de cinq ans. Il y a aussi une lettre qui l'informe que cet enfant est le sien.

Pascal se met donc en peine pour trouver la mère de "son fils". C'est alors qu'il découvre non seulement "la joie d'être père", mais aussi celle d'être mari!

Le film abonde en situations cocasses, qui s'enchaînent sur un rythme étourdissant.

AU CAPITOL

Le cinéma Capitol présente cette

OPERA GUILD

présente

BORIS GODUNOV

de Modeste Moussorgsky

THÉÂTRE HER MAJESTY'S

VENDREDI et SAMEDI

8 et 9 janvier à 8 h. p.m.

Sous la direction de

EMIL COOPER

Metropolitan Opera Co.

Avec les artistes suivants du Metropolitan et de la New York Opera Company:

Neil Rankin, Hugh Thompson, Leslie Chabay, Walter Fredericks

Leopold Sachse :
metteur en scène

PRIX : 1.15 à 5.50 (Taxe incl.)

BILLETTS MAINTENANT EN VENTE AU THEATRE HER MAJESTY'S

L'HORAIRE DU FILM

- LOEW'S—"Kiss Me Kate": 10.25, 12.40, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.
- PALACE—"How to Marry a Millionaire": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.
- CAPITOL—"The Caddy": 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.45.
- PRINCESS — "Hondo": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.
- ORPHEUM—"Fort Algiers": 11.15, 1.55, 4.35, 7.20, 10.00. "The Fake": 10.00, 12.40, 3.20, 6.00, 8.40.
- IMPERIAL—"Cruisin' Down The River": 11.10, 1.55, 4.35, 7.20, 10.05. "Combat Squad": 9.55, 12.35, 3.20, 6.00, 8.45.
- ALOUETTE—"Taxi de Nuit": 11.50, 3.15, 6.35, 9.55. "Au nom de la Loi": 10.05, 1.30, 4.50, 8.15.

semaine à ses habitués, une comédie avec Martin et Lewis un nouveau duo de drôles qui cette fois gambadent et font des facéties sur un terrain de golf.

A l'Orpheum, Yvonne de Carlo est en vedette dans "Fort Algiers" un film d'aventures. A l'Imperial, on a mis à l'affiche une comédie musicale "Cruisin' Down The River".

Au cinéma Loew's, on a retenu à l'affiche la revue musicale "Kiss Me Kate" qui a remporté tant de succès à la scène, succès qui n'est (Suite à la page 15)

A l'affiche PALACE
"How to Marry a Millionaire"
(en technicoleur)
(en cinémascope)
Marilyn Monroe — Betty GRABLE
Lauren BACALL

PRINCESS A l'affiche
"HONDO"
(en trois dimensions)
(en technicoleur)
John WAYNE

A l'affiche ORPHEUM
"FORT ALGIERS"
aussi
"THE FAKE"

LOEW'S 2e semaine
"KISS ME KATE"
(en technicoleur)
Kathryn GRAYSON — Howard KEEL

A l'affiche CAPITOL
"THE CADDY"
Dean MARTIN — Jerry LEWIS

IMPERIAL A l'affiche
"CRUSIN DOWN THE RIVER"
(en technicoleur)
aussi
"COMBAT SQUAD"

ALOUETTE A l'affiche
"TAXI DE NUIT"
aussi
"AU NOM DE LA LOI"

ST-DENIS A l'affiche
LA GRANDE RENONCIATION
avec LÉA PADOVANI

Robert LAMOUREUX
"ALLO, J'ETAIME!"
avec CLAUDE FARELL

Cinéma de Paris Deuxième semaine
L'incomparable MICHÈLE MORGAN
et **JEAN GABIN**
La MINUTE de VÉRITÉ

Le ballet National canadien avec Celia Franca sera à Montréal le 19 janvier

Lorsque Célia Franca cette délicate ballerine s'avancait devant les lumières de la rampe pour renouveler sa révérence à la fin de sa danse sur la grandiose scène du théâtre de l'Exposition Nationale Canadienne de Toronto, des milliers d'applaudissements frénétiques faisaient résonner l'immense pièce.

Plus de 300.000 spectateurs venus de toutes les parties de l'Amérique du Nord ont vu Célia Franca, ballerine fine et superbe, dans son interprétation du "Songe d'une Nuit d'Été", durant les deux semaines de l'Exposition.

Le ballet classique était quelque chose de nouveau et sensationnel sur la plus grande scène au monde de l'an 1952. Occupant une grande partie de l'immense théâtre de l'Exposition, le ballet — chorégraphié par Mme Célia Franca qui tenait elle-même le premier rôle, fut décrit par les critiques de Toronto comme "magnifique".

Gagner l'appréciation des critiques de Toronto, de sa ville natale de London, Ont., ou au cours de ses tournées en Suède, Danemark et autres pays d'Europe, de même que dans les nombreux autres centres du Canada, n'était pas du nouveau pour le directeur artistique du National Ballet Company of Canada qui viendra remplir un engagement d'une semaine sur la scène du Théâtre Her Majesty's, engagement dont la première aura lieu le mardi 19 janvier 1954.

Mme Célia Franca est une artiste universellement reconnue dans le monde du ballet, tant comme interprète, chorégraphe que maîtresse de ballet. Elle possède une grande personnalité et une excellente manière d'enseigner et d'inculquer l'amour pour son art aux jeunes talents de sa troupe, actuellement en seconde tournée annuelle.

L'appréciation de son talent fut un fait rapidement acquis. A 15 ans, elle faisait déjà partie du fameux "Ballet Rambert Company". Au début de la dernière guerre elle s'était jointe au "Three Arts Ballet", la seule troupe active à ce moment à Londres, Angleterre. C'est là qu'elle fit aussi preuve, pour la première fois, de ses talents de chorégraphe.

Plus tard, le "Ballet Rambert Company" réclamait son retour. Célia Franca retourna. Elle s'attacha par la suite, durant neuf semaines, à l'International Ballet; de là elle passa au Sadler Wells Ballet avec lequel elle resta durant quatre ans.

Durant ces quatre années avec le Sadler Wells Ballet, Célia Franca acquit une grande célébrité grâce à ses interprétations des rôles de la Reine dans "Hamlet", la trotteuse dans "Miracle of the Gorbals", la Reine de Willis dans "Giselle", la

raignée dans "Spider's Banquet" et Prelude dans "Les Sylphides". En 1946, elle quitta le Sadler Wells pour se joindre à sa deuxième troupe — le Sadler Wells Theatre Ballet — en qualité de chorégraphe.

Le plus grand succès de cette époque fut son premier ballet chorégraphié pour Sadler Wells. C'était "Khadra", dans un décor oriental, avec musique de Sibelius. L'an suivant, 1947, c'était le tour de "Balle-mos", un sujet espagnol.

Madame Célia Franca fut ensuite membre du Ballet Jooss qui partait en tournée transcontinentale. A ce moment, elle enseigna le ballet en échange de leçons de danses modernes. Après cela elle fut engagée par le Metropolitan Ballet pour presque deux ans. Avec cette troupe elle collabora dans le double rôle de vedette et maîtresse de ballet.

Un autre champ d'action de Célia Franca fut la Télévision. Elle dansa et chorégraphia des ballets pour la BBC où elle remporta un très grand succès avec son ballet "Salomé" dans lequel elle tenait aussi le premier rôle.

Dame Ninette de Valois, directrice du Sadler Wells, a parlé d'elle en ces termes: "Célia Franca est probablement la plus fine ballerine dramatique que le "Wells" ait jamais eue".

Le London Time écrivait: "Khadra est nouveau et original à tous points de vue; cela veut dire que Madame Célia Franca est encore une danseuse devenue chorégraphe à des bonnes fins".

Célia Franca a développé son répertoire classique en mémorisant littéralement des milliers de pas, des mouvements, des gestes et des mimiques d'innombrables ballets.

Sa nature artistique et ses nombreuses connaissances dans divers autres domaines de l'art sont à la base de l'individualité et le propre-à-eux qu'elle apporte à ses ballets qui gardent toutefois leurs qualités intrinsèques.

Lorsqu'un groupe d'hommes et femmes d'affaires canadiens, s'intéressant au ballet, étaient à la recherche d'un directeur pour la première troupe nationale canadienne de ballet, ce fut Dame de Valois elle-même qui suggéra le nom de Madame Célia Franca.

Avant, durant et depuis sa première saison (1951-1952) Madame Célia Franca rechercha dans tout le Canada les talents les plus fins. Des centaines de danseurs de tous



AU SAINT-DENIS. — Une scène du film "La Grande Renonciation", une oeuvre émouvante, qui a pris l'affiche dès samedi, au Saint-Denis. Au même programme: "Allo... je t'aime!", avec Robert Lamoureux.

les coins du pays se sont présentés à ses cours d'été tenus au St. Lawrence Market de Toronto, dans une atmosphère rappelant le Covent Garden. Elle interviewa et auditionna d'autres durant ses nombreux déplacements à travers le pays.

Les deux premières saisons du National Ballet Company of Canada furent courues par des foules immenses dans chaque ville. Durant la présente saison, 1953-54, le National Ballet Company, toujours sous la direction artistique de Mme Célia Franca, visitera non seulement le Canada d'un bout à l'autre, mais aussi de nombreuses villes aux Etats-Unis.

C'est ainsi que débuta l'histoire de la première troupe nationale canadienne de ballet. C'est de la sorte qu'elle continuera à s'inscrire dans les annales de l'art international.

Un film sur...

(Suite de la page 14)

répété d'ailleurs à l'écran avec Kathryn Grayson et Howard Keel en vedette. La musique de Cole Porter y est bien rendue.

A l'Alouette, deux films ont pris l'affiche: "Taxi de Nuit" et "Au Nom de la Loi".

AU PALACE

"How to Marry a Millionaire", est le second film en cinémascope à passer au cinéma Palace. Il s'agit d'une comédie légère dont le thème a souvent été exploité dans le passé mais qui a la nouveauté de revenir élargi (au moins sur l'écran) et avec le concours de jeunes vedettes comme Marilyn Monroe, Betty Grable et Lauren Bacall. Le sujet de ce film fut un succès il y a vingt ans. Le sujet a été repris quantité de fois depuis. Il s'agit de trois jeunes femmes qui sont désireuses de refaire leur bourse aux dépens du sexe fort. Dans cette version, ce vieux sujet n'a pas l'esprit mordant et l'esprit tout court de certaines versions précédentes. Ce qui est resté, c'est plutôt une oeuvre sentimentale où tout le monde se promène avec un coeur gros comme ça. Miles Grable, Bacall et Monroe récitent leurs lignes avec plus ou moins de succès, mais ce n'est pas ce qu'elles disent qui intéresse davantage. Lauren Bacall est peut-être la plus intelligente des trois. William Powell, un vétéran de l'écran qui porte ici son âge, joue avec la solidité et la souplesse qu'on lui connaît. David Wayne est convaincant dans l'emploi d'un esquivé d'impôts.

AU PRINCESS

"Hondo" qui met en vedette John Wayne au Princess est un bon western en trois dimensions qui aurait du succès même sans cela. Dirigé par John Ford, John Wayne a ici presque du génie comme acteur. Il joue le rôle d'un chasseur d'Indiens lors de la révolution des Apaches en 1870. Les débuts du film sont lents et le dialogue est un peu dru au début. Mais au beau milieu de la pellicule les affaires commencent à marcher rondement et il y a de superbes scènes de batailles, mais ces scènes ne sont pas exagérées comme dans la plupart des films de ce genre.

Au sujet du film sur la vie de Luther

NEW-YORK. (PC) — Un avocat de New-York a déclaré avoir écrit au premier ministre Maurice Duplessis, procureur général de la province de Québec pour protester contre l'interdiction du film "Martin Luther" dans la province.

Dans une lettre rendue publique hier Ambrose Doskow, aviseur légal de Louis de Rochemont, réalisateur et distributeur du film, a déploré la décision du Bureau de Censure de la province de Québec.

Le texte de la lettre contient ceci: "Que, techniquement ou non, vous avez juridiction dans cette matière, je vous demande de vous servir de votre influence de premier procureur de la loi dans votre province pour corriger cette choquante offense contre la liberté de religion et cette violation de notre tradition légale commune."

Le film "Martin Luther" a été grandement loué comme une grande oeuvre. On l'a classé parmi les deux meilleurs films de l'année dernière; il a été ainsi jugé non seulement par des groupements industriels et des critiques professionnels mais également par le National Board of Review of Motion Pictures, un groupe de citoyens indépendants comprenant des membres de toutes les croyances.

... Le problème est présenté sous sa forme la plus frappante parce que le film impliqué est une présentation sobre d'une tranche d'histoire religieuse. L'interdiction ne peut être expliquée qu'en présumant que c'est le rôle de l'Etat de prescrire un simple point de vue officiel de cette histoire et de priver les citoyens de l'opportunité d'en apprendre un autre. Cette présomption, vous le reconnaîtrez sûrement, est absolument contraire à la tradition de nos deux pays."

Yoland Guérard chantera Pimène

L'un des trois grands rôles de basse dans "Boris Godounov", celui de Pimène, sera chanté par le remarquable artiste Yoland Guérard, lorsque le chef-d'oeuvre de Moussorgsky sera présenté par l'Opera Guild, au théâtre Her Majesty's, le vendredi 8 et le samedi 9 janvier, en soirée. C'est la basse bien connue Hugh Thompson, qui chantera le rôle-titre de cette oeuvre, qui est le plus grand des opéras russes. La distribution comprendra également Nell Rankin, du Metropolitan, dont la Carmen a été acclamée au Covent Garden de Londres, comme étant l'une des plus remarquables de notre génération. Walter Fredericks et Leslie Chabay. Emil Cooper sera au pupitre de chef d'orchestre et Léopold Sachse a été chargé de la mise en scène.

Yoland Guérard, qui a passé l'année dernière en France, sera dans "Boris" le vieux moine-chroniqueur de l'oeuvre. C'est un rôle qui lui a valu beaucoup de succès parmi les 35 qu'il a chantés à l'Opera de Lyon, durant la saison 1952-1953. M. Guérard a chanté notamment à Lyon, le rôle de Mephisto dans les opéras de Gounod et Berlioz, Don Basile dans "Le Barbier de Séville", et les rôles principaux de basse dans "Roméo et Juliette", "La Bohème" et "Mignon".

M. Guérard est rentré au pays en septembre et depuis lors il fait partie de la troupe de Variétés lyriques où il a fait de la mise en scène. C'est d'ailleurs avec les Variétés qu'il avait fait ses débuts en 1948, avant de gagner une bourse du gouvernement provincial qui lui a permis de poursuivre sa



YOLAND GUERARD

carrière en Europe. M. Guérard n'est que l'un des distingués chanteurs canadiens qui prendront part aux représentations de "Boris Godounov", présenté pour la première fois en anglais à Montréal. Les autres chanteurs canadiens que l'on verra dans cette oeuvre sont Gertrude Lavoie, Maureen Forrester, Giselle Poitras, Fernando Chiochio, Fadlou Shehadi, Luigi Quilico, Henry Cosham, Jean-Pierre Hurteau et Stanley Waters.

A cause de la longueur du spectacle, "Boris Godounov" commencera à 8 h.

L'engagement de M. Wilfrid Pelletier

Les Concerts Symphoniques de Montréal annoncent avec un vif plaisir l'engagement de M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre canadien éminent, directeur du Conservatoire de Musique de la Province et des Matinées Symphoniques pour la jeunesse, et l'un des fondateurs de la Société des Concerts Symphoniques. Il dirigera les concerts des 26 et 27 janvier et le soliste sera, à cette occasion, la célèbre basse, Niccolò Rossi-Lemini.



A L'ALOUETTE. — Gigli, dans le rôle du chauffeur de "Taxi de Nuit", la délicieuse tragi-comédie qui prendra l'affiche du cinéma Alouette dès vendredi prochain, avec Philippe Lemaire et Danielle Godet dans les rôles principaux. Virginia Belmont et Carlo Ninchi font aussi partie de la distribution de ce film où la superbe voix du grand ténor Gigli sera entendue dans des airs de Donizetti, Leoncavallo et Kaslar Donato. Au même programme, "Au Nom de la Loi" mettant en vedette Charles Vanel.



AU MOCAMBO. — Tous les jeudis, au cabaret Mocambo a lieu le concours de danse de Tina et Montez. Les gagnants de la semaine dernière ont été photographiés avec les deux juges et le Père Noël. De g. à d.: Tina, Jean-Marie Gonthier, Lise Gauthier, le Père Noël, Mlle Berthe, Johnny Ménard et Montez.

FINANCE et COMMERCE

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
2470 Abitibi	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1290 Do pf	26 1/2	26 1/2	26 1/2
135 Acadia	17	17	17
2839 Algoma Steel	44	40	41 1/2
1072 Aluminium	47 1/2	46 1/2	47 1/2
585 ACP pf	48 1/2	48	48 1/2
115 Argus	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1926 Asbestos	24 1/2	23 1/2	24 1/2
1685 Atlas Steel	16	15	16
4079 Bell Tel	39 1/2	39 1/2	39 1/2
13114 Brazilian	7 1/2	6 1/2	7 1/2
2419 BA Oil	21 1/2	20 1/2	21
100 B C El	48 1/2	48 1/2	48 1/2
3200 B C Forest	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1000 BC Power	17 1/2	17 1/2	17 1/2
207 BC Tel	35 1/2	35	35 1/2
95 Bldg Prod	35 1/2	35	35 1/2
1000 Bulok	650	640	640
685 C n Cement	91	88 1/2	90
100 C Forq A	34	34	34
110 C Sfty	101	101	101
171 C Steamship	95	95	95
3605 Can Brew	21 1/2	21 1/2	21 1/2
77 Can Bronze	36 1/2	36 1/2	36 1/2
300 Can Cannars	28 1/2	28 1/2	28 1/2
475 Can Car	18 1/2	18 1/2	18 1/2
545 Can Celanese	24 1/2	23 1/2	24 1/2
200 Do pf	31 1/2	31 1/2	31 1/2
225 Can Chem	7 1/2	7 1/2	7 1/2
85 Can Cottons	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Cdn Loco	18	18	18
55 Cdn Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2
6653 CPR	22	20 1/2	20 1/2
850 C Vicker	18	17 1/2	18
5270 C Petrofina	12 1/2	11	12
225 Can Cookshutt	10 1/2	10 1/2	10 1/2
5003 Can Smelter	24 1/2	23 1/2	24 1/2
770 Cons Text	8	5 1/2	8
251 Cons Glass	25 1/2	25	25 1/2
25 Corby	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2550 Dist Seagram	28 1/2	27 1/2	28 1/2
295 Dom Bridge	71 1/2	71	71 1/2
450 Dom Coal	8	8	8
200 Dom Corset	13 1/2	13 1/2	13 1/2
50 Dom Fnd	14 1/2	14 1/2	14 1/2
560 Dom Glass	36	36	36
1480 Dom Steel Coal	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Dom Stores	19	19	19
5890 Dom Tar	7 1/2	7 1/2	7 1/2
2565 Dom Text	7 1/2	7 1/2	7 1/2
990 Dom Brew	18 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Electroflux	9 1/2	9 1/2	9 1/2
350 Famous Play	19 1/2	19 1/2	19 1/2
217 Found Co	13	13	13
620 Fraser	15 1/2	15 1/2	15 1/2
2210 Gatineau Pow	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 G Dyna	34 1/2	34 1/2	34 1/2
45 Gen Steel W	101 1/2	101	101 1/2
130 Gypsum	33 1/2	33	33
353 How Smith	20	20	20
Mudon B y	38 1/2	38	38 1/2
100 Husky Oil	685	685	685
3310 Imp Oil	28 1/2	27 1/2	28 1/2
1825 Imp Tob	10 1/2	10	10 1/2
1755 Ind Accept	35 1/2	35 1/2	35 1/2
25 Int Bronze	16 1/2	16 1/2	16 1/2
4324 Int Nickel	34 1/2	33 1/2	34 1/2
1926 Int Paper	55	52 1/2	54 1/2
185 Int Pete	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1120 Int Pipe Line	20 1/2	20	20 1/2
337 Int Power	78	78	78
369 Int Utilities	29 1/2	28 1/2	29 1/2
100 Lake of the W	29 1/2	29 1/2	29 1/2
8090 Massey Harris	7 1/2	7 1/2	7 1/2
553 McColl Front	27	26 1/2	26 1/2
135 Mitch Rob	45	44	45
1410 Mtl Loco	15 1/2	15	15 1/2
150 Nat Drug	11 1/2	11 1/2	11 1/2
195 Nat Steel Car	26	26	26
2520 Noranda	60 1/2	58 1/2	59
365 Placer Dev	26	25	26
395 Powell River	26 1/2	25 1/2	26 1/2
160 Power Corp	35 1/2	35 1/2	35 1/2
970 Price Bros	32 1/2	32	32 1/2
230 Prov Transp	13	13	13
250 Que Power	22	21 1/2	22
80 Royale	12	11 1/2	12
1002 St Law Corp	38	37 1/2	37 1/2
1123 Shawinigan	40 1/2	39 1/2	40
50 Southam	29 1/2	29 1/2	29 1/2
550 Steel of Can	30 1/2	30	30
200 Triad Oil	265	260	260
750 United Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2
710 Walker	50 1/2	50	50 1/2
100 Zellers	20 1/2	20 1/2	20 1/2

BANQUES

810 Montréal	36 1/2	36	36 1/2
150 Toronto	43	43	43
220 Commerce	32 1/2	32 1/2	32 1/2
2195 Royale	38 1/2	38	38 1/2

Emploi et salaires plus élevés dans les industries

Le niveau de l'emploi industriel était légèrement supérieur au début d'octobre dernier à celui du mois précédent et à celui de la même date l'an dernier et l'indice préliminaire du Bureau a atteint un nouveau sommet pour cette date. En même temps, les salaires et le gain hebdomadaire moyen ont aussi atteint des sommets sans précédent.

L'indice de l'emploi industriel du Bureau fédéral de la statistique pour le 1er octobre, sur la nouvelle base de 1949, s'est établi à 116,7 contre 116,6 le 1er septembre et 116,4 le 1er octobre 1952. L'indice des salaires a atteint 158,5 contre 157,0 un mois plus tôt et 148,9 un an plus tôt. Le gain hebdomadaire moyen a atteint 58,12 contre 55,63 en septembre et 55,12 en octobre 1952.

L'emploi a avancé durant le mois à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse, dans le Québec, en Ontario et en Saskatchewan, mais il a reculé partout ailleurs. Les gains, tout comme les pertes, ont été faibles. La tendance du gain hebdomadaire a suivi la même marche que l'emploi dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique où la baisse de 0,2 p. 100 de l'emploi

Coup d'oeil sur le marché

Le virement à la Bourse de Montréal a atteint 1,180,221 actions la semaine dernière comparativement à 710,320 actions la semaine précédente. Le nombre de valeurs échangées a passé de 320 à 335 dont 141 gains, 109 reculs et 82 inchangés au regard de 114, 122 et 84 précédemment. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0,48 à 36,22; industriels, 0,7 à 184,2; et papeteries, 8,80 à 775,69. Les mines ont baissé de 1,02 à 48,49 et les services publics n'ont pas varié à 92,8.

Le rendement de l'acier a augmenté de 8 points à 78 pour cent, la semaine dernière, selon la revue Steel qui souligne que 5,000 hommes d'affaires du monde sidérurgique, dans une enquête publiée récemment, ont déclaré que le volume de ventes cette année ne serait inférieur que de 2 pour cent à celui de 1953 qui a atteint 126,600,000,000.

Les dix industriels les plus actifs, la semaine dernière au marché local furent les suivants: Brazilian Tractor, 13,814; C.P.R., 6,653; Can. Petrofina, pr., 5,270; Dominion Tar, 5,890; Cons. Smelters, 5,103; Int. Nickel, 4,324; Can. Breweries, 3,605; Imperial Oil, 3,315; B.C. Forest, 3,200 et Algoma Steel, 2,830. Pour les mines et pétroles: Iso Uranium, 98,850; Cons. Candego, 67,650; Lafayette, 49,000; Carnergie, 36,450; Steeley, 33,500; Tazin, 30,700; Orchan, 28,900; Boreal, 27,050; Can. Collieries, 27,500; et Tiblemont, 27,000.

O'Brien Gold Mines a réalisé un profit net de \$440 au cours de l'exercice financier terminé le 30 septembre à rapprocher de \$10,317 l'année précédente. L'actif disponible se chiffre à \$164,000 et le passif exigible atteint \$49,000.

Les experts en métaux prévoient une baisse dans le prix du cuivre cette année, un prix stable pour le plomb et une augmentation de celui du zinc.

M. H.-J. Fraser, vice-président et gérant général de Falconbridge Nickel Mines Ltd, a annoncé l'achat d'un terrain de 300 acres à Port Colborne et la construction d'une raffinerie de nickel.

Le marché des obligations a été actif en décembre, les nouvelles émissions ont atteint \$114,981,065 au regard de \$45,339,110 le mois précédent, selon un rapport de Wood, Gundy & Co. Pour 1953, elles se sont élevées à \$2,484,127,298 contre \$1,589,656,046 l'année précédente.

Emprunt de \$25,000 de Saint-Gédéon

La paroisse de St-Gédéon, comté de Lac St-Jean-Est, a vendu une émission de \$25,000 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt, comprenant \$10,000 à 4% 1954-63, \$7,500 à 4 1/2% 1964-68 et \$7,500 à 5% 1969-73, a été adjugé à un syndicat composé de J.-E. Laflamme, Ltée La Corporation de Prêts de Québec et Grenier, Ruel & Cie, Inc. au prix de 90.25. Le loyer net de l'argent emprunté est donc de 5,92%.

C'est en novembre 1952 que la corporation avait effectué sa transaction précédente sur le marché des obligations municipales. Elle avait vendu alors \$94,000 de titres à 4-5% séries 12 ans, au prix de 92, soit un coût net de 6,04%.

a été accompagnée d'une hausse de 0,1 des salaires.

L'emploi a légèrement diminué dans l'industrie manufacturière au regard du 1er septembre, mais l'indice des salaires a avancé de 1,1 p. 100. Le gain hebdomadaire moyen a atteint à \$59,74, sommet sans précédent. L'indice de l'emploi a augmenté de 0,8 p. 100 au regard du 1er octobre 1952 et celui des salaires, de 5,9 p. 100.

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
300 Ang C Paper	25	24	25
685 Ang Newfld	7 1/2	7 1/2	7 1/2
2485 Brown	8 1/2	8	8
321 Can Dom Sug	16 1/2	16 1/2	16 1/2
315 Can Indus	37 1/2	36 1/2	37
425 Can Marconi	450	450	450
190 C n West L	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1925 Com Alcohol	360	360	360
2470 Cons Paper	42	40 1/2	41 1/2
1233 Crown Zeller	34 1/2	33 1/2	34
440 Dom Oilcloth	26 1/2	26 1/2	26 1/2
210 Ford A	63 1/2	63	63
1080 Great L Paper	19 1/2	19	19
200 Lambt A	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1675 Lowney	15 1/2	15 1/2	15 1/2
355 MOPp	28 1/2	27 1/2	28
645 Nfld L	22	22	22
175 Russell	17 1/2	17 1/2	17 1/2
10 So C Power	128	128	128
1350 Std Pav	21 1/2	20 1/2	21 1/2
1150 Trad Fin A	33 1/2	33	33
1160 Trans-Mtn	20 1/2	20	20 1/2
450 Un Gas	34	33 1/2	34

MINES

3200 Aconic	320	320	320
5700 Anacon	355	320	340
63500 Arnora	12	8	12
100 Atlas Steel	25	25	25
18300 Belleville	34	28	34
1500 Bonville	19 1/2	19	19
27350 Boreal	270	230	269
500 Bouscaldillac	5 1/2	5 1/2	5 1/2
500 Bunnhurst	12 1/2	12 1/2	12 1/2
36450 Carnegie	49	40	43
2000 Celta Dev	12	11	12
500 Centremaq	8	8	8
500 Chibougam	50	50	50
3300 Chimo G	136	123	125
67050 Can Candego	17	11 1/2	17
1500 Deldona	33	33	33
360 Dome	13 1/2	13 1/2	13 1/2
900 East Sullivan	355	350	350
4200 East Metals	119	111	114
100 Falconb	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1000 Fenimore	51	51	51
5000 Fontana	2	2	2
100 Frobisher	430	430	430
200 Giant Yellow	775	750	750
850 Holling	12	11 1/2	12
4300 Insp Min	220	201	208
58500 Iso Uran	65	35	57
3000 Jaquet	9	9	9
350 Kerr-Addison	16 1/2	16 1/2	16 1/2
3600 Merrill	22	20	22
1000 New Calumet	55	55	55
13500 New Formaq	7 1/2	7	7
5750 New Santiago	5 1/2	4	5 1/2
8000 Obalski	17	16	16 1/2
500 Que Chib	9	9	9
500 Que Lab Dev	10	10	10
21000 Que Smelters	15	12	15
6000 Rix-Athab	140	120	140
1950 Steep Rock	670	610	610
4200 Sullivan	185	175	180
30500 Tazin	15	12	15
27500 Tiblemont	13	12 1/2	12 1/2
500 Torbrist	149	146	149
11500 Trebor	12	11	11
5700 Udden	28	28	28
200 United Ash C	335	335	335
10100 Wendell	14	12	14

PETROLES

19000 Antone	20 1/2	18 1/2	20
5500 Calvan C O	445	385	440
100 Ca n Oil Lds	369	360	360
1553 C n Southern	925	895	925
500 Can Atl Oil	390	390	390
6000 C Devon P	105	90	95
700 Cent Explor	385	385	385
300 Cent Leduc Oil	150	150	150
3700 Del Rio Prod	130	125	130
1300 Gaspé Oil	80	74	74
150 Home Oil	875	875	875
8600 Merrill Pet	700	595	675
900 Pacific Pet	815	790	815
300 Que Oil Dev	60	55	60
500 Trans Em Oil	192	192	192
25748 Tri-Tor Oil	80	75	75
4000 Westburne	65	65	65
1800 West Home Oil	65	64	65

Ventes, en novembre, d'assurance-vie

Durant le mois de novembre, les quelque 50 compagnies d'assurance britanniques, américaines et canadiennes faisant affaires au Canada ont émis environ \$260,300,000 de nouvelles polices ordinaires d'assurance-vie d'après les chiffres publiés par la Canadian Life Insurance Officers Association. Environ \$185,900,000 portent sur des contrats d'assurance-vie ordinaire, \$16,100,000 sur des contrats industriels d'assurance-vie et \$58,300,000 sur des contrats d'assurance-groupe.

Les statistiques sur l'assurance-vie ordinaire, compilées sur la Life Insurance Agency Management Association, se répartissent comme suit par province: Alberta, \$12,920,000; Colombie-Britannique, \$15,959,000; Manitoba, \$8,871,000; Nouveau-Brunswick, \$3,845,000; Terre-Neuve, \$1,296,000; Nouvelle-Ecosse, \$4,687,000; Ontario, \$80,635,000; Ile du Prince-Edouard, \$576,000; Québec, \$49,905,000; Saskatchewan, \$7,189,000.

Production accrue de papiers fins

La production de papiers fins a augmenté de 17 p.c., en novembre, pour atteindre 16,151 tonnes contre 13,704 pour le mois correspondant de l'an dernier. Pour les onze premiers mois de cette année, la production a été de 180,169 tonnes à rapprocher de 163,504, soit une augmentation de 10,2 p.c. comparative à la même période de 1952.

Revenu accru de la main-d'oeuvre

Pour le quatrième mois consécutif, le revenu de la main-d'oeuvre canadienne a atteint un nouveau sommet en août; le total estimatif d'août (993 millions) surpasse de sept millions les estimations de juillet et représente une avance de 74 millions ou de 8 p. 100 au regard du même mois l'an dernier, déclare le Bureau de la statistique.

Le seul groupe industriel à accusé une chute du revenu de la main-d'oeuvre en août a été celui de la finance et des services; des réductions de salaires des services communautaires et des établissements de finance et des gouvernements ont occasionné une diminution de quatre millions de dollars et le total estimatif a été de 215 millions. Toutefois le total du groupe a surpassé de façon appréciable les estimations d'août 1952 (197 millions).

Durant le mois, le revenu total du groupe de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la pêche, du piégeage et de l'extraction minière s'est accru de 3 millions pour atteindre 80 millions et la plus grande partie du gain a été attribuable à la moisson des céréales dans les provinces des Prairies. Le haut niveau continu d'activité de la construction d'habitation et de la construction générale a poussé le groupe de la construction à 81 millions, augmentation de 5 millions. Le total du groupe des manufactures a augmenté de 3 millions de dollars pour atteindre 323 millions en août et le groupe des services d'utilité publique, du transport, des communications, de l'entreposage et du commerce a augmenté d'un million soit à 256 millions, mais le revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre a diminué d'un million pour s'établir à 73 millions.

Chargements de wagons

Les chargements sur les chemins de fer canadiens durant la semaine terminée le 14 décembre se sont établis à 71,787 wagons, diminution de 7,075 wagons au regard de la semaine correspondante de l'an dernier (78,862). Les wagons reçus d'embranchements ont diminué de 2,622 pour s'établir à 27,994 contre 30,616. Les chargements cumulatifs depuis le début de 1953 se sont chiffrés par 3,840,233 wagons contre 3,989

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot minimum 15 sous
Semi-displays sur semaine. So la ligne: le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne
Les avis de naissance décès, mariage, funéraires messe de requiem services anniversaires cartes de remerciements et avis de Memorial chargés au tarif uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00

MEDECINS

A BRISEBOIS M Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris Malade du coeur estomac foie reins peau, sang impuissance stérilité maladies urinaires vénériennes diabète, goutte, obésité 816 rue Sherbrooke est près St-Hubert FR 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance Demandez prospectus gratuit Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

Avis de requête de divorce

AVIS est par les présentes donné que WILFRED ROY FRICKER, ingénieur de service, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à une session subséquente, pour demander le divorce de son épouse EVELYN GERTRUDE BOVERMAN, ménagère, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, le 30 novembre 1953.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante,
Immeuble Radio City, suite 400, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

Canada, Province de Québec, District de Montréal.
CHARLES ROSEN, requérant, vs DAME LIZZE HELLER, intimée.

Avis d'application pour divorce

AVIS est donné par les présentes que M. CHARLES ROSEN, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, époux de dame LIZZE HELLER, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la prochaine session ou à la session suivante pour obtenir un BILL de DIVORCE d'avec son épouse l'édite LIZZE HELLER, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.
Daté à Montréal, ce 27e jour du mois de novembre 1953.
(Signé) Philippe AUBE,
Procureur de la requérante.
PHILIPPE AUBE, avocat,
Suite 13,
Edifice "La Sauvegarde",
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

DÉCÈS

TREPANIER—A Montréal, le 3 janvier 1954, à l'âge de 66 ans et 11 mois, est décédée Mme Alphonse Trépanier, née Rose-Alba Brassard.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 7 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis d'application de divorce

AVIS est par les présentes donné que BESSIE KATZ, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, dans la Province de Québec, institutrice, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa session suivante afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, PHILIP ELMAN, voyageur, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, présentement résidant dans la cité de New-York, état de New-York, pour cause d'adultère et désertion.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, le septième jour de décembre, A.D., mil neuf cent cinquante-trois.
GARBER & BLUMENSTEIN,
Procureurs de la requérante,
Chambre 705,
Edifice Tramways,
Montréal, Qué.

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que Dame VERA (Mary Drummond), surveillante, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada lors de la présente session ou de la suivante, pour un bill de divorce d'avec son époux, Frederick STAFFORD, commis, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour causes d'adultère et d'abandon.

Montréal, le 15 décembre 1953.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante,
Edifice Radio City, chambre 400, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que DAME ISABEL RUTH SMITH, ménagère, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, demandera au Parlement du Canada à la session présente ou suivante un bill de divorce d'avec son mari RONALD WILLIAM NEWEY, dessinateur, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour motifs d'adultère.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante,
Edifice Radio City, suite 400, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.
Montréal, le 8 décembre 1953.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que FLORENCE JEAN MOFFATT TUCKER, de la cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session présente ou suivante afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, Wilbur Austin Johnston, de la Cité de Montréal, District de Montréal, pour cause d'adultère.

DATE d'Ottawa, dans la Province d'Ontario, ce 11e jour de décembre, 1953.
(signé): GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE & HENDERSON,
Procureurs de la Requérente,
88, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

Avis de requête de divorce

AVIS est par les présentes donné que DAVID SHEA vendeur, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à la suivante, pour demander le divorce de son épouse, DAME RUBY KITTS, commis, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, le 13 novembre 1953.
JACOBS and JACOBS,
Procureurs du requérant,
Immeuble Radio City, suite 400, 265 ouest, rue Craig, Montréal Qué.

Avis d'application pour divorce

AVIS est donné par les présentes que MARIE MURIEL GLADYS LENA SOUBRE, de la Cité et du District de Montréal, dans la province de Québec, fille de table, femme de JOSEPH ROGER DUBOUR, vendeur, s'adressera au Parlement du Canada à la prochaine ou suivante session afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, le dit JOSEPH ROGER DUBOUR, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 30e jour de septembre 1953.
Edward I. AUERBACK,
614 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.,
Solliciteur pour demandeur.

Province de Québec,
District de Montréal,
COUR SUPERIEURE
No 344,971.

JEAN-BAPTISTE VAN GREENHOVEN, charpentier, de l'île Perrot, district de Montréal, demandeur, vs VALER POPOVITCH, tant personnellement qu'en sa qualité de chef de la communauté de biens existant entre lui et son épouse MARY CSENDES, tous deux autrefois des cité et district de Montréal, actuellement de lieux inconnus, défendeur.
Il est ordonné au défendeur VALER POPOVITCH de comparaître dans le mois.

J.-B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire,
Me Jean L. H. Archambault,
procureur du demandeur,
Montréal, 30e jour de décembre 1953.

dinaires de Crown Zellerbach Corporation ont été émises en échange des actions de Canadian Western Lumber Company, Limited et de St. Helens Pulp and Paper Company. De ce nombre, 1,026,989 ont été attribuées à Canadian Western Lumber, et 339,807, aux porteurs d'actions de St. Helen Pulp and Paper. Au 21 décembre, un total de 7,205,654 actions ordinaires étaient inscrites à La Bourse Canadienne, et 220,715 actions additionnelles sont sujettes à l'avis officiel d'émission. Les offres d'échange sont maintenant expirées.

Avis de requête de divorce

AVIS est par les présentes donné que IRENE DOROTHY HASELDEN, ménagère, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, à la suivante ou à une autre session subséquente, pour demander le divorce de son mari, KENNETH HENRY MUNN, aide-plombier, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, le 7 décembre 1953.
SLAPACK & CHARLAP,
Procureurs de la requérante,
660 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, Qué.

Avis de requête de divorce

AVIS est par les présentes donné que DAME EMMA ANTOINETTE RACHEL LAUZON, commis, de la cité d'Outremont, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à une session subséquente, pour demander le divorce de son époux RAYMOND-A. McDUFF, inspecteur, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, le 17 octobre 1953.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante,
Immeuble Radio City, suite 400, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que Dame Roberta Barbara SHVEMAR, ménagère, de la ville de Dorval, dans le district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, lors de la présente session ou de la suivante pour un bill de divorce de son époux Joel Jerome FEIGELMAN, vendeur, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour causes d'adultère et d'abandon.

Montréal, le 16 décembre 1953.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante,
Edifice Radio City, chambre 400, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

Emission scolaire de Forestville

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Forestville, dans le comté de Saguenay, ont vendu une émission de \$260,000 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt a été adjugé au prix de 93.19 à un syndicat composé de Grenier, Ruel & Cie, Inc., La Corporation de Prêts de Québec, J.-E. Laflamme, Ltée, et Garneau, Boulanger, Ltée, pour \$176,000 à 4% 1955-64 et \$84,000 à 4½% 1965-74. Cela représente un loyer net de 5.275%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi total de \$152,897.50 pour cette émission.

Production accrue de lingots d'acier

La production canadienne de lingots d'acier a accusé une nouvelle augmentation modérée en octobre en atteignant 354,480 tonnes contre 297,093 durant le mois correspondant l'an dernier. Ces chiffres portent le total cumulatif des dix premiers mois de 1953 à 3,388,971 tonnes contre 2,968,314 un an plus tôt. Répartie sur une base quotidienne, la production moyenne d'octobre a été de 11,435 tonnes contre 9,584 un an plus tôt et la production quotidienne moyenne des neuf mois a été de 11,148 tonnes contre 9,732.

Actions émises par Crown Zellerbach

La Bourse Canadienne annonce qu'un total de 1,366,795 actions or-



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par McColl Frontenac Oil Company Limited, No 1010 rue Sainte-Catherine ouest, pour permission d'établir un poste d'essence et emmagasiner de l'essence pour fins de commerce dans 3 réservoirs de 2,000 gallons chacun, sur les lots de subdivision Nos 1773 et 1774 du lot No 10 de la division cadastrale du village incorporé de la Côte-Saint-Louis, quartier Saint-Jean, angle nord-ouest de la rue Saint-Zouquet et de l'avenue Henri-Julien.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE,
Montréal, le 4 janvier 1954.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Sun Oil Co. Ltd., No 3550 rue Saint-Patrice, pour permission d'agrandir un poste d'essence; emmagasiner et vendre de l'essence dans quatre (4) réservoirs de 2,000 gallons chacun, sur le lot No 57, de la division cadastrale du Village Incorporé de Saint-Jean-Baptiste, quartier Saint-Jean-Baptiste, côté sud de la rue Rachel entre la rue de Bullion et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE,
Montréal, le 4 janvier 1954.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

ble à dessiner, pour mieux guetter en travaillant l'apparition de sa petite amie. Mais l'ardeur au travail ne venait pas. Il rêvait.

Les timides rêvent beaucoup, cela dispense d'oser.
Jacques souriait tout seul.
— Elle sera ma femme, murmura-t-il.

Et son regard fit le tour de l'atelier, ce modeste atelier qu'elle ne connaissait pas, où elle n'était jamais entrée.
Il la voyait là, trottinant comme chez elle, mettant sa vie dans cette solitude. Elle saurait orner l'humble logis de cet on ne sait quoi d'élégant qui accompagne partout une jolie femme. Il y aurait des fleurs fraîches dans des vases, des chansons dans l'air.

D'ailleurs, elle ne serait nullement dépaycée. N'habitait-elle pas ici depuis toujours? Elle reconnaîtrait son visage dans mainte esquisse, dans mainte ébauche.

Car Jacques Langlois, à force de penser à Jeanne, la mettait partout, toutes les jeunes filles de ses illustrations lui ressemblaient, toutes les figures de ses tableaux prenaient un faux air d'elle qu'il avait grand-peine à effacer après coup, par une sorte de pudeur de son amour.

Un moment, il passa un nuage sur le front du jeune homme.

La pensée qu'il était pauvre lui était venue brusquement, comme un éclair. Jamais il n'oserait convier celle qu'il aimait à partager son existence médiocre. Il fallait d'abord travailler, sortir de l'obscurité.

Bien sûr, Jeanne savait vivre modestement, mais il n'aurait pas le coeur, même si elle y consentait, de donner à sa beauté un cadre de soucis matériels.

— Je serai riche, prononça-t-il avec l'action d'une résolution.
Et il eut un sourire d'espoir à l'adresse d'une grande toile qui reposait près de lui, tournée au mur.

Jacques Langlois, au dernier Salon d'Automne, avait reçu des félicitations très chaudes d'un journaliste qu'il ne connaissait pas et, à sa grande joie, un article très élogieux avait paru le lendemain, à son sujet, dans l'"Informateur". L'article était signé Louis Lambert. L'artiste, qui courut aussitôt remercier son bienveillant critique, reconnu en lui son admirateur de la veille et en fut fort bien accueilli.

— Je ferai quelque chose pour vous, lui dit Lambert, car il est impossible qu'avec de tels dons de peinture, vous ne soyez pas encouragé quand tant de médiocres prospèrent.

Et il avait tenu sa promesse en amenant une comédienne célèbre et en la décidant de se faire faire son portrait.

— Travaillez sans ébruiter la chose, et faites de votre mieux, avec tout votre art. Au prochain Salon, tout le monde s'arrêtera devant l'image de cette princesse de théâtre et demandera à connaître son peintre. Votre sort est entre vos doigts. Il y a des renommées qui arrivent comme la foudre.

Depuis, l'actrice venait poser dans l'atelier, quand elle en avait le temps. Et Jacques Langlois mettait toute son espérance dans cette toile longuement étudiée, comme un joueur qui mettrait toute sa fortune sur un cheval de course.

Et il gardait son secret de gloire; et, quand la comédienne était là, il avait soin de fermer sa fenêtre, de crainte que Jeanne, de l'autre côté de la rue, n'aperçut une femme chez lui.

... Neuf heures... dix heures... Le crayon cassa dans la main impatiente du jeune homme. Mais Jeanne ne s'était levée si tard. Et les fenêtres de l'appartement des Darsy restaient closes.

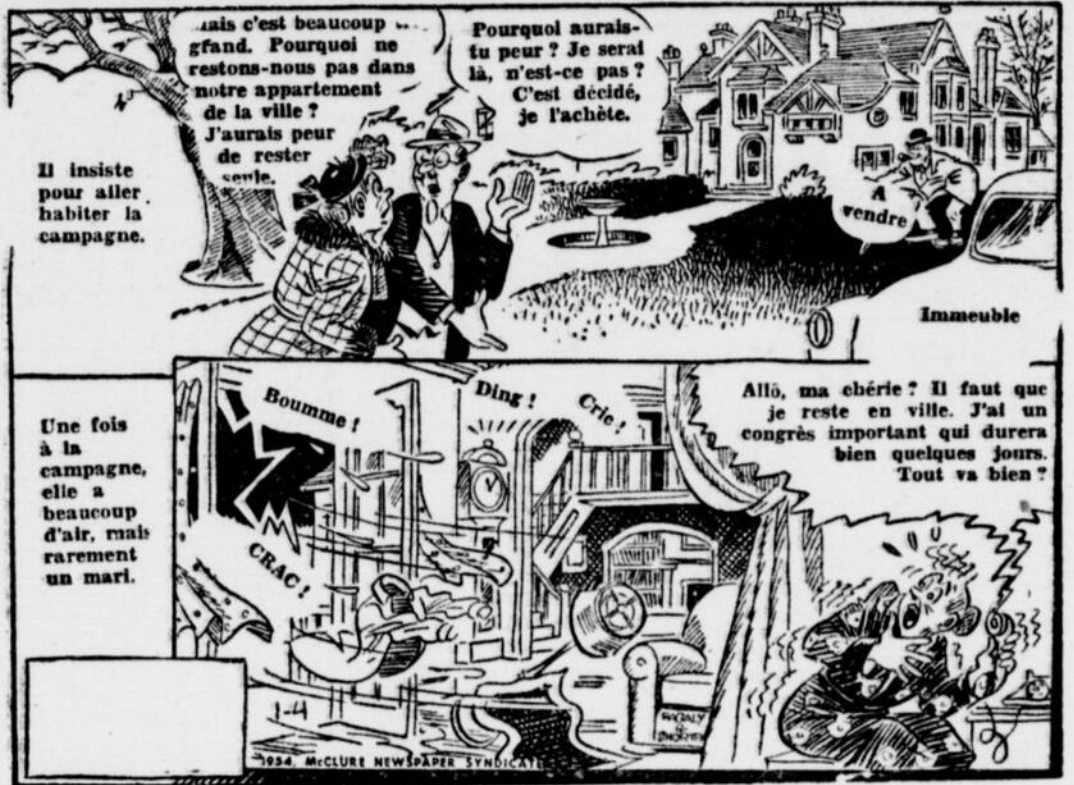
(à suivre)

RIONS UN PEU



— Te souviens-tu du grand blond à qui j'étais fiancée quand j'ai fait ta connaissance? ... Eh bien! il est gérant du crédit aux grands magasins Lato et Lato.

TRAVERS AMUSANTS



Il insiste pour aller habiter la campagne.

Mais c'est beaucoup grand. Pourquoi ne restons-nous pas dans notre appartement de la ville? J'aurais peur de rester seule.

Pourquoi aurais-tu peur? Je serai là, n'est-ce pas? C'est décidé, je l'achète.

Immeuble

Une fois à la campagne, elle a beaucoup d'air, mais rarement un mari.

Allô, ma chérie? Il faut que je reste en ville. J'ai un congrès important qui durera bien quelques jours. Tout va bien?

TARZAN

La bête s'écrase



Une antilope attaque Tarzan avec furie, mais avant que Tarzan ne puisse se défendre...

La bête s'écrase à ses pieds.



Tarzan reste ébahi. Qu'avait donc l'antilope?

Mystère

JOSÉPHINE



— Nous avons décidé de remettre nos vacances à plus tard parce que l'auto a décidé de prendre aussi des vacances.

RIPPE KIRIBI

Que fera Jeanne?

IL EST MORT



Jeanne, j'ai entendu un coup de feu.

Oh!



Bunco est venu ici et il m'a menacé de me tuer si je refusais de l'embrasser. J'ai voulu me défendre, le coup est parti et il est tombé.



Il est mort, Jeanne.

HOPALONG CASSIDY

Hoppy se défend

HORREUR



Egarés dans la jungle, Hoppy et Soleil sont attaqués par des alligators. Hoppy aperçoit trop tard un reptile qui se prépare à le happer.



Tout en évitant de justesse, il prend son couteau.



Pendant ce temps, Soleil observe la scène avec horreur. Il ne peut rien pour son ami.

PHILOMÈNE

Il se croit imposant

Fierté



JEANNINE ET PATAUD

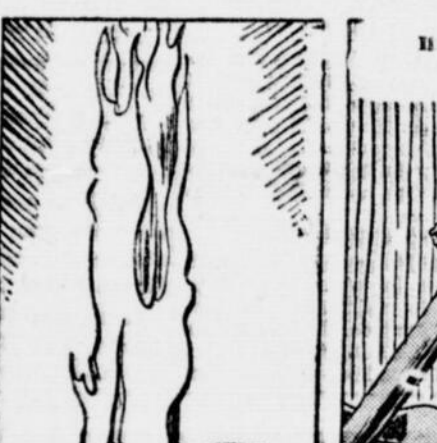
Des huîtres dans le désert

MAGIE



Réussira-t-il à se sauver ?

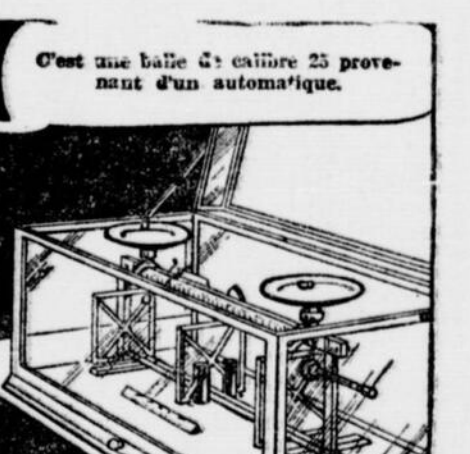
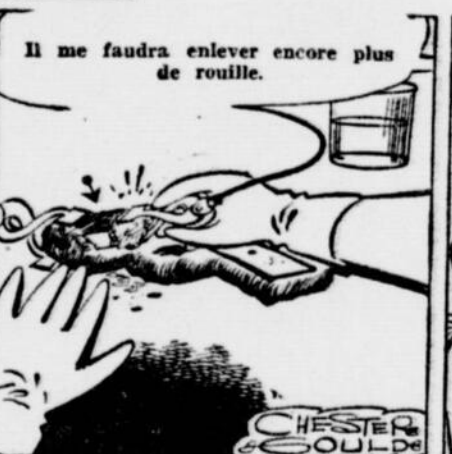
ESPOIR



ROBERT L'INTREPIDE

Sam et Robert

ETUDE



JOS BRAS-DE-FER

Tout va bien

NOUVELLES



A Pan Mun Jom

Les prisonniers opposés au communisme élargis à minuit le 22 janvier

MOUNSAN, Corée, 4 — (Paf) — Le commandant de l'ONU, le général John-E. Hull, a souligné aujourd'hui que les communistes sont responsables de la rupture des entrevues avec les prisonniers. Il a ajouté sans plus d'explication que tous les prisonniers antipathiques au communisme seront élargis à minuit le 22 janvier.

Pour bien souligner la volonté américaine d'élargir les prisonniers à "minuit et une minute le 23 janvier", des fusiliers et des ingénieurs américains s'occupent à ériger des barbelés allant des enclos de prisonniers jusqu'aux points d'embarquement ferroviaire.

Le ministre des Affaires étrangères de la Corée du sud, M. Pyun Yung Tai, soutient que l'attitude du général Hull "est tout à fait juste".

Le général a réitéré l'attitude du commandement de l'ONU dans une lettre rédigée en termes énergiques à l'adresse du lieutenant-général K. S. Thimayya, président indien de la commission neutre de rapatriement.

Le commandant de l'ONU a vitupéré le rapport soumis par les membres indien, polonais et tchèque de la commission neutre de rapatriement qui accuse le commandement de l'ONU de maintenir une influence sur les prisonniers antipathiques au communisme. Le général Hull a affirmé que ce rapport est unilatéral.

"Le commandement allié" a déclaré le général Hull, "dément catégoriquement toute allégation selon laquelle nous avons tenté, de quelque façon, à exercer une influence quelconque sur les prisonniers."

Il a souligné que le haut commandement communiste est responsable de la rupture des entrevues pour les raisons suivantes:

1 Les demandes irraisonnables et fréquentes quant aux installations pour recevoir les prisonniers.

2 Son refus d'accepter un nombre raisonnable de prisonniers désireux de se soumettre aux entrevues chaque jour.

3 Le rejet des communistes de se prévaloir du temps libre pour entrevues à moins que la commission neutre et le commandant indien des troupes de garde n'accordent toutes leurs demandes, dont l'usage de la force pour soumettre les prisonniers au programme d'explications.

Le général Hull a avisé le général Thimayya que le commandement de l'ONU est pleinement préparé à s'occuper de l'élargissement des 20,000 Nord-Coréens et Chinois qui refusent de retourner à leur pays dominé par le communisme.

Les officiers alliés soulignent que des convois de trains et de camions attendront au sud de la zone démilitarisée pour transporter les prisonniers anticomunistes et que des navires mouillés à Inchon seront prêts à embarquer tous les prisonniers chinois qui voudront se rendre à Formose.

Il semble que le commandement indien ou la commission de rapatriement n'aient encore pris de décision définitive quant à la date de libération fixée préalablement au 22 janvier.

Démission d'un évêque anglican

OTTAWA, 4. (Paf) — Le Très Révérend Robert Jefferson vient d'annoncer sa démission, qui prendra effet en avril, comme évêque anglican d'Ottawa. Le prélat protestant a fait part de sa décision au cours de son message du Nouvel An, à la Christ Church Cathedral. Il fut consacré le 30 novembre 1939, après du service au diocèse protestant d'Ottawa depuis 1914. Il vint au Canada, d'Irlande, en 1906. Il naquit à Newry, dans le comté de Down, le 11 juillet 1831. Coïncidant avec ce départ, le Révérend H.-H. Clark, doyen anglican d'Ottawa, partira le 18 janvier pour assumer la fonction d'évêque à Edmonton, en Alberta.

les parents demeurent à 3184, rue St-Alexandre, à Ville Jacques-Cartier, a été transportée à l'hôpital Ste-Justine vendredi après-midi, après qu'elle eut été renversée par un camion, non loin de chez elle. Elle souffre d'un traumatisme crânien.

AGENT DE LA CIRCULATION BLESSE

M. Roland Gosselin, attaché au poste du Bout-de-l'Île, a été renversé par une automobile alors qu'il dirigeait la circulation sur la route No 2, à Repentigny. Il a subi une fracture de la cuisse et fut transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Un banquier a agi en enfant d'école

NEW-YORK. — Un banquier à sa retraite, Harry-C. Radon, 50 ans, a agi comme un enfant d'école pour créer une bonne impression sur "l'objet de ses amours", la baronne Hélène De Grandcourt. Un tribunal vient d'exprimer cet avis, tout en décrétant que la baronne n'avait rien à payer d'une somme de \$37,847 que le banquier réclame d'elle pour l'avoir courtisée sur deux continents, entre 1948 et 1951. La baronne porte maintenant le nom de Mme Albert Monroe Overton. Radon réclamait ce montant pour des conseils financiers et des services qu'il avait prodigués à la baronne pendant qu'il la courtisait de Paris à Palm Beach. Radon a déclaré qu'il n'avait jamais proposé le mariage à la baronne. L'avocat de Radon a demandé à la baronne si elle avait proposé elle-même le mariage. D'un ton indigné, elle répondit qu'elle ne "proposait jamais aux hommes".

Six morts...

(Suite de la page 3)

chambres. C'est l'un des fils de M. Drolet qui trouva les trois cadavres. On croit que les victimes sont mortes dans la nuit du Jour de l'An. Un petit poêle à gaz dont le robinet du fourneau s'est probablement éteint, aurait été la cause de cette triple tragédie. Les corps ont été transportés à la morgue de Québec et le coroner tiendra une enquête tout probablement demain matin, lundi.

Dans le Lac-St-Jean, deux autos sont entrées en collision de front, dans la côte du Cran, à Saint-Prime. L'accident s'est produit vers midi le Jour de l'An. Les morts sont M. et Mme Almas Perron, de Shipshaw, et M. Cyrias Fraser, de Saint-Félicien. Plusieurs des blessés étaient encore dans un état critique, ce soir, à l'Hôtel-Dieu de Roberval où ils furent transportés d'urgence après l'accident.

Cinq morts...

(Suite de la page 3)

de l'autobus se portèrent à son secours, mais la mort avait déjà fait son oeuvre. Le corps fut transporté à la morgue de Richmond pour fins d'enquête du coroner. Le détective Guy Dupont, de la Sûreté provinciale, a fait les constatations d'usage.

MORT D'ASPHYXIE

M. Armand Peloquin, 32 ans, 1221, rue Gilford, a été trouvé mort d'asphyxie par le monoxyde de carbone, à son domicile, tôt hier matin.

ENFANT BLESSE

Henriette Bergeron, 13 ans, dont

Ligne Junior

Le club Hamilton mécontent de la nouvelle cédule inter-ligue

HAMILTON, Ont. — (Pcf) — Le conseil de l'Association de hockey junior A de l'Ontario a décidé, samedi, de prolonger d'une semaine la cédule mixte des ligues juniors de l'Ontario et du Québec.

La décision a été prise après que Ken Soble, propriétaire des Cubs de Hamilton, eut suggéré que le plan des joutes entre les clubs de l'Ontario et ceux du Québec soit abandonné parce que trop dispendieux. Le conseil a décidé, plus tard, de donner un vote de confiance à Soble lorsqu'il a fait la suggestion que le circuit serait peut-être mieux si Hamilton se retirait. Plus tard, il a ajouté qu'il n'a pas l'intention de retirer son club de la ligue mais qu'il espère bien voir "certaines personnes revenir au "bon sens". Soble a déclaré ne pas comprendre comment on en soit venu à la décision d'envoyer les équipes ontariennes jouer dans le Québec, et dépenser \$3,000 pour un seul voyage — à Québec — alors que les clubs perdaient déjà de l'argent avant l'introduction de la nouvelle cédule.

Le conseil a décidé de prolonger la cédule pour permettre à chaque club de l'Ontario de jouer cinq joutes de plus à domicile. Soble a déclaré douter fort que cette décision puisse aider les porte-couleurs de Hamilton.

Les Russes aligneront un fort club dans le tournoi amateur

MOSCOU — (Pcf) — C'est probablement la Russie qui va remporter le championnat mondial du hockey sur glace, à Stockholm, lors du tournoi qui s'y déroulera du 26 février au 7 mars, à moins que le Canada se fasse représenter par une excellente équipe. Tel est l'avis exprimé par Rudolf "Putte" Kock, gérant des Aiks de la Suède.

"Les Russes semblent enfin avoir maîtrisé ce sport", dit Kock. "Le jour n'est plus où le Canada pouvait envoyer en Europe une équipe de calibre inférieur et être quand même certain de remporter le championnat."

Kock dit que la concurrence va être forte en 1954. Il ajoute que le Canada devra envoyer un fort club, s'il veut reprendre le championnat actuellement détenu par la Suède.

Le club russe qui doit se rendre à Stockholm comprend les meilleurs joueurs que le pays puisse compter.

Kock fait remarquer que le Canada va se faire représenter par le Lyndhurst Motors de Toronto,

club senior "B", mais il dit qu'il "devrait envoyer un fort club senior "A" s'il veut gagner."

Il dit que les Russes se sont extrêmement intéressés à la stratégie canadienne et qu'ils ont posé une foule de questions.

Les Aiks de Kock, qui ont perdu trois récentes joutes contre Moscou, font partie de la deuxième division de la ligue de Suède. La Russie a invité les Aiks à venir à Moscou et Kock est d'avis que les Russes voulaient comparer la force de leur équipe à celle de la Suède sans prendre le risque de subir une défaite lamentable sur leur propre glace.

Kock dit que les Russes jouent un jeu dénué de rudesse, rapide, un excellent jeu d'équipe et qu'ils ont une technique de passes en trois phases qui fonctionne à merveille. "Même comme gérant des perdants", a dit Kock, "je dois admettre que la partie a été intéressante."

Il croit que les principaux adversaires des Russes pourraient être les Tchécoslovaques, l'équipe nationale de la Suède ou un bon club canadien.

Décès à 69 ans du notaire J.-N. Bernier

ST-JEAN-PORT-JOLI, 4. — Me Joseph-Napoléon Bernier, notaire à St-Jean-Port-Joli, est décédé mardi dernier à son domicile à l'âge de 69 ans et 7 mois. Né à L'Islet le 24 mai 1884, Me Bernier avait fait ses études classiques à Ste-Anne-de-la-Pocatière et ses études légales à l'université Laval.

Admis à la pratique du notariat en 1907, il avait d'abord exercé sa profession dans sa paroisse natale, pour se voir en 1911 nommer registraire du comté de L'Islet et occuper ce poste pendant 34 ans. Il a aussi été pendant 40 ans secrétaire de la Corporation municipale de L'Islet et, pendant 25 ans, de la société d'agriculture du même comté, méritant à ce dernier titre la décoration du Mérite agricole. Secrétaire de l'association des registraires de 1916 à 1926, il avait présidé cet organisme de 1927 à 1929 et de nouveau en 1940 et devenait plus tard inspecteur des greffes.

Le défunt laisse son épouse, née Bernadette Fournier; son fils Paul, de Montréal; ses filles: Mmes Jacques Chouinard (Françoise), Lavery Chouinard (Jeannine), de St-Jean-Port-Joli, et Edmond Caron (Denise), de Québec; sa bru, ses trois gendres, 8 petits-enfants et 7 beaux-frères et belles-soeurs.

Son service funéraire a eu lieu samedi matin, à 10 heures, à St-Jean-Port-Joli, et l'inhumation de sa dépouille mortelle au cimetière du même endroit.



DOUBLE NOYADE — Deux garçonnetts qui s'étaient aventurés sur la glace trop mince d'un étang, dans un parc de New-York, ont perdu la vie quand la glace céda sous leur pas. Un troisième garçonnet, qui s'aventura à leur rescousse, faillit subir le même sort. Ci-dessus, une des victimes est retirée des eaux par des constables pendant qu'un prêtre lui administre les derniers sacrements.

Trois-Rivières bat St. Michael's; Marlboros défait Frontenac 2-1

TROIS-RIVIERES — (Pcf) — Les Reds de Trois-Rivières ont défait le St-Michael's de Toronto 5-1, hier après-midi, dans une joute de la ligue Junior Ontario-Québec. C'était la première défaite que l'équipe ontarienne subissait dans la tournée qu'elle fait actuellement contre les clubs du Québec.

Gilles Matteau a conduit l'offensive des Reds avec deux buts; les autres compteurs des porte-couleurs de Trois-Rivières ont été J.-G. Gendron, Hervé Lalonde et Roger Houle. Les Duff a enregistré l'unique but des collégiens de Toronto. Aucune équipe n'a réussi à compter dans la première période. Puis les Reds ont pris une avance de 2-1 dans la deuxième période et ils ont ajouté trois autres buts à leur total dans le dernier vingt.

Jusqu'à hier, dans leur tournée, le St-Mike's avait battu le Royal de Montréal, les Marquis de Jonquière et les Frontenacs de Québec.

TORONTO. — Deux lancers de la ligne bleue, tous deux réussis par le joueur de défense Jack Bionda alors que l'adversaire était à court d'un homme, ont donné hier après-midi, une victoire de 2-1 aux Marlboros de Toronto sur les Frontenacs de Québec, dans une dure joute de la ligue Junior. Une foule de 3,502 personnes a vu les Marlboros jouer et gagner leur première partie de la cédure mixte entre les clubs de l'Ontario et ceux du Québec.

Bionda a compté ses buts à la première et à la troisième période. Ray Cyr a évité un blanchissage aux Frontenacs en comptant un peu plus de cinq minutes avant la fin de la partie.

La joute a donné lieu à du jeu rude et de nombreuses échauffourées ont éclaté. Le gardien de buts Jacques Marcotte en est venu aux coups avec Gerry James dans la deuxième période et il a été blessé. Marcotte est revenu au jeu et il a bloqué un total de 38 lancers. Bob Senior, dans les buts des Marlboros a effectué 23 arrêts.

Les Marlboros ont écopé de 10 des 17 punitions majeures. Les Frontenacs ont écopé de 7 mineures, de deux majeures et d'une mauvaise conduite.

SAMEDI

GALT. — Les Black Hawks de Galt ont compté trois buts dans la troisième période, samedi soir, pour remporter une victoire de 5-3 sur les Marquis de Jonquière.

Les Black Hawks ont eu un avantage de 46-31 pour les lancers contre les buts, mais ils ont grandement manqué de précision, tant dans leurs lancers que dans leurs passes.

Neil McDonald, Red Crawford, Kowalchuk, Halstead et Bettiol ont été les compteurs de Galt. Les buts de Jonquière ont été comptés par Saint-Jean deux, et Jean Rousseau.

QUEBEC. — Le gardien de buts Gerry McNamara, une véritable forteresse derrière du St. Michael's de Toronto, a blanchi, samedi, les Frontenacs de Québec 7-0.

Pendant que McNamara bloquait tout ce que les Frontenacs pouvaient lui envoyer, particulièrement dans la dernière période, l'aillier droit Ken Gribbons comptait trois fois pour les équipiers de Toronto. Les autres buts des vainqueurs ont été enregistrés par Brian Anderson, Bill Colvin, Dick Duff et Noel Price.

Jacques Marcotte, le gardien de buts "errant", a bloqué autant de lancers hors de sa cage que de coups lancés vis-à-vis des filets. Il a bloqué 34 "véritables" lancers; il a été surpris hors de position par trois fois. McNamara a effectué 21 arrêts.

SAMEDI

Première période	
1— Toronto: Gribbons (Colvin)	4.36
2— Toronto: Anderson (Les Duff, Rhéaume)	9.49
3— Toronto: Colvin (Linesman, Huggard)	10.40
Punitions: Logan, Chevalier.	
Deuxième période	
4— Toronto: Gribbons (Linesman)	11.10
Punitions: Price, Thibeault, Top-pazzini, Turcotte.	
Troisième période	
5— Toronto: D. Duff (L. Duff, Anderson)	9.01
6— Toronto: Gribbons (Knox, Logan)	12.09
7— Toronto: Price (Logan)	19.15
Punitions: Mantha, Price.	

Murphy jouerait le mois prochain

STRATFORD, Ont.—Ron Murphy, des Rangers, actuellement au repos à cause d'une blessure, reviendrait au jeu le mois prochain.

A la suite de sa blessure subie dans son combat à coups de bâton avec Bernard Geoffrion des Canadiens, on avait rapporté que Murphy ne jouerait plus cette saison. Murphy a cependant déclaré qu'il pratiquerait prochainement avec des clubs de l'Ontario et qu'il rejoindrait les Rangers le mois prochain.

46 joueurs à Vero Beach

BROOKLYN (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn ont rendu public leur liste de joueurs pour la prochaine saison. Elle comprend Don Newcombe qui doit recevoir son licenciement de l'armée au cours du mois de février.

Cette liste comprend un total de 46 joueurs mais sept d'entre eux sont des athlètes réinstallés de la liste de guerre et qui ne comptent pas dans la limite de 40 joueurs imposée par les règlements du baseball aux clubs majeurs.

Ceux qui reviennent des différents services armés au jeu actif sont: Ted Bartz, Jim Baxes, Vic Marasco, Glenn Mickens, Bob Miliken, Erv Palica et Ken Staples.

Les joueurs ajoutés à cette liste à la fin de la saison 1953 sont les lancers Don Bessent, 11-10, de Saint-Paul; Hampton S. Coleman, 8-4, de Montréal; Tom La Sorda, 17-8, de Montréal; Pete Wojey, 14-9, de Fort Worth; les voltigeurs Bartz et Marasco et le receveur Staples.

La liste entière comprend 21 lanceurs, quatre receveurs, 10 joueurs d'intérieur et 11 voltigeurs.

C'est parmi cette agglomération de talent que le nouveau gérant Walter Alston devra choisir l'alignement qui aura à défendre son titre de champion de la Ligue Nationale.

Vingt-cinq de ces joueurs ont, à un moment ou l'autre, évolué sous les ordres de Walter Alston.

Pancho Gonzales bat Sedgman dans le tournoi à New-York

NEW-YORK — Richard Alonzo (Pancho) Gonzales, de Los Angeles, a démontré hier après-midi qu'il sera difficile à vaincre dans la présente tournée organisée par l'ancien champion, Jack Kramer.

Le solide Gonzales, qui a déjà fait sensation chez les professionnels après avoir remporté le championnat amateur des Etats-Unis, a émerveillé les 6,315 spectateurs au Madison Square Garden, hier, quand il a défait le fameux Australien, Frank Sedgman, 3-6, 11-9, 13-11.

Dans l'autre match, Pancho Segura a défait Don Budge 6-4 et 6-2. Cela signifie donc que Segura et Gonzales se rencontreront dans la finale ce soir au Garden de New-York. La somme de \$10,000 est en jeu dans ce tournoi de deux jours.

Sedgman a affiché une tenue remarquable pour gagner le premier set 6-3. Gonzales a été très erratique avec son service et son adversaire a profité de ses erreurs pour l'emporter décisivement.

Gonzales a toutefois repris son aplomb par la suite. Pancho, que les Montréalais ont déjà vu à l'oeuvre soit en 1950 contre Kramer, a démontré qu'il possédait un puissant service. Les deux derniers sets ont offert du jeu très excitant et les échanges ont été fort nombreux.

Dans le premier set, Don Budge, qui a été le premier joueur dans l'histoire du tennis à gagner les tournois des Etats-Unis, de l'Empire britannique, de l'Australie et de la France, en 1938, a laissé voir qu'il pouvait encore se surpasser.



PANCHO GONZALES

Paddy DeMarco bat le jeune Ralph Dupas par décision

NOUVELLE-ORLEANS — Paddy DeMarco, de Brooklyn, a affiché une superbe tenue samedi soir, pour vaincre le jeune Ralph Dupas par décision partagée des juges en dix rondes, dans un intéressant combat disputé devant plus de 9,000 personnes.

Dupas, un boxeur âgé de seulement 18 ans, a semblé être mystifié par le style de son adversaire durant les premières six rondes. Mais à partir de la septième ronde,

cialement durant les premières rondes. Il a frappé son jeune adversaire à volonté au corps et à la tête. DeMarco fut coupé au nez à la dixième ronde lorsque Dupas s'est porté à l'attaque.

Bassett K.O. Herbillion

PARIS. — Percy Bassett, de Philadelphie, et champion mondial poids-plume intérimaire à la boxe, a défait Jacques Herbillion, champion poids-léger de France, par K. O. à la première ronde d'un combat qui devait en durer 10, disputé devant 15,000 personnes, au Palais des Sports, samedi soir.

Bassett a envoyé son rival trois fois au plancher avant que ce dernier soit compté hors de combat.

Herbillion pesait 136½ livres, et Bassett 125½.

Félix St-Vincent est décédé

C'est avec regret que nous avons appris la mort du populaire sportsman Félix St-Vincent, survenue hier matin, en sa demeure, après une courte maladie. Le défunt qui était avantageusement connu dans les cercles des courses sous harnais, était âgé de 75 ans.

La dépouille mortelle est exposée au salon Deslauriers, 3403 ouest, boulevard Gouin. Le service funèbre sera chanté jeudi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame des Anges, à Cartierville.

"La Patrie" s'unit à la gent sportive pour offrir ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Feu le Dr L. Laplace

PHILADELPHIE. — (PA) — Le Dr Louis Borsch Laplace, cardiologue et gérontologue, est décédé à sa demeure d'Ardmore, à l'âge de 50 ans. Il a succombé à une thrombose coronaire. Son épouse, née Delphine Hollingsworth, l'avait précédé d'une semaine dans la tombe.



PADDY DeMARCO

Dupas a tout essayé pour l'emporter par mise hors de combat.

Dans la dixième ronde, il a ébranlé DeMarco avec une dure gauche. DeMarco a cependant été favorisé par la chance lorsque le lacet de son gant s'est défilé et l'arbitre Eddie Wolfe a dû arrêter la rencontre pour quelques secondes.

Dupas, troisième aspirant au championnat poids-léger, était favori à 8 contre 5 pour l'emporter. C'était la première fois que Dupas livrait un match de dix rondes en 43 combats professionnels.

L'arbitre Wolfe a favorisé DeMarco 5-3-2, le juge Pete Caruso a opté 6-4 en faveur de DeMarco et le juge Kerchebel a donné six rondes à Dupas et quatre à DeMarco. La "United Press" a favorisé DeMarco 6-4.

Le club du Québec alignera 25 joueurs mercredi soir

C'est mercredi soir, au Forum, que le club des anciens joueurs du Québec fera face aux anciens de l'Ontario dans ce qui devrait être une joute absolument intéressante pour les milliers d'amateurs qui ne manqueront pas d'être présents.

Il s'agit de la première joute pour les anciens joueurs du Québec, une organisation tout récemment formée dans le but de venir en aide aux enfants infirmes de langue française et de langue anglaise de notre province et ceux qui ont lancé le mouvement, entre autres les populaires Albert Leduc, président, Georges et Sylvio Mantha, Me Marcel Gaboury, Archie Wilcox et Billy Wray espèrent bien que les amateurs feront noblement leur part en achetant quelques billets chacun pour la joute de mercredi. Il faut songer par-dessus tout que les billets sont vraiment à prix réduits et que les enfants infirmes de la province seront ceux qui profiteront de la joute, grâce à vos dollars.

Les instructeurs du club du Québec, Newsy Lalonde et Dickie Boone aligneront pas moins de 25 joueurs pour la joute de ce soir.

On verra donc à l'oeuvre les gardiens de buts Bill Durnan et Claude Bourque, les joueurs de défense Sylvio Mantha, Léo Bourgault, Red Goupille, Kenny Reardon, Jimmy Orlando, Desse Smith, Archie Wilcox, Lester Brennan et Eddie Shore qui fera l'impossible pour être présent, et les joueurs d'avant Pit Morin, Gerry Hefferman, Buddy O'Connor, Toe Blake, Paul Haynes, Paul-Marcel Raymond, Red Getliffe, Hooley Smith, Bob Pillion, Johnny Gagnon, Georges Mantha, Russ Blinco, Syd Howe, Armand Mondou, Murph Chamberlain et quelques autres. L'équipe de l'Ontario compte

elle-même une phalange d'anciens joueurs qui étaient tous de grandes vedettes et comme ce club joue assez régulièrement depuis plus de deux ans, les gars du Québec auront fort à faire. C'est Lorne Duguid qui est président du club de l'Ontario et il annonçait en fin de semaine qu'il alignerait les gardiens Worters, Jake Forbes et Walter Hume; les joueurs de défense Lionel Conacher, Cy Wentworth, Dit Clapper et Rhys Thompson; les avants Nels Stewart, Billy Taylor, Roy Conacher, Joe Primeau, Busher Jackson et Charley Conacher, Bill Thoms, Butch Keeling, Lorne Duguid, Bill Cowley, Hank Goldup, Windy O'Neill, Bert Conacher et quelques autres.

Belle victoire du St-Hyacinthe

Les Lions de St-Hyacinthe ont remporté leur troisième victoire consécutive dans la ligue Provinciale, hier soir, en battant les Alouettes de St-Jérôme 3 à 2. Dick Munn, Benoit et Gauthier ont réussi les buts du St-Hyacinthe. Danny Caduc en enregistré les deux buts du St-Jérôme.

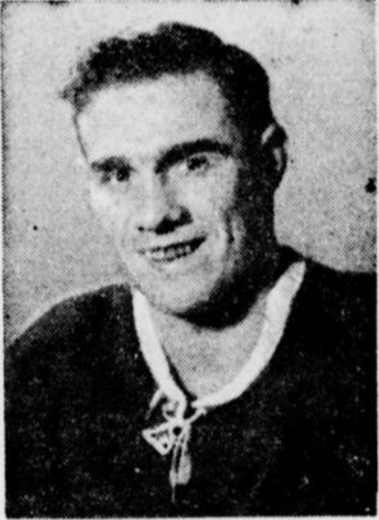
Les Colts de Cornwall ont annulé 4-4 avec les Castors à Ste-Thérèse dans une joute régulière de la ligue Provinciale hier. C'était la troisième joute nulle dans le circuit cette saison et chaque fois ces deux clubs étaient aux prises.

Paul Meger compte trois buts; Dickie Moore est encore blessé

Paul Meger, un joueur à qui il semble manquer un certain "quelque chose" pour briller dans la ligue Nationale, est bien dans son élément dans la ligue Québec et il l'a prouvé, hier, en obtenant le tour du chapeau — trois buts — alors que le Royal a humilié les Sénateurs d'Ottawa, 7 à 1, devant 4,000 personnes.

Par ce gain le Royal est monté en troisième place, sur un pied d'égalité avec les Sénateurs, deux points seulement en arrière des meneurs: Valleyfield et Chicoutimi.

La partie a cependant été coûteuse au Royal et aussi à l'organisateur du Canadien, car le fragile Di-



PAUL MEGER

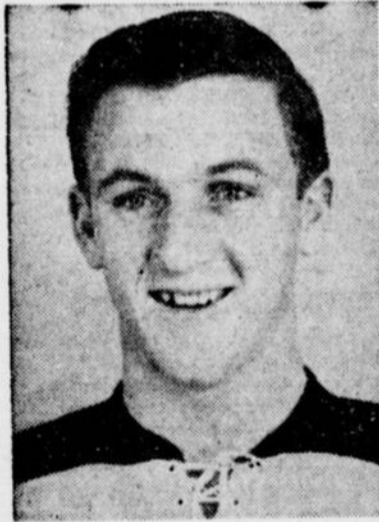
ckie Moore a encore pris le chemin de l'hôpital avec une blessure à l'épaule, après avoir été écrasé sur la bande par le colosse Gordie Hudson dès la première fois qu'il est sauté sur la glace à la première période.

On dit cependant que la blessure de Moore, que le Canadien avait cédé au Royal pour lui aider à retrouver sa condition, n'est pas trop grave et qu'il pourra retourner au jeu dans une ou deux semaines.

PUISSANTE LIGNE

La ligne d'attaque formée de Meger, Skippy Burchell et Lorne Davis a dirigé l'offensive du Royal. Meger a obtenu ses trois buts, tandis que ses deux compagnons ont mérité trois assists chacun. Davis a aussi compté un but.

Le gros Roger Léger est en train de s'avérer le "Red Kelly de la ligue Québec" et il a encore joué un grand rôle à l'offensive du Royal avec un but et trois assists. Les autres compteurs du clan monarchiste de Pete Morin ont été Orval Tessier et Gerry Desaulniers.



DICKIE MOORE

BUREGA EN FORME

Walt Burega, un joueur de défense colosse obtenu récemment par les Sénateurs des Pirates de Pittsburgh, était en forme — pas pour jouer au hockey — mais pour batailler. Il a livré un court combat de boxe à Gerry Desaulniers et il a aussi tenté de s'en prendre à Lulu Denis et Eddie Litzemberger. Il n'a jamais manqué une chance de démolir un joueur du Royal et à un certain moment, après avoir été envoyé au pénitencier pour y purger une majeure, il défia l'officier des punitions, ses rivaux et même les spectateurs.

Burega reçut une majeure et trois

mineures et il fut le plus grand responsable de la défaite de son club, car pendant son absence, le Royal compta trois de ses buts.

Dusty Blair a évité le blanchissage au club d'Ottawa en comptant l'unique but des Sénateurs à la deuxième période sur une passe de Poland.

Ray Frederick n'a pas fait sensation dans ses filets, même s'il eut l'excuse d'avoir été bombardé continuellement. Ray a bloqué 35 lancers, comparativement à 13 pour son rival Bob Perreault. Frederick a perdu beaucoup de terrain dans la course pour le trophée Vézina, car il a été déjoué 18 fois dans ses trois dernières parties.

Le Royal jouera sa prochaine partie mercredi après-midi, Fête de

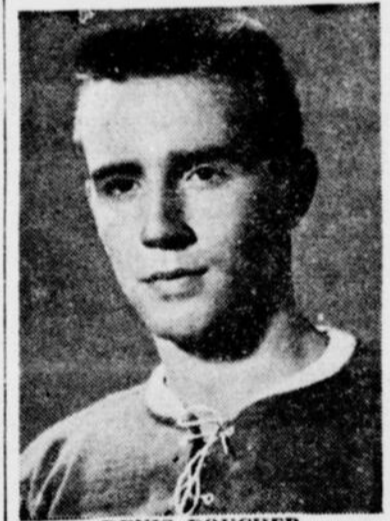
l'Épiphanie, à Chicoutimi. Il jouera à Springfield samedi et reviendra au Forum dimanche prochain contre Chicoutimi.

Première période	
1—Royal: Meger (Desaulniers, Davis)	2.32
2—Royal: Meger (Davis, Burchell)	5.34
3—Royal: Desaulniers (Léger, Hollingworth)	9.09
Punitions: Burega (2), Poland, Litzemberger.	
Deuxième période	
4—Royal: Davis (Meger, Léger)	7.27
5—Ottawa: Blair (Poland)	12.25
6—Royal: Tessier (Burchell, Léger)	14.10
Punitions: Burega, Desaulniers, Litzemberger (mauvaise conduite).	
Troisième période	
7—Royal: Léger (Litzemberger, Desaulniers)	12.17
8—Royal: Meger (Burchell, Davis)	12.45
Punitions: Roche, Guidolin, Burega.	

Canadien Jr déclassé Royal 8-1 et 5-1 en fin de semaine

(PCF) — Les Canadiens de Montréal, comptant deux buts dans la première période et trois autres dans la troisième, ont défait hier soir leurs cousins de la ligue Junior du Québec, le Royal de Montréal, au compte de 5-1.

André Pronovost, Henri Richard, Walter McDonald, Denis Boucher et Phil Goyette ont compté chacun une



DENIS BOUCHER

fois pour les Canadiens. Bob Laforest a évité un blanchissage au Royal en comptant à la deuxième période.

BOUCHER BRILLE

Denis Boucher a compté trois buts samedi soir alors que les Canadiens ont remporté une victoire de 8-1 sur le Royal, dans une joute de la ligue Junior disputée à Verdun.

Boucher a compté une fois dans la deuxième et deux autres fois dans la dernière alors que le Tricolore a déclassé le Royal, après avoir été tenu en respect 1-1 durant la première période.

Claude Vinet a compté deux buts pour le Tricolore. Les autres buts des gagnants ont été enregistrés par Bob McCord, Claude Provost et Phil Goyette.

SAMEDI

Première période	
1—Canadien: McCord (Goyette)	6.00
2—Royal: Fraser (Eustache, Gray)	14.10
Punitions: Roddeck (2), MacDonald, Boucher.	
Deuxième période	
3—Canadien: Provost	10.57
4—Canadien: Boucher (Richard)	19.25
Punitions: Petry, Fraser, Chénier, Provost.	
Troisième période	
5—Canadien: Vinet (McCord, Provost)	9.45
6—Canadien: Boucher (Goyette)	10.10
7—Canadien: Goyette (Boucher)	16.21
8—Canadien: Vinet (Provost)	18.38
9—Canadien: Boucher (Goyette)	19.40
Punitions: McGillivray, Fleming, Laforest (5 minutes et mauvaise conduite), Richard (5 minutes et mauvaise conduite).	

DIMANCHE

Première période	
1—Canadien: Pronovost (McCord)	3.12
2—Canadien: Richard (Boucher, Vinet)	18.06
Punitions: Chénier, Murray, Ballie.	
Deuxième période	
3—Royal: Laforest (Murray, Morrison)	13.59
Punitions: Provost (2), Laforest, Roddeck, McCord, Maxwell.	
Troisième période	
4—Canadien: McDonald (Goyette, Boucher)	11.38
5—Canadien: Boucher (Pronovost, Atwell)	12.27
6—Canadien: Goyette (Boucher)	13.52
Punitions: McGillivray (2), Murray, Provost, Morrison, Pronovost, Burke.	

Thomas signe son contrat

PITTSBURGH — Frank Thomas, puissant cogneur des Pirates de Pittsburgh de la ligue Nationale, a signé son contrat pour la prochaine saison. Le gérant général Branch Rickey lui a affirmé qu'il ne serait certainement pas utilisé dans une transaction.

Agé de 24 ans Thomas a établi un nouveau record avec 30 circuits pour un joueur qui en était à sa première saison avec les Pirates. Il a fait compter 102 points et a réussi 116 coups sûrs.

Il a conservé une moyenne au bâton de seulement .255 tout simplement à cause d'un piètre début. Du 20 août à la fin de la campagne il a cogné pour .299.

Thomas a déclaré que l'éclaircur du club, George Sisler, a corrigé un défaut dans sa position au marbre, ce qui explique son succès tardif.

Imbros établit un nouveau record

ARCADIA. — Imbros, un cheval appartenant à Andrew-J. Crovoin, a établi un nouveau record mondial en courant la distance de sept furlongs en 120 3/5 minute, samedi, à la piste de Santa Anita, alors qu'il a gagné le Malibu Sequel Stakes d'une bourse de \$28,150.

Imbros a devancé Berseem par un nez au fil de l'arrivée. Le vainqueur a pris les devants dès le début de la course et il ne fut jamais devancé par la suite. Il a résisté à la belle poussée de Berseem vers la fin. Jone Jones s'est classé troisième dans cette course qui réunissait sept chevaux.

En établissant son record, Imbros a couru la distance de sept furlongs deux cinquièmes de seconde plus rapidement que le record établi par Bolero le Jour de l'An 1951, à la piste de Santa Anita.

Chicoutimi rejoint Valleyfield en tête

SHERBROOKE — (PCF) — Deux buts comptés par Pete Tkachuk à la troisième période et le brillant travail de Phil Hughes dans ses filets ont permis hier après-midi, aux Saguenéens de Chicoutimi de faire partie nulle de 3-3 avec le St-François de Sherbrooke, et de rejoindre Valleyfield en première place dans la ligue professionnelle du Québec.

Les Saguenéens entraînent de l'arrière par 3-1 au début du dernier vingt, mais les deux buts de Tkachuk ont poussé la partie en période



JACK GELINEAU

supplémentaire. Aucune équipe n'a cependant pu compter.

Hughes, en allouant trois buts, a bloqué 46 lancers. Gatherum en a bloqué 26 dans la cage des Saints.

Marius Groleau a compté le troisième but des Saguenéens. Ceux de Sherbrooke ont été réussis par Gilles Dubé, Earl Johnson et Moe Irving.

OTTAWA, (PCF) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont remporté une victoire de 5-2 sur les Sénateurs d'Ottawa, samedi, dans une joute rudement disputée.

Les Saguenéens, même s'ils ont obtenu moins de lancers que les Sénateurs, ont montré plus de fini autour des filets pour remporter la victoire.

Fernand Perreault, Jimmy Moore, Pete Tkachuk, Lou Smrke et Normie Dussault ont enregistré les buts des vainqueurs. Bill Johnson et Léo Gravelle ont compté pour les Sénateurs.

Phil Hughes dans les filets des Saguenéens, a dû bloquer 32 lancers tandis que Ray Fredericks, dans la cage des Sénateurs, n'a eu que 21 arrêts à effectuer.

VALLEYFIELD BLANCHI

QUEBEC (PCF) — Les As de Québec ont compté, hier après-midi, un but dans la 2ème période et un autre dans la troisième pour blanchir les Braves de Valleyfield 2-0, devant 7,500 personnes. Les Braves sont en première place du circuit, sur un pied d'égalité avec les Saguenéens de Chicoutimi, tandis que les As sont en 6ème place.

Le gardien de buts des As, Jack Gelineau, a été très bien protégé et il n'a eu que 14 lancers à bloquer pour remporter son troisième blanchissage de la saison. Andy Payette a dû bloquer 33 lancers contre la cage des Braves.

Larry Regan et Irwin Grosse ont compté les deux buts des As. Québec a écopé de quatre des sept punitions décernées au cours de la joute.

POGUE COMPTE 3 BUTS

SPRINGFIELD (PCF) — Le petit Eric Pogue a réussi le premier tour du chapeau pour les Indiens de Springfield cette saison et l'équipe américaine de la ligue professionnelle du Québec, a remporté, samedi, une victoire de 6-3 sur les As de Québec, devant quelque 3,600 personnes.

Pogue a compté une fois dans la première période et deux autres fois dans la deuxième pour mettre la victoire hors de portée pour les As. Ed Leier, John Bobenic et Graham Hastings ont enregistré les autres buts des Indiens, détenteurs de la dernière place dans leur circuit. Avec cette victoire, leur première après trois défaites en ligne, ils ne sont plus qu'à un point de la sixième place détenue par les As. Les buts des Québécois ont été

réussis par Michel Labadie, Ray Powell et Larry Reagan.

SAMEDI

Première période	
1—Chicoutimi: Perreault (Groleau, Glaude)	3.20
Punitions: L. Smrke, Roy.	
Deuxième période	
2—Chicoutimi: Moore (Dussault)	1.31
3—Ottawa: Johnson (Kuntz)	2.32
4—Chicoutimi: Tkachuk (Dussault)	5.29
5—Chicoutimi: L. Smrke (White)	15.49
Punitions: S. Smrke, Hudson.	
Troisième période	
6—Ottawa: Gravelle (H. Rtopelle, Blair)	8.14
7—Chicoutimi: Dussault (Tkachuk, Tallefer)	13.02
Punitions: Guidolin (majeure), Léger (majeure).	
Première période	
1—Springfield: Pogue (McLeod, Telford)	11.10
Punitions: Gagnon, Regan, Pogue.	
Deuxième période	
2—Springfield: Leier (Telford, Gagnon)	7.05
3—Québec: Labadie (Regan, Regan)	12.18
4—Springfield: Pogue (Tottle, McLeod)	14.46
5—Springfield: Pogue (McMurdy)	15.17
Punitions: Power, Raglan, Tarala, Raglan.	
Troisième période	
6—Springfield: Bobenic (Tarala)	3.44
7—Québec: R. Powell (Raglan, Grosse)	14.46
8—Québec: Regan	17.50
9—Springfield: Hastings	19.20
Punitions: Gagnon (majeure), Labadie (mineure).	

DIMANCHE

Première période	
Aucun but.	
Punitions: Croder (4.08), Heule (4.57), Delaneter (5.43), Arnett (7.00), Croder (majeure, 18.36).	
Deuxième période	
1—Québec: Regan (Beard)	3.26
Punitions: Talbot (3.17), Arnett (10.35).	
Troisième période	
2—Québec: Grosse (Powell, Kelly)	12.42
Aucune punition.	
Première période	
1—Sherbrooke: Dohé (Stankiewicz, Forbes)	5.31
2—Chicoutimi: Groleau (Perreault, S. Smrke)	16.07
Punitions: Lamirande (4.45), Smrke (11.55), Giesbrecht (14.42).	
Deuxième période	
3—Sherbrooke: Johnson (Irving, Brunetseu)	5.47
4—Sherbrooke: Irvine (Brunetseu, Potolsky)	13.31
Punitions: Arbour (6.49), Glaude (11.11), S. Smrke (18.15), Moore (19.59).	
Troisième période	
5—Chicoutimi: Tkachuk (Moore, S. Smrke)	3.46
6—Chicoutimi: Tkachuk (Moore, Roy)	9.41
Punitions: L. Smrke (4.52), Stankiewicz (5.11), Roy (18.59).	
Période supplémentaire	
Aucun point.	
Aucune punition.	

Canadien défait Mont-St-Louis

Bob Courcy du Canadien brilla en fin de semaine en conduisant son club à deux victoires, en participant à 8 points dont six buts et deux assistances.

Le jeune Bob Eldridge, gardien de buts du Canadien, a remporté son cinquième blanchissage en fin de semaine.

Dans les parties de samedi, le Canadien a défait le Mont-St-Louis 8 à 2 et le Royal a défait le Lachine, 7 à 4.

Hier, à Lachine, le Canadien a défait le Lachine 3 à 0 et le Hochelaga a défait le Royal par le compte de 4 à 3.

LE CLASSEMENT

	j	g	p	n	pp	pc	ps
Canadien	22	19	1	2	102	26	40
Hochelaga	20	9	8	3	53	64	21
Royal	20	6	10	4	52	71	16
Lachine	19	5	11	3	37	60	13
Mt-St-Louis	19	4	13	2	31	55	10

Bob Courcy mène toujours chez les compteurs avec 38 points et Bill Quirk le suit avec 28 points.

Chez les gardiens de buts le jeune Bob Eldridge est toujours en tête avec 15 buts contre lui en 16 parties ce qui fait une moyenne de .9 par partie.

Neil Elliott, du Lachine Maroon, est en tête pour les punitions ayant passé 69 minutes au cachot.

Canadien annule avec Boston et perd contre les Rangers

(par PHIL SEGUIN)

Les Canadiens, qui n'avaient annulé que deux de leurs 35 premières joutes de la saison, ont joué leur troisième partie nulle de suite samedi soir au Forum, alors qu'ils ont dû se contenter de partager les honneurs, 1-1, avec les Bruins de Boston, devant 14 412 spectateurs.

Ce résultat a laissé temporairement les Canadiens sur un pied d'égalité avec Détroit en première place de la ligue Nationale, mais hier soir, le Tricolore a perdu 4-3 aux mains des Rangers à New-York, et



JEAN BELIVEAU

Détroit, en annulant 0-0 avec Toronto, a repris une avance d'un point en tête du classement.

Jean Béliveau, qui n'est revenu au jeu que mercredi dernier après une absence prolongée, a compté le seul but des Canadiens, et son second depuis son retour au jeu.

L'ailier-recrue Doug Mohns a compté le point des Bruins dans la deuxième période.

Le jeu a été rude, quoique l'arbitre Bill Chadwick n'ait imposé que sept punitions, dont six dans la première période. Tom Johnson et Léo Labine, qui avait d'abord attaqué Johnson, a en plus écopé d'une mineure.

Calum MacKay, qui jouait à l'aile gauche avec Béliveau et Floyd Curry, a subi une nouvelle blessure au genou et il a été remplacé par la suite par Dick Gamble. MacKay n'a pas accompagné les Canadiens à New-York hier.

Fleming Mackell était allé rejoindre Labine et Johnson au banc des punitions lorsque les Canadiens ont pris les devants grâce au but de Béliveau, peu avant la fin de la première période.

Béliveau a porté la rondelle en territoire ennemi et il a passé en arrière, à Gamble, s'avançant ensuite pour prendre le retour du lancer de Gamble et déjouer Jim Henry facilement.

Les Bruins ont égalé les chances dans la dixième minute de la deuxième période lorsque Doug Mohns a lancé de 40 pieds pour déjouer Gerry McNeil, qui a été quelque peu nonchalant en tentant d'arrêter ce lancer. Cal Gardner a obtenu un assist.

Personne n'a pu compter par la suite. Les Bruins, apparemment satisfaits d'une égalité, n'ont rien risqué, laissant trois joueurs à la défense la plupart du temps, et les Canadiens ont pu pénétrer difficilement jusqu'à Henry, qui a été à la hauteur de la situation chaque fois qu'il a été menacé.

Geoffrion a manqué la meilleure chance de compter, peu après le début de la troisième période lorsqu'il est arrivé seul devant Henry. Boum Boum a lancé deux fois sur les jambières du gardien de buts, et puis, avec un filet vide devant lui, il a frappé le poteau.

Dave Creighton a aussi perdu une belle occasion de donner la victoire aux Bruins, peu avant la fin, lorsqu'il s'est rendu jusqu'à McNeil, mais celui-ci a arrêté son lancer difficile.

C'est la première partie nulle au Forum cette saison. Les Canadiens ont triomphé 17 fois et n'ont subi

qu'une défaite sur leur patinoire depuis le début de la campagne.

Les Canadiens ont eu l'avantage du jeu la plupart du temps. Henry a écarté 31 lancers dans les buts des Bruins, tandis que les Bostonnais ont lancé 24 fois sur McNeil. Béliveau, Eddie Mazur, Doug Harvey et Maurice Richard ont été les meilleurs des Canadiens. La défense des Bruins a bien protégé Henry; et le jeune Mohns a été constamment dangereux. Mohns est devenu l'un des plus sérieux candidats au trophée Calder cette saison.

EVANS SE DISTINGUE

Les Rangers ont réussi à mater un ralliement de troisième période effectué par les Canadiens et ils ont remporté une victoire 4-3 devant 15,183 personnes, la plus imposante foule au Madison Square Garden cette saison. Le joueur de défense Jack Evans a compté deux des buts des Rangers.

Trainant de l'arrière par 4-1 au commencement de la troisième période, les Canadiens ont commencé à se rallier lorsque Maurice Richard a compté à 3:44 et lorsque Bert Olmstead a déjoué Bower cinq minutes plus tard. Après ce but de Olmstead, les Canadiens se sont mis à bourdonner autour de la cage des Rangers, mais Bower a tenu le coup et la mise en échec des New-Yorkais s'est avérée très efficace.

Les Rangers se sont assurés la victoire avec leurs trois buts de la deuxième période. Le compte était égal, 1-1, lorsque Wally Hergeshelmer, Paul Ronty et Evans ont réussi à compter tour à tour en moins de onze minutes. Le but que Evans avait compté à la première période, pour égaliser les chances après que Floyd Curry eut donné l'avance au Tricolore, était son premier de la saison.

La partie d'hier soir entre ces deux équipes à New-York était la première depuis cette fameuse joute du 20 décembre dernier alors qu'une bagarre générale avait éclaté. La joute d'hier soir a cependant été disputée sur un autre ton, l'arbitre Bill Chadwick ne décernant que des punitions mineures, onze en tout.

Cette victoire des Rangers, leur troisième contre cinq défaites aux mains des Canadiens, les a rapprochés à six points de la quatrième place détenue par les Bruins de Boston. Ces derniers ne jouaient pas hier soir.

SAMEDI

Première période

1—Canadiens: Béliveau (Gamble, Geoffrion) 18.35
Punitions: MacKay (10.28), Labine (mineure et majeure de 5 minutes, 14.11), Johnson (majeure de 5 minutes, 14.11), Mackell (17.13).

Deuxième période

2—Boston: Mohns (Gardner) 9.08
Punition: Labine (14.01).

Troisième période

Aucun but.
Aucune punition.

DIMANCHE

Première période

1—Canadiens: Curry 6.27
2—New-York: Evans (Guidolin) .. 12.48
Punitions: Curry (2.32), Harvey (4.14), Guidolin (7.02), Bouchard (14.38).
Arrêts: Bower 12, McNeil 20.

Deuxième période

3—New-York: Hergeshelmer (Henry, Bentley) 4.46
4—New-York: Ronty (Hergeshelmer) 10.27
5—New-York: Evans (Howell, Henry) 15.17
Punitions: Mosdell (0.52), Buller (1.41), Curry (3.27), Reise (6.10), Johnson (14.10).
Arrêts: Bower 11, McNeil 13.

Troisième période

6—Canadiens: Richard (Harvey, St-Laurent) 3.44
7—Canadiens: Olmstead (Richard, Mosdell) 8.48
Punitions: Guidolin (2.18), Sommor (7.31).
Arrêts: Bower 10, McNeil 4.



SAMEDI

Ligue Nationale :
Canadiens 1, Boston 1.
Toronto 4, Chicago 0.

Ligue Américaine :
Pittsburgh 9, Providence 2.
Buffalo 6, Hershey 4.
Cleveland 3, Syracuse 0.

Ligue Québec :
Springfield 6, Québec 3.
Chicoutimi 5, Ottawa 2.

Ligue Junior de l'Ontario :
Canadiens 8, Royal 1.
Galt 5, Jonquière 3.
St. Michael's 7, Québec 0.
Guelph 8, Hamilton 4.

DIMANCHE

Ligue Nationale :
New York 4, Canadiens 3.
Toronto 0, Détroit 0.

Ligue Américaine :
Cleveland 5, Syracuse 1.
Pittsburgh 3, Buffalo 2.
Hershey 3, Providence 1.

Ligue Québec :
Royal 7, Ottawa 1.
Chicoutimi 3, Sherbrooke 3.
Québec 2, Valleyfield 0.

Ligue Junior Québec-Ontario :
T-Rivières 5, St. Michael's 1.
Canadiens 5, Royal 1.
Marlboros 2, Québec 1.

Ligue Provinciale :
Cornwall 4, Ste-Thérèse 4.
St-Hyacinthe 3, St-Jérôme 2.

Ligue Montréal :
Dow 4, C.N.R. 4.

AUJOURD'HUI

Aucune joute.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :
P J G P N Pp Pc Ps
Detroit 38 20 10 8 107 70 48
Canadiens 39 21 13 5 108 82 47
Toronto 36 18 10 8 77 56 44
Boston 36 15 15 6 90 96 36
New York 38 12 20 6 80 112 30
Chicago 39 8 26 5 75 121 21

Ligue Américaine :
P J G P N Pp Pc Ps
Buffalo 38 21 11 6 143 102 48
Cleveland 36 23 13 0 141 111 46
Hershey 38 16 20 2 129 134 34
Pittsburgh 36 15 17 4 111 106 34
Syracuse 37 14 20 3 110 133 31
Providence 39 14 22 3 100 148 31

Ligue Québec :
P J G P N Pp Pc Ps
Valleyfield 38 19 17 2 118 129 40
Chicoutimi 36 18 14 4 133 115 40
Royal 35 17 14 4 120 105 38
Ottawa 36 17 15 4 106 94 38
Sherbrooke 37 16 16 5 121 119 37
Québec 37 15 18 4 102 110 34
Springfield 38 14 21 3 115 139 31

Ligue Junior du Québec :
P J G P N Pp Pc Ps
Canadiens 26 24 2 0 173 42 48
Frontenac 24 14 8 2 92 74 30
T-Rivières 28 13 14 1 91 107 27
Royal 29 8 20 1 76 125 17
Jonquière 29 5 24 0 66 182 10

Maurice Cool compte 3 buts

MONT-LAURIER (Spécial à la Patrie) — Les Castors de Montréal, de la ligue Intermédiaire de l'Est, ont triomphé des étoiles de Mont-Laurier au compte de 6 à 2, samedi, et ont baissé pavillon au compte de 7 à 1, hier après-midi.

Maurice Cool a été l'étoile individuelle de la joute, samedi soir, avec trois buts. Landry, Charbonneau et Rheaume ont compté les autres buts des vainqueurs. Hier après-midi, Taillon a évité le blanchissage à son club en comptant un but sans aide dans la dernière reprise.

Troupe de tennis au Forum le 5 février

La troupe de tennis professionnelle de Jack Kramer viendra jouer au Forum, vendredi, le 5 février. La tournée a débuté, hier, au Madison Square Garden, avec comme vedettes: Frank Sedgman, Pancho Segura, Pancho Gonzales et Don Budge.

Toronto gagne du terrain; 2 blanchissages pour Lumley

TORONTO — (PCF) — Privés des services de deux de leurs meilleurs avants, les Black Hawks de Chicago ont perdu, samedi soir, leur 26e partie de la présente saison de la ligue Nationale, subissant un blanchissage de 4-0 aux mains des Maple Leafs de Toronto.

Les Leafs, en remportant leur septième victoire en huit parties contre les Hawks cette saison, ont compté trois buts dès la première période et en ont compté un autre dans le dernier vingt.

Bill Mosienko, le meilleur compteur de l'équipe, et Gus Bodnar, n'ont pas pris part à la joute, souffrant de blessures aux jambes. Les Hawks ont tenté de résoudre le problème en faisant jouer Jack



HARRY LUMLEY

Price au centre et en rappelant le joueur d'avant John Sleaver, des Black Hawks de Galt, dans la ligue Junior d'Ontario. La stratégie n'a pas été trop efficace.

Teeder Kennedy a compté le premier but des Torontois après trois minutes de jeu en déjouant Al Rollins alors que ce dernier était hors de position pour défendre sa cage. A 8:15, le joueur de défense Jim Morrison a compté sur un lancer de loin, "golfant" le disque au hasard; une minute plus tard, l'ailier George Armstrong réussissait le même truc.

Le dernier but des Leafs a été compté à la 13e minute de la dernière période. Il a été enregistré par Bob Bailey, que les Leafs avaient envoyé, plus tôt cette saison, aux Hornets de Pittsburgh et aux Sénateurs d'Ottawa, pour acquiescer de l'expérience. Pour Bailey, c'était son premier but dans la ligue Nationale.

Harry Lumley n'a eu que 13 lancers à bloquer pour remporter son sixième blanchissage de la saison.

DETROIT. (PCF) — Les Red Wings de Détroit ont annulé au compte de 0-0 avec les Maple Leafs de Toronto devant 12,959 amateurs, hier soir, et sont montés seuls en première position de la ligue Nationale.

Les Wings ont maintenant 48 points, un de plus que les Canadiens de Montréal, qui ont été vaincus par les Rangers de New-York, 4-3.

Les deux équipes se sont lancées à l'assaut de leurs filets réciproques durant toute la partie et ils ont été tenus en échec par le beau travail des gardiens de buts Harry Lumley, des Leafs, et Terry Sawchuk, des Wings.

Lumley a effectué 28 arrêts, dont 16 dans la dernière période alors que les Wings ont tenté désespérément de remporter la victoire. C'était son septième blanchissage de la saison.

Sawchuk a bloqué 26 lancers, mais plusieurs étaient faciles. C'était son sixième blanchissage et le septième pour le club de Détroit.

C'était la quatrième joute de Toronto à l'Olympia cette saison et les Leafs ont été blanchis pour la quatrième fois consécutive. Ils n'ont pas compté à Détroit depuis le 8 mars 1953, quand Tod Sloan compta dans la deuxième période. Ils ont ainsi porté à 272 minutes et 58 secondes la période durant laquelle ils n'ont réussi aucun but à Détroit.

SAMEDI

Première période

1—Toronto: Kennedy (Smith, Stewart) 3.01
2—Toronto: Morrison (Migay, Sollinger) 8.15
3—Toronto: Armstrong 9.38
Punitions: Flaman, Montson, Fogolin.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Sleaver, Stewart, Kennedy, (majeure), Gadsby (majeure).

Troisième période

4—Toronto: Bailey (Armstrong) 15.52
Punitions: Couture, Hannigan (majeure), Zeidel (majeure).

DIMANCHE

Première période

Aucun but.
Punitions: Reibel, Migay, Skov. Arrêts: Sawchuk 9, Lumley 4.

Deuxième période

Aucun but.
Punitions: Kennedy, Nesterenko, Silan (majeure), Del Vecchio (majeure), Skov. Arrêts: Sawchuk 9, Lumley 8.

Troisième période

Aucun but.
Punition: Thompson. Arrêts: Sawchuk 8, Lumley 10.

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	16	28	44
Lindsay, Détroit	14	23	37
Richard, Canadien	22	13	35
Geoffrion, Canadien	18	16	24
Sandford, Boston	11	22	33
Kelly, Détroit	12	20	22
Reibel, Détroit	10	22	32
Mosdell, Canadien	14	15	29
Sloan, Toronto	4	24	28
Peirson, Boston	13	12	25
Ronty, Rangers	7	17	24
Henry, Rangers	12	11	23
Mosienko, Chicago	10	13	23
Gadsby, Chicago	9	14	23
Harvey, Canadien	4	19	23
Olmstead, Canadien	4	19	23
Hergeshelmer, Rangers	14	8	22
Raleigh, Rangers	8	14	22
Mackell, Boston	5	17	22
MacKay, Canadien	10	11	21

LIGUE QUEBEC

	B.	A.	Pts
Corriveau, Valleyfield	22	33	55
Buchanan, Chicoutimi	23	19	42
Burchell, Royal	14	27	41
Moore, Chicoutimi	15	24	39
Gravelle, Ottawa	24	13	37
Riopelle, Ottawa	9	28	37
Powell, Québec	11	25	36
Kwong, Valleyfield	19	16	35
Dussault, Chicoutimi	14	21	35
Irving, Sherbrooke	16	17	33
Dubé, Sherbrooke	10	23	33
Bisillon, Valleyfield	17	15	32
Giesbrecht, Sherbrooke	10	22	32
Roy, Chicoutimi	6	26	32
Stankiewicz, Sherbrooke	15	16	31
Litzenberger, Royal	10	20	30
Howarth, Valleyfield	11	18	29
McMurdy, Springfield	9	20	29
Brown, Québec	10	17	27
Perreault, Chicoutimi	6	21	27

LIGUE JUNIOR

	B.	A.	Pts
Richard, Canadien	31	20	61
Provost, Canadien	15	38	53
Vinet, Canadien	25	26	51
Goyette, Canadien	23	21	44
Boucher, Canadien	18	24	42
Rousseau, Québec	13	26	39
Pronovost, Canadien	15	22	37
McCann, Royal	22	12	34

Partie d'exhibition des étoiles de la ligue Dépression

Le club d'Etoiles de la Ligue de Hockey Dépression entreprendra ses activités de la présente saison, en rendant visite au St-Rémi de Napierville, dans une joute d'exhibition qui sera disputée à l'Aréna St-Laurent, ce soir, le 4 janvier et qui débutera à 8 h. 15 p.m.

Les Etoiles de la L.H.D. seront dirigées par le Dr Yvan Dion, instructeur des Sages et feront alterner Jacques Beauchamp et Guy "Toe" Racicot dans les filets.

Le Dr Dion est confiant de conduire ses protégés à leur lère victoire de la saison et alignera Denys Casavant, Gerry Desparois, Roger Cabana et Al. Garbarino à la défense, ainsi que Jacques Bélanger, Buddy O'Connor, Claude Lapière et Raymond Levac à l'avant, plus deux autres lignes d'attaques qui seront choisies parmi les meilleurs joueurs de la L.H.D.

Programme allié destiné à régler la paix allemande à la conférence de Berlin

WASHINGTON, 4 — (Paf) — Les puissances occidentales se préparent à soumettre à la Russie, dès qu'elle manifesterait quelque sérieuse intention de négocier, un programme en trois points destiné à régler la paix allemande à la conférence de Berlin.

Elaboré par les gouvernements américain, britannique et français, dans une série d'entretiens récemment tenus à Paris, ce programme aura d'abord pour effet de faire disparaître le gouvernement communiste de l'Allemagne orientale.

A prime abord, il semble que les Soviétiques vont le trouver tout à fait inacceptable. A Washington, les autorités sont d'avis que la conférence ne donnera même pas un semblant de base qui pourrait servir à trouver un vrai compromis entre les attitudes communiste et alliée en ce qui regarde l'avenir allemand.

On a cependant des preuves maintenant que les entretiens entre les chefs occidentaux et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Molotov, vont dépasser les cadres du problème allemand pour envelopper les sujets suivants:

1. Le secrétaire d'Etat américain, M. Dulles, et M. Molotov s'entre-tiendraient de la proposition du président des Etats-Unis, M. Eisenhower, voulant établir un pool des matières atomiques afin de leur trouver des usages pacifiques; ils causeraient aussi de l'interdiction des armes atomiques réclamée à plusieurs reprises par la Russie.

2. Avec M. Molotov et M. Dulles, le secrétaire britannique du Foreign Office, M. Eden, et celui qui sera alors ministre des Affaires étrangères en France causeraient des relations avec la Chine communiste. Ce sujet les mènerait presque certainement au règlement du problème coréen et à la guerre en Indochine.

3. Les délégués occidentaux tenteraient aussi d'éclaircir les attitudes et les intentions du nouveau gouvernement de M. Malenkov.

M. Dulles a révélé la semaine dernière qu'il se propose de traiter avec M. Molotov le problème de l'énergie atomique. D'autre part, les Russes ont annoncé dans une de leurs notes au sujet de la conféren-

ce de Berlin qu'ils vont y faire pression pour que les mêmes puissances tiennent une autre conférence plus tard avec la Chine communiste.

On s'attend ici à des échanges préliminaires entre Washington et Moscou au sujet de l'énergie atomique. Suivant des instructions de M. Dulles, l'ambassadeur américain à Moscou, M. Charles-E. Bohlen, a visité M. Molotov la semaine dernière. Il lui a déclaré que les Etats-Unis sont prêts à tenir des entretiens particuliers, donnant ainsi à la Russie l'occasion de dire de quelle façon elle préfère procéder.

On a aussi vu à ce que la Commission du désarmement des Nations Unies forme ce mois-ci un sous-comité qui étudierait le pool proposé par M. Eisenhower.

Les puissances occidentales avaient proposé que la conférence de Berlin fût tenue aujourd'hui, mais elle a été remise au 25 janvier à la demande de Moscou.

Les diplomates américains, britanniques et français ont établi la stratégie alliée en vue de la conférence lors de leurs entretiens terminés il y a environ deux semaines à Paris.

Ils ont réaffirmé leur intention d'exiger que le règlement du problème allemand passe par ces divers stades:

1. La tenue d'élections en Allemagne occidentale et orientale, dans des conditions où le peuple allemand aurait la liberté complète d'exprimer ses désirs. Ces élections auraient pour but d'élire des représentants qui formeraient un gouvernement pour toute l'Allemagne. Les diplomates américains croient que les communistes allemands se feraient battre à plate couture dans de telles élections.

2. Que les Allemands organisent eux-mêmes un gouvernement pour toute l'Allemagne. A Washington, on est convaincu qu'un tel gouver-

nement comporterait des libertés et des garanties de démocratie.

3. La négociation d'un traité de paix entre les puissances victorieuses de la deuxième guerre mondiale et le nouveau gouvernement allemand. Ce traité laisserait la nouvelle Allemagne libre de suivre le cours qu'elle entendrait. Les autorités américaines sont convaincues que l'Allemagne choisirait une collaboration intime avec l'Ouest.

On s'attend par contre que la Russie insiste pour la formation d'un gouvernement de toute l'Allemagne, mais par des négociations entre l'Allemagne occidentale et l'Allemagne orientale; pour la tenue d'élections qui viendraient ni plus ni moins qu'en deuxième lieu, et pour la signature d'un traité de paix qui serait négocié avec le nouveau gouvernement allemand. De l'avis des autorités occidentales, ce n'est que de cette façon que les Soviétiques pourraient espérer entretenir quelque forme de pouvoir au sein de l'Allemagne.

Un bébé met le feu à une maison

SMOOTH ROCK FALLS (P.C.) — Un bébé, qui jouait avec un briquet à cigarettes dans son berceau, a causé un incendie qui a jeté huit personnes sur le pavé. M. et Mme Ernest Gagnon, leurs quatre enfants, ainsi que M. et Mme Paul Guèvremont, ont tout perdu dans le sinistre. Mme Armand Thauvette a reçu des brûlures aux bras et aux mains, lorsqu'elle a sauvé l'enfant de 1½ an, dans son berceau. Mme Thauvette surveillait les enfants en l'absence de la mère hospitalisée, qui venait de donner naissance à un autre bébé. Smooth Rock Falls est situé à 50 milles au nord de Timmins, en Ontario.



HONNEUR POSTHUME — Le petit Francis Colton Hammond, junior, âgé de trois mois, saisit la médaille d'honneur qui vient d'être accordée, à titre posthume, à son père. Le secrétaire de la Marine, M. Robert-B. Anderson, en fait ci-dessus la présentation, à Washington. Mme Phyllis-A. Hammond, épouse du récipiendaire, tient son fils dans ses bras. Le soldat Francis Colton Hammond, sr, fut mortellement blessé alors qu'il transportait des blessés, à titre d'infirmier.

Situation internationale quelque peu moins tendue

OTTAWA, 4 — (PCf) — Les autorités de l'OTAN conviennent que les tensions internationales ont "quelque peu diminué", mais que le communisme menace encore la sécurité des nations libres, a déclaré samedi le ministre des affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, dans un message de fin d'année.

A la conférence du conseil de l'OTAN tenue à Paris en décembre, il fut convenu que le danger d'une agression militaire est "peut-être moindre qu'il l'était il y a un an ou deux," a dit M. Pearson.

"Ce serait de la folie que de nous laisser entraîner à un sentiment de fausse sécurité," dit-il. "Mais on aurait également tort d'endurcir nos coeurs ou de fermer nos esprits au point de ne plus pouvoir répondre à tout véritable mouvement de paix, à toute offre sincère de négocier pouvant venir éventuellement

d'outre-rideau de fer." En Extrême-Orient, dit-il, les nations occidentales doivent prendre garde de ne pas laisser entamer leur unité par leurs divergences de vues au sujet des problèmes orientaux.

En Europe, il y a eu progrès vers la sécurité et la stabilité, mais il n'y a pas de raison de tomber dans la suffisance. Il faut trouver une solution aux relations entre les démocraties occidentales et l'Allemagne en 1954.



LES SPECTATEURS A LA PARTIE DE SAMEDI SOIR AU FORUM entre les Bruins de Boston et les Canadiens ont été témoins d'un spectacle pour le moins étrange. Après environ 15 minutes de jeu dans la première période, un combat de boxe éclaté entre Tom Johnson des Canadiens et Léo Labine des Bruins, et l'arbitre Bill Chadwick, voulant les séparer, a été bousculé, et il est tombé, les deux joueurs par-dessus lui. Chadwick s'est blessé à une jambe dans sa chute, et on le voit ici

appliquant un massage à son genou droit. Johnson est à droite, derrière Milt Schmidt (No 15), tandis que Labine ramasse son bâton à terre. On remarque aussi sur la photo l'entraîneur Hector Dubois des Canadiens, les juges des hors-jeu Jim Primeau et Doug Davies, et Jerry Toppazzini des Bruins, Emile Bouchard des Canadiens, Frank Martin des Bruins et Bert Olmstead des Canadiens.

(Photo Jacques Doyon—La Patrie)